

BULLETIN OFFICIEL

du
Département
de
l'Isère

2022
Juillet
N° 387
TOME 1-PARTIE 3



ISSN 0987-6758

BULLETIN OFFICIEL DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

TOME 1-PARTIE 3

SOMMAIRE

DIRECTION DU DEVELOPPEMENT

Service collectivités locales et partenariats

Politique : Administration générale

Avis du Département relatif au changement de nom de la commune de Le Monestier-du-Percy

Extrait des délibérations de la commission permanente du 22 juillet 2022

Dossier N° 2022 CP07 C 32 58

Politique : Solidarité territoriale

Programme : Aides aux communes

Opération : Dotation des territoires

Dotations territoriales des territoires du Haut-Rhône dauphinois, de Porte des Alpes, de l'Isère rhodanienne, du Voironnais-Chartreuse, du Sud-Grésivaudan, du Grésivaudan, du Vercors, du Trièves, de la Matheysine, de l'Agglomération Grenobloise

Extrait des délibérations de la commission permanente du 22 juillet 2022

Dossier N° 2022 CP07 C 14 54

Politique : Solidarité territoriale

Programme : Equipements communaux et intercommunaux

Opération : PLAN DE RELANCE 2021 bloc communal - AP2R

Plan écoles

Extrait des délibérations de la commission permanente du 22 juillet 2022

Dossier N° 2022 CP07 C 14 55

Politique : Solidarité territoriale

Programme : Aménagement des territoires

Opération : sécurité

Répartition du produit des amendes de police 2022 en faveur des communes pour des travaux de sécurité voirie

Extrait des délibérations de la commission permanente du 22 juillet 2022

Dossier N° 2022 CP07 C 14 56

Service Europe, recherche et grands projets

Politique : Europe, développement, innovation

Programme : Animation promotion économique

Opération : Chambres de commerce et d'industrie

Avenant n°1 à la convention de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble

Extrait des délibérations de la commission permanente du 22 juillet 2022

Dossier N°2022 CP07 B 40 40

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Service gestion du personnel

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe

Arrêté n° 2022-2902 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe

Arrêté n° 2022-2901 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe
Arrêté n° 2022-2904 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe
Arrêté n° 2022-2903 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe
Arrêté n° 2022-2915 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal 1ère classe des établissements d'enseignement
Arrêté n° 2022-2917 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe
Arrêté n° 2022-2914 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'administrateur général
Arrêté n° 2022-2899 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'administrateur hors classe
Arrêté n° 2022-2898 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'agent de maîtrise principal
Arrêté n° 2022-2913 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle
Arrêté n° 2022-2909 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'attaché hors classe
Arrêté n° 2022-2897 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'attaché principal
Arrêté n° 2022-2896 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'attaché principal de conservation du patrimoine
Arrêté n° 2022-2922 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade de conseiller socio-éducatif hors classe
Arrêté n° 2022-2911 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade de conseiller supérieur socio-éducatif
Arrêté n° 2022-2910 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle
Arrêté n° 2022-2912 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'ergothérapeute hors classe
Arrêté n° 2022-4262 du 07/07/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'ingénieur en chef hors classe
Arrêté n° 2022-2919 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'ingénieur général
Arrêté n° 2022-2923 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'ingénieur hors classe
Arrêté n° 2022-2916 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade d'ingénieur principal
Arrêté n° 2022-2918 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade de médecin HC échelon spécial
Arrêté n° 2022-2900 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade de médecin hors classe
Arrêté n° 2022-2906 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade de psychologue hors classe
Arrêté n° 2022-2907 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade de puéricultrice hors classe
Arrêté n° 2022-4260 du 07/07/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade de puéricultrice classe supérieure
Arrêté n° 2022-4261 du 07/07/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade de sage-femme hors classe
Arrêté n° 2022-2908 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade de technicien principal de 1ère classe
Arrêté n° 2022-2921 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade de technicien principal de 2ème classe
Arrêté n° 2022-2920 du 02/06/2022

Inscription sur le tableau d'avancement au grade de médecin de 1ère classe
Arrêté n° 2022-2905 du 02/06/2022

Inscription sur la liste d'aptitude au cadre d'emplois des agents de maîtrise
Arrêté n° 2022-2926 du 02/06/2022

Inscription sur la liste d'aptitude au cadre d'emplois des assistants de conservation
Arrêté n° 2022-2927 du 02/06/2022

Inscription sur la liste d'aptitude au cadre d'emplois des attachés territoriaux
Arrêté n° 2022-2928 du 02/06/2022

Inscription sur la liste d'aptitude au cadre d'emplois des conservateurs du patrimoine
Arrêté n° 2022-2929 du 02/06/2022

Inscription sur la liste d'aptitude au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux
Arrêté n° 2022-2930 du 02/06/2022

Inscription sur la liste d'aptitude au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux
Arrêté n° 2022-2931 du 02/06/2022

Inscription sur la liste d'aptitude au cadre d'emplois des techniciens territoriaux
Arrêté n° 2022-2932 du 02/06/2022

Délégation de signature et attribution pour la direction territoriale du Sud Grésivaudan
Arrêté n°2022-4598 du 07/07/2022

Service pilotage, prospective et études

Programme : Effectifs budgétaires

Adaptation des emplois

Extrait des délibérations de la commission PERMANENTE du 22 juillet 2022

Dossier N° 2022 CP07 F 31 78

DIRECTION DE L'INNOVATION NUMERIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION

Homologation RGS relatif à la mise en place de la plateforme ESPACE-PARTENAIRES
Arrêté n°2022-1901

**



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 22 juillet 2022

DOSSIER N° 2022 CP07 B 40 40

Objet : Avenant n°1 à la convention de partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble

Politique : Europe, développement, innovation

Programme : Animation promotion économique
Opération : Chambres de commerce et d'industrie

Service instructeur : DDEV/ERGP

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations	Sub F	65738//91
Montant budgété	520 000 €
Montant déjà réparti	462 094 €
Montant de la présente répartition	21 100 €
Solde à répartir	36 806 €

Programmation de travaux

Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations
-------------	-------	-------	-------	-------

Autres (à préciser)

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 22 juillet 2022

DOSSIER N° 2022 CP07 B 40 40

Numéro provisoire : 4062 - Code matière : 7.5

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 22-07-2022

Exécutoire le : 22-07-2022

Publication le : 22-07-2022

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2022 CP07 B 40 40,

Vu l'avis de la Commission Développement, tourisme, environnement, montagne, forêt, agriculture,

DECIDE

- d'attribuer une subvention de 21 100 € en faveur de la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble pour réaliser des actions complémentaires sur l'année 2022 ;
- d'approuver et d'autoriser la signature de l'avenant n°1 à la convention de partenariat relatif auxdites actions, joint en annexe.

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes, positioned above the name Jean-Pierre Barbier.

Jean-Pierre Barbier

**AVENANT N°1
CONVENTION DE SUBVENTION
PARTENARIAT 2022**

Entre

Le Département de l'Isère, 7 rue Fantin Latour - CS 41096 - 38022 Grenoble cedex 1, représenté par son Président, Monsieur Jean-Pierre Barbier, dûment habilité à signer cet avenant à la convention de partenariat 2022 par décision de la commission permanente en date du 22 juillet 2022,
Ci-après dénommé « **Département de l'Isère** »

Et

La Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble, 5-7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble, représentée par son Président Monsieur Pierre Streiff, ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,
Ci-après dénommée « **La CCIG** »,

Vu la décision de la commission permanente du 22 juillet 2022,

IL EST EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET

Lors de la réunion de la commission permanente du 28 janvier 2022, une subvention de 11 675 € a été attribuée à la Chambre de commerce et d'industrie de Grenoble (CCIG) pour la mise en œuvre des actions 2022 dont une action sur la mobilité touristique.

Dans le cadre d'un programme de six nouvelles actions complémentaires, identifiées et co-construites, cette convention fait l'objet du présent avenant.

ARTICLE 2 : MODIFICATION DES ARTICLES 2 ET 3

- Modification de l'article 2 « ACTIONS A ENGAGER » de la convention

L'article 2 de la convention de partenariat 2022, signée le 2 mars 2022, portant sur les actions à engager est rappelé ci-dessous :

Actions 2022	Montant attribué CCIG
Soutenir le développement territorial	
1 Rendre accessibles les marchés publics locaux – Assises de la commande publique	675 €
2 Action mobilité touristique 1/Animation de la filière Vélo à assistance électrique 2/Développement de solutions de mobilité alternative	11 000 €
Total	11 675 €

Il fait l'objet de l'ajout comme suit :

Les actions listées ci-dessous complètent les actions menées au titre de la convention de partenariat 2022. Elles sont détaillées dans les fiches-action présentées en annexe.

Actions 2022	Montant attribué CCIG
Axe 1 - Soutenir le développement territorial	
1.1 Innotrophées – 21 juin 2022 Promotion de la marque ALPES ISHERE	6 000 €
1.2 Ecologie et éco-rénovation	900 €
1.3 Opportunité et faisabilité pour la création d'un observatoire touristique et économique du vélo et des pratiques cyclables en Isère	4 750 €
Total Axe 1	11 650 €
Axe 2 - Rapprocher les publics cibles du Département du monde professionnel	
2.1 Promotion de l'alternance auprès des allocataires du RSA	4162, 50 €
2.2 Développement de parcours de formation adaptés aux publics en insertion sur des métiers en tension	2 475 €
2.3 Accompagnement des allocataires du RSA vers des formations qualifiantes/certifiantes sur des métiers en tension	2 812,50 €
Total Axe 2	9 450 €
Total	21 100 €

Un axe de travail sur la stratégie commerciale en lien avec les opérations de revitalisation de territoires sera susceptible d'intervenir en fonction des besoins du Département.

- **Modification de l'article 3 « FINANCEMENT » de la convention**

L'article 3 de la convention de partenariat 2022 est rappelé ci-dessous :

Le Département de l'Isère s'engage à allouer pour l'exercice 2022 une subvention de 11 675 € afin de permettre à la CCIG de réaliser les actions définies.

Il fait l'objet de l'ajout comme suit :

Le Département de l'Isère s'engage à allouer au titre de l'avenant pour l'exercice 2022 une subvention de 21 100 € afin de permettre à la CCIG de réaliser le programme de six nouvelles actions complémentaires.

La subvention totale au titre du partenariat 2022 est de 32 775 €.

ARTICLE 3

Les autres articles de la convention non visés par le présent avenant sont inchangés.

Fait en 2 exemplaires originaux, à Grenoble, le

**Pour la Chambre de commerce et
d'industrie de Grenoble
Le Président**

**Pour le Département de l'Isère
Le Président**

Pierre Streiff

Jean-Pierre Barbier



AVENANT
Convention de partenariat 2022

Annexe

Fiches actions 2022



Axe 1
Soutenir le développement territorial



Action 1.1
Innotrophées – 21 juin 2022
Promotion de la marque ALPES ISHERE

Avenant
Convention de
Partenariat 2022

Le Département de l'Isère engage sa collaboration avec la CCI Grenoble autour de la marque ALPES ISHERE afin qu'elle contribue à l'attractivité et au développement des territoires, et plus particulièrement dans le domaine de l'innovation. Cette collaboration se concrétise au travers de la soirée de remise de prix Innotrophées.

L'événement Innotrophées est un concours annuel dont l'objectif est de détecter et valoriser les innovations des entreprises de notre territoire (sud Isère) ; 200 participants sont présents à cette soirée de remise de prix.

Trois catégories de prix récompensent les entreprises lauréates sous forme de trophée.

Trois prix « coup de cœur » sont également remis, sous forme de diplôme, à des entreprises n'ayant pas été retenues pour un trophée mais présentant cependant un fort caractère innovant dans l'une des catégories.

En 2022, le Département participe à cet événement pour la première fois.

Les prix « Trophée » seront remis ainsi :

- Start-up – trophée remis par la Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes ;
- Industrie et services aux entreprises – trophée remis par la Banque Populaire Auvergne Rhône-Alpes ;
- Entreprises à impact social et sociétal – trophée remis par Grenoble Alpes Métropole.

Les prix « Coup de cœur » seront remis ainsi :

- Le Département de l'Isère - ALPES ISHERE et Grenoble Alpes Métropole remettront chacun un prix à une entreprise choisie parmi les finalistes « Start-up et Industrie & services aux entreprises ». Il ne sera pas fait de distinction entre ces deux catégories.
- Une entreprise partenaire Ecobiz remettra un prix du jury à une entreprise choisie parmi les finalistes « Entreprises à impact social et sociétal ».

Objectifs :

- Valoriser et soutenir les entreprises innovantes de notre territoire ;
- Accroître la visibilité de la marque ALPES ISHERE dans le tissu économique du Sud Isère.

L'action est menée conjointement par la CCI Grenoble et l'agence Isère Attractivité.

Description de l'action :

Participation d'Isère Attractivité au comité de sélection (24 mai), au jury final (9 juin) et **remise d'un prix coup de cœur à une start-up** située sur le territoire sud Isère hors périmètre de GAM lors de la soirée de remise des prix (21 juin), assortie d'une dotation. La remise du prix « coup de cœur » est accompagnée de la prise de parole d'un élu.

Actions CCI :

- Promotion du concours auprès des entreprises ;
- Recrutement des candidats, organisation du comité de sélection et du jury final ;
- Organisation d'une soirée de remise des prix
- Affichage des logos du Département de l'Isère et de la marque ALPES ISHERE sur les supports de communication.

Actions Isère Attractivité :

- Visibilité de la marque ALPES ISHERE ;
- Remise d'un prix estampillé ALPES ISHERE valorisant l'innovation ;
- Dotation de 2 000 € attribuée à l'entreprise primée.



Axe 1
Soutenir le développement territorial



Action 1.1
Innotrophées – 21 juin 2022
Promotion de la marque ALPES ISHERE

Avenant
Convention de
Partenariat 2022

Public cible : entreprises et porteurs de projets, décideurs économiques.

Durée : Année 2022 – 1^{er} semestre

Lieu de réalisation : Sud Isère (circonscription de la CCI de Grenoble)

Référent : Anne-Laure PAUTY
anne-laure.pauty@grex.fr
04 76 28 29 41 / 06 86 52 99 73

Résultats prévisionnels de l'action :

Remise d'un prix coup de cœur et d'une dotation
Diffusion d'un communiqué de presse ciblé
Publications sur les réseaux sociaux pro d'Isère Attractivité

Résultats envisagés :

- Une plus grande visibilité de la marque ALPES ISHERE auprès des professionnels ;
- Une visibilité donnée à la start-up primée.

Indicateurs de résultats :

- Nombre de candidatures et nombre de participants à la soirée de remise de prix ;
- Retombées médias, relais sur les réseaux et nombre de vues.

Budget prévisionnel

Emplois	Montants	Ressources	Montants
Frais d'organisation (concours + soirée)	14 600 €	CCI de Grenoble	33 100 €
50 jours x 450 €/j	22 500 €	Département de l'Isère	
Dotation pour la start-up « coup de cœur »	2 000 €	Partenariat sur l'évènement	4 000 €
		Dotation pour la start-up « coup de cœur »	2 000 €
Total	39 100 €	Total	39 100 €



Axe 1
Soutenir le développement territorial



Action 1.2
Ecologie et éco-rénovation

Avenant
Convention de
Partenariat 2022

Dans le cadre de sa mission de service public de la performance énergétique de l'habitat, le Département de l'Isère est chargé de contribuer à l'animation de la filière d'éco-rénovation, ainsi que de favoriser la rénovation énergétique des locaux du petit tertiaire privé.

Objectifs :

- ✓ Contribuer à la réflexion menée par le Département sur la filière Eco-rénovation
- ✓ Participer à la sensibilisation des TPE-PME (petit tertiaire privé), à la rénovation énergétique des locaux

Description de l'action :

Actions CCI :

- ✓ Participation aux réunions de coordination et contribution à la réflexion et aux actions menées par le Département en faveur du petit tertiaire privé (TPE, PME)
- ✓ Participation à l'élaboration/mise à jour d'outils (guides...)
- ✓ Contribution à l'organisation de webinaires

Public cible : TPE, PME

Durée : Année 2022 – 2^{ème} semestre

Lieu de réalisation : Sud Isère (Circonscription CCI de Grenoble)

Référent : Anne-Laure PAUTY
anne-laure.pauty@grex.fr
04 76 28 29 41 / 06 86 52 99 73

Résultats prévisionnels de l'action

Résultats envisagés :

- ✓ Structuration d'une offre cohérente pour les entreprises du petit tertiaire privé
- ✓ Elaboration d'outils pratiques.

Indicateurs de résultats :

- Nombre de réunions d'échanges
- Nombre de participation à des animations, rédaction de guide etc, concernant la rénovation du petit tertiaire privé

Budget prévisionnel

Emplois	Montants	Ressources	Montants
4 jours x 450 €/j	1 800 €	CCI de Grenoble (50 %)	900 €
		Département de l'Isère (50 %)	900 €
Total	1 800 €	Total	1 800 €



Axe 1
Soutenir le développement territorial



Action 1.3
Opportunité et faisabilité pour la création d'un observatoire touristique et économique du vélo et des pratiques cyclables en Isère

Avenant
Convention de
Partenariat 2022

Depuis 2020, le Département déploie sa stratégie opérationnelle en faveur de la pratique cyclable en Isère à destination des pratiquants du quotidien, de loisirs, sportifs et touristiques. Elle a notamment pour objectifs de faciliter le parcours du cycliste en lui proposant des services et de faciliter l'accès à la pratique grâce au déploiement des équipements pour les vélos et le développement du VAE.

Dans ce cadre et depuis 2019 le Département via Isère Attractivité a mis en place en partenariat avec la CCI de Grenoble un comité d'experts VAE. Il a pour missions de :

- Fédérer les acteurs économiques de la filière,
- Être une instance de réflexion et d'échanges pour trouver des solutions aux problèmes de développement de la filière autour des questions des différents types de pratique, de la structuration des services et de la pérennité des modèles économiques des loueurs.

En complément des actions de veille, les professionnels de la filière et les collectivités ont mis en avant un besoin de données touristiques et économiques concernant les pratiques du vélo dont le VAE en Isère.

Objectifs :

- Analyser l'opportunité et la faisabilité pour la création d'un observatoire touristique et économique du vélo et des pratiques cyclables sur l'ensemble du territoire de l'Isère.
- Construire un socle de connaissances globales et plus fines de l'économie, du tourisme et des pratiques du vélo en Isère.
- Permettre aux acteurs économiques et touristiques d'anticiper les tendances de la pratique du vélo en offrant les produits et services adaptés.

 <p>CCI GRENOBLE 1^{er} ACCÉLÉRATEUR DES ENTREPRISES</p>	<p>Axe 1 Soutenir le développement territorial</p> <p>Action 1.3 Opportunité et faisabilité pour la création d'un observatoire touristique et économique du vélo et des pratiques cyclables en Isère</p>	 <p>Avenant Convention de Partenariat 2022</p>
<p>Description de l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Benchmark sur les démarches d'observation existantes sur les autres territoires français et européens (7 jours)</u> <ul style="list-style-type: none"> • Recensement des études et observatoires existants et similaires (au minimum 5 à 6 exemples : USC, Fub, Vélo et territoires, AURA tourisme, Clusters...), évaluation de partenariat potentiel à engager... • Analyse des productions et des indicateurs pertinents pour les acteurs en Isère, le Département et Isère Attractivité. • <u>Réalisation d'une enquête en ligne auprès des acteurs touristiques et économiques pour connaître leurs besoins et leurs attentes sur cet observatoire (4 jours)</u> • <u>Organisation d'une réunion de restitution avec les acteurs touristiques et économiques (2 jours) :</u> <ul style="list-style-type: none"> • Rendu du benchmark et de l'enquête. • Structuration des attentes en termes de données et leur récurrence. • Partage des objectifs opérationnels de l'observatoire avec les acteurs. <p>→ Etape de validation avec le Département et Isère Attractivité avant de débiter la phase faisabilité</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Définition de la faisabilité avec la formalisation d'une méthodologie /cahier des charges (7 jours)</u> <ul style="list-style-type: none"> • Définition des cibles, indicateurs pertinents et typologie de l'observatoire. • Définition des moyens d'observation, du traitement (enquête, questionnaire, cartographie...) et d'évolution et enrichissement de l'outil. • Définition des moyens humains et financiers. • Définition du planning de la mise en œuvre. <p>L'ensemble de ces étapes doit conduire à apporter une aide à la décision sur les suites à donner à la création d'un observatoire touristique et économique du vélo et des pratiques cyclables en Isère.</p>		
<p>Public cible : collectivités, offices de tourisme, socioprofessionnels, acteurs de la filière vélo, porteurs de projets</p>	<p>Durée : Année 2022 – 2^{ème} semestre</p>	
<p>Lieu de réalisation : Ensemble des communes de l'Isère</p>	<p>Référent : Francis Fiesinger francis.fiesinger@grenoble.cci.fr Tel 06 24 30 09 24</p>	
<p>Résultats prévisionnels</p>		



Axe 1
Soutenir le développement territorial



Action 1.3
Opportunité et faisabilité pour la création d'un observatoire touristique et économique du vélo et des pratiques cyclables en Isère

Avenant
Convention de
Partenariat 2022

Résultats envisagés :

Une synthèse du benchmarck.
Une enquête et ses résultats.
Une réunion de restitution, un support de présentation et un compte-rendu avec les acteurs touristiques et économiques mentionnant les acteurs parties prenantes du projet.
Une méthodologie/cahier des charges permettant une aide à la décision sur la poursuite du projet pour 2023.

Indicateurs de résultats :

- Le nombre d'observatoires similaires sur la pratique du vélo en France et en Europe analysés.
- Le taux de réponse à l'enquête et le nombre de personnes interrogées.
- La production d'un compte rendu formalisant l'expression des besoins et les objectifs de l'observatoire suite à la réunion avec les acteurs touristiques et économiques.
- La production de la méthodologie/cahier des charges.

Budget prévisionnel

Emplois	Montants	Ressources	Montants
1 chef de projet 10 jours 1 chargé d'étude 10 jours 10 jours x 450 €/j 10 jours x 450 €/j Frais de déplacements professionnels avec justificatifs	4 500€ 4 500€ 500 €	CCI de Grenoble (50 %) Département de l'Isère (50 %)	4 750 € 4 750€
Total	9 500€	Total	9 500 €

	<p>Axe 2 Rapprocher les publics cibles du Département du monde professionnel</p> <p>Action 2.1 Promotion de l’alternance auprès des allocataires du RSA</p>	 <p>Avenant Convention de partenariat 2022</p>
<p>Contexte : Dans le cadre de sa politique d’insertion vers l’emploi, le Département de l’Isère souhaite renforcer l’employabilité des allocataires du RSA. C’est pourquoi il souhaite proposer aux allocataires du RSA en rupture avec le monde socio-économique et en situation de vulnérabilité face à l’insertion sur le marché de l’emploi un dispositif d’information sur les opportunités qu’offre l’alternance, ses mécanismes et d’accompagnement dans l’élaboration du projet de formation.</p>		
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Accompagner des allocataires du RSA vers des formations favorisant ainsi un retour rapide à l’emploi ; ✓ Proposer un accompagnement « à la carte » et individualisé. 		
<p>Description de l’action :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Information collective sur les cursus possibles, les financements, les durées des parcours, les conditions de formation, les entreprises recruteurs, les opportunités ; 2. Visite des plateaux techniques, des espaces pédagogiques 3. Réalisation d’entretiens individuels autour du projet professionnel, soit avec la psychologue du travail du Point Orientation Apprentissage ou les conseillères d’orientation du Service Conseil Alternance ; 4. Mise en œuvre d’accompagnement dans l’élaboration d’un projet de formation ; 5. Réalisation d’immersion courte (1 semaine maximum) en centre de formation sur un/des secteurs/métiers cibles ; 6. Mini immersion en entreprise de 3 jours maximum sur des métiers couverts par le CFA et ou par CCI Formation. 		
<p>Public cible : Allocataires du RSA</p>	<p>Durée : Année 2022 – 2^{ème} semestre</p>	
<p>Lieu de réalisation : Sud Isère (Circonscription CCI de Grenoble)</p>	<p>Référent : Anaïs FERNANDES a.fernandes@grenoble.cci.fr 04-76-28-26-73/07-60-70-50-92</p>	
<p>Résultats envisagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ 1 réunion « d’information collective » ⇒ 10 allocataires en rdv individuels ⇒ 8 allocataires pass immersion ⇒ 10 allocataires mini immersion en entreprise 	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de participants aux actions ; - Nombre de candidatures sur des projets de formation professionnelle 	
<p>Budget prévisionnel de l’action :</p>		



Axe 2
Rapprocher les publics cibles du
Département du monde professionnel

Action 2.1
Promotion de l'alternance auprès des
allocataires du RSA






Avenant
Convention de
partenariat
2022



18,5 jours

Emplois	Montants
Informations collectives Ingénierie	2 jours 900
3 Informations collectives	€
3 Visites pédagogiques	(3*0,5 jour) 675 €
Entretiens individuels	(10*0.5 jour) 2250 €
Pass immersion CFA	(5 jours* 450) 2 250€
Mini immersion en entreprise	(450* 5 jours) 2250€
Total	8 325 €

Ressources	Montants
Département (50%)	4 162.50€
CCI Grenoble	4 162.50€
Total	8 325 €

	<p style="text-align: center;">Axe 2 Rapprocher les publics cibles du Département du monde professionnel</p> <p style="text-align: center;">Action 2.2 Développement de parcours de formation adapté aux publics en insertion sur des métiers en tension, représentant des enjeux majeurs pour la collectivité</p>	
Avenant Convention de partenariat 2022		
<p>Contexte : Dans le cadre de sa politique d'insertion vers l'emploi, le Département de l'Isère souhaite proposer aux allocataires du RSA en rupture en situation de vulnérabilité face à l'insertion sur le marché de l'emploi, les parcours de formation adaptée et plus inclusif. Pour ce faire, le Département de l'Isère souhaite développer des projets de formation expérimentaux (et complémentaires au droit commun), permettant d'amener les publics cibles du Département de l'insertion de s'insérer durablement dans des secteurs d'activités en tension.</p>		
<p>Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Etudier le montage de nouveaux projets de formation sur le sujet de l'Autonomie ou autres secteurs d'activité concernés par le Département de l'Isère ; ✓ Poursuite du projet existant entre le Département, l'E2C, la CCIG, l'IMT et Pôle Emploi, menés autour de la Fibre Optique (Projet : Plombiers du Numérique). 		
<p>Description de l'action :</p> <p>Cette action vise à faire émerger de nouveaux projets de formation adaptés aux besoins et aux publics en parcours d'insertion professionnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Analyse du besoin, volumétrie, phasage ; ✓ Recherche et identification de référentiel existant, ingénierie de formation et montage ; ✓ Définitions des profils de postes, recherche de candidats, accompagnement au recrutement. 		
Public cible : Allocataires du RSA	Durée : Année 2022 – 2 ^{ème} semestre	
Lieu de réalisation : Sud Isère (Circonscription CCI de Grenoble)	Référent : Anaïs FERNANDES a.fernandes@grenoble.cci.fr 04-76-28-26-73/07-60-70-50-92	
<p>Résultats envisagés :</p> <p>Nombre de Personnes Impactées par l'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 10 personnes ; <p>Nombre de projets de formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement du projet mis en œuvre « les plombiers du numérique » ; - Mise en œuvre d'un autre projet de formation expérimentale 	<p>Indicateurs de résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes intégrées dans un parcours de formation ; - Nombre de projets développés ou mis en œuvre 	
Budget prévisionnel de l'action :		

	Axe 2 Rapprocher les publics cibles du Département du monde professionnel		
	Action 2.2 Développement de parcours de formation adapté aux publics en insertion sur des métiers en tension, représentant des enjeux majeurs pour la collectivité		Avenant Convention de partenariat 2022
11 jours			
Emplois	Montants	Ressources	Montants
Analyse du besoin	5j*450 : 2 250€	Département 50%	2 475€
Identification référentiel et ingénierie	6j*450 : 2 700€	CCI Grenoble	2 475€
Total	4 950 €	Total	4 950 €

	Axe 2 Rapprocher les publics cibles du Département du monde professionnel	
	Action 2.3 Accompagnement d'allocataires du RSA vers des formations qualifiantes/certifiantes sur des métiers en tension, représentant des enjeux majeurs pour la collectivité	

Contexte : Dans le cadre de sa politique d'insertion vers l'emploi, le Département de l'Isère souhaite proposer aux allocataires du RSA en rupture avec le monde socio-économique et en situation de vulnérabilité face à l'insertion sur le marché de l'emploi, la possibilité de suivre une formation diplômante à visée professionnelle. Le campus de l'alternance de la CCI propose un certain nombre de formations à visée professionnelle immédiate dans des secteurs d'activité qui affichent des forts besoins de recrutement.

Objectif :

- ✓ Accompagner des allocataires du RSA vers des formations à visée professionnelle immédiate dans des secteurs d'activité qui affichent des forts besoins de recrutement, favorisant ainsi un retour rapide à l'emploi.

Description de l'action :

- ✓ Elaboration d'un plan de formation adapté en fonction des besoins de compétences identifiés dans la phase du dispositif : formation continue ou par alternance ;
- ✓ Recherche d'entreprises correspondant au métier ciblé du dispositif pour un contrat d'apprentissage ou professionnalisation en fonction du profil du candidat ;
- ✓ Suivi tous les 2 mois en plus du livret d'apprentissage classique lors d'une formation par alternance (3 suivis par allocataire)

Public cible : Allocataires du RSA

Durée : Année 2022 – 2^{ème} semestre

Lieu de réalisation : Sud Isère (Circonscription CCI de Grenoble)

Référent : Anaïs FERNANDES
a.fernandes@grenoble.cci.fr
04-76-28-26-73/07-60-70-50-92

Résultats envisagés :

- Nombre de Personnes intégrées dans une alternance (Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ;
 - Nombre de personnes engagées dans un plan de formation continue
- ⇒ **Objectif global : 5 allocataires**

Indicateurs de résultats :

- Nombre de personnes intégré dans une alternance
- Nombre de personnes engagé dans un plan de formation continue

Budget prévisionnel de l'action :

12,5 jours

Emplois	Montants
Elaboration Plan de formation	5 jours*450 : 2 250 €
Suivi après intégration	7.5 jours*450 : 3 600 €

Ressources	Montants
Département 50%	2 812.50€
CCI Grenoble	2 812.50€

Total 5 625 €

Total 5 625€



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 22 juillet 2022

DOSSIER N° 2022 CP07 C 32 58

Objet : Avis du Département relatif au changement de nom de la commune de Le Monestier-du-Percy

Politique : Administration générale

Programme :

Opération :

Service instructeur : DDEV/CLP

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 22 juillet 2022

DOSSIER N° 2022 CP07 C 32 58

Numéro provisoire : 4097 - Code matière : 9.2

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Délibération de référence pour les délégations : Délibération n°2022 BS 2022 F 32 14 du 24 juin 2022

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 22-07-2022

Exécutoire le : 22-07-2022

Publication le : 22-07-2022

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2022 CP07 C 32 58,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

de donner un avis favorable au changement de nom de la commune de Le Monestier-du-Percy qui devient Monestier-du-Percy.

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping lines that form a stylized, somewhat abstract shape. The signature is positioned above the printed name 'Jean-Pierre Barbier'.

Jean-Pierre Barbier



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 22 juillet 2022

DOSSIER N° 2022 CP07 C 14 54

Objet : Dotations territoriales des territoires du Haut-Rhône dauphinois, de Porte des Alpes, de l'Isère rhodanienne, du Voironnais-Chartreuse, du Sud-Grésivaudan, du Grésivaudan, du Vercors, du Trièves, de la Matheysine, de l'Agglomération Grenobloise

Politique : Solidarité territoriale

Programme : Aides aux communes
Opération : Dotation des territoires

Service instructeur : DDEV/CLP

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations	DOTTER
Montant budgété	
Montant déjà réparti	
Montant de la présente répartition	
Solde à répartir	
Programmation de travaux				
Imputations	
Montant budgété	
Montant déjà réparti	
Montant de la présente répartition	
Solde à répartir	
Conventions, contrats, marchés				
Imputations	
Autres (à préciser)				

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 22 juillet 2022

DOSSIER N° 2022 CP07 C 14 54

Numéro provisoire : 4127 - Code matière : 7.5

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :Finances - individualiser les crédits votés par l'assemblée départementale : octroyer ou retirer des subventions, participations, prêts et secours, bourses et allocations diverses, décider du versement de cotisations et d'indemnités diverses, hors celles versées aux conseillers départementaux ; affecter les opérations de travaux ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 22-07-2022

Exécutoire le : 22-07-2022

Publication le : 22-07-2022

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2022 CP07 C 14 54,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

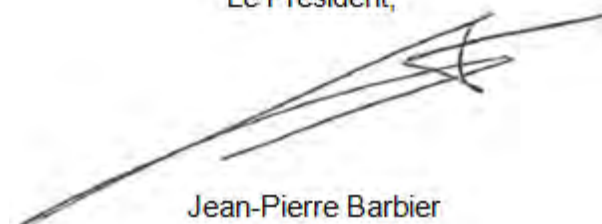
DECIDE

d'attribuer les montants indiqués au titre de la répartition de la dotation territoriale, pour les opérations listées, par territoire, dans les annexes 1 (origine des crédits ramenés détaillée en annexe 3) :

Territoire	Enveloppe année 2022	Montant déjà réparti	Répartition présente CP	Origine des crédits		
				Enveloppe année 2022	Crédits récupérés 2022	Crédits récupérés 2021
Haut-Rhône Dauphinois	1 929 033 €	748 017 €	481 535 €	481 535 €		
Porte des Alpes	2 555 603 €	1 418 089 €	925 970 €	925 970 €		
Vals du Dauphiné	1 192 500 €	746 239 €	0	€		
Isère-Rhodanienne	1 864 209 €	1 595 341 €	258 851 €	247 455 €	11 396 €	
Bièvre-Valloire	2 512 500 €	2 089 613 €	0	€		
Voironnais-Chartreuse	2 032 500 €	1 094 908 €	756 487 €	756 487 €		
Sud-Grésivaudan	1 680 199 €	1 511 798 €	71 496 €	71 496 €		
Grésivaudan	2 212 500 €	819 558 €	116 291 €	116 291 €		
Vercors	672 500 €	51 896 €	58 065 €	58 065 €		
Trièves	1 485 306 e	82 531 €	374 478 €	374 478 €		
Matheysine	1 618 150 €	620 475 €	130 013 €	130 013 €		
Oisans	1 350 000 €	897 518 €	0			
Agglomération Grenobloise	3 895 000 €	759 924 €	1 853 353 €	1 853 353 €		
TOTAL	25 000 000 €	12 435 907 €	5 026 539 €	5 015 143 €	11 396 €	

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Pierre Barbier

Dotation territoriale 2022 (date de caducité : 31/12/2023)

Canton	Maître d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Présente CP	nomenclature comptable						
									2436-204141 Commune	2448-2041422 commune	3036-204141 interco	3037-204142 interco	PR 2960-204142/75 commune	PR 3044-204142/75 interco	
La Verpilliere	Chamagnieu	Extension et réhabilitation du groupe scolaire	Scolaire et petite enfance	1 951 835 €	1 000 000 €	40%	400 000 €	260 000 €		260 000 €					
Morestel	Courtenay	Création d'une aire de jeux aux abords du groupe scolaire	Equipements de plein-air	66 793 €	66 793 €	40%	26 717 €	26 717 €		26 717 €					
Morestel	Courtenay	Extension et réhabilitation de la mairie	Bâtiments communaux et intercommunaux	547 062 €	494 038 €	40%	197 615 €	117 615 €		117 615 €					
Charvieu-Chavagneux	Crémieu	Mise aux normes et sécurisation des aires de jeux pour enfants	Equipements de plein-air	72 753 €	72 753 €	25%	18 188 €	18 188 €		18 188 €					
Charvieu-Chavagneux	Leyrieu	Création d'un espace ludique et sportif terrain Bunet	Equipements de plein-air	22 537 €	22 537 €	40%	9 015 €	9 015 €		9 015 €					
Charvieu-Chavagneux	Moras	Réhabilitation et extension de l'école	Scolaire et petite enfance	514 626 €	500 052 €	40%	200 021 €	50 000 €		50 000 €					
TOTAL ENVELOPPE 2022									481 535 €		481 535 €				

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Montant travaux HT	Subvention totale		AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS												TOTAL subventions	taux de financement prévisionnel
				Département	Montant	EPCI	D/A*	Région	D/A*	Etat	D/A*	Europe	D/A*	Autre personne publique	D/A*	Montant			
La Verpilliere	Chamagnieu	Extension et réhabilitation du groupe scolaire	1 951 835 €	600 000 €				571101 D		390367 D								1 561 468 €	80%
Morestel	Courtenay	Création d'une aire de jeux aux abords du groupe scolaire	66 793 €	26 717 €				26100 D										52 817 €	79%
Morestel	Courtenay	Extension et réhabilitation de la mairie	547 062 €	197 615 €				50000 D		85919 D								333 534 €	61%
Charvieu-Chavagneux	Crémieu	Mise aux normes et sécurisation des aires de jeux pour enfants	72 753 €	18 188 €						21155 D								39 343 €	54%
Charvieu-Chavagneux	Leyrieu	Création d'un espace ludique et sportif terrain Bunet	22 537 €	9 015 €						9000 D								18 015 €	80%
Charvieu-Chavagneux	Moras	Réhabilitation et extension de l'école	514 626 €	302 946 €						102925 D								405 871 €	79%

* Demandé/Attribué

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 29/04/2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Charvieu-Chavagneux	Annoisin-Chatelans	Aménagement d'une aire de jeux	Equipements de plein-air	70 006 €	70 006 €	40%	28 002 €					28 002 €		
Charvieu-Chavagneux	Anthon	Restructuration du pôle scolaire avec construction d'un restaurant scolaire	Scolaire et petite enfance	1 085 000 €	1 000 000 €	40%	400 000 €					90 000 €	310 000 €	
Morestel	Arandon-Passins	Construction d'une salle multi-fonction avec restaurant scolaire	Bâtiments + Scolaire et petite enfance	565 604 €	565 604 €	25%	141 401 €	100 000 €			41 401 €			
La Verpillière	Chamagnieu	Extension et réhabilitation de la mairie	Bâtiments	928 703 €	750 000 €	40%	300 000 €				100 000 €	200 000 €		
La Verpillière	Chamagnieu	Extension et réhabilitation du groupe scolaire	Scolaire et petite enfance	1 951 835 €	1 000 000 €	40%	400 000 €	97 312 €		260 000 €		42 688 €		
La Verpillière	Chamagnieu	Rénovation du terrain de foot pour homologation FFF et mise en place d'un arrosage automatique	Equipements de plein-air	146 168 €	146 168 €	40%	58 467 €					58 467 €		
Morestel	Charette	Acquisition de jeux de plein-air	Equipements de plein-air	7 478 €	7 478 €	40%	2 991 €					2 991 €		
Charvieu-Chavagneux	Charvieu-Chavagneux	Construction d'une salle de restauration scolaire et d'une salle polyvalente	Scolaire et petite enfance	1 491 600 €	1 000 000 €	25%	250 000 €		250 000 €					
Charvieu-Chavagneux	Chozeau	Extension et aménagement de l'espace multi-activité	Bâtiments	815 953 €	657 802 €	40%	263 121 €				134 320 €	128 801 €		
Charvieu-Chavagneux	Chozeau	Remise en état de deux courts de tennis	Equipements de plein-air	19 964 €	19 964 €	40%	7 986 €					7 986 €		
Morestel	Corbelin	Réfection du toit de l'atelier communal	Bâtiments	53 629 €	53 629 €	25%	13 407 €		13 407 €					
Morestel	Courtenay	Création d'une aire de jeux aux abords du groupe scolaire	Equipements de plein-air	66 793 €	66 793 €	40%	26 717 €			26 717 €				
Morestel	Courtenay	Création d'un sanitaire aux normes PMR au boulodrome	Bâtiments	22 607 €	22 607 €	40%	9 043 €					9 043 €		
Morestel	Courtenay	Extension et réhabilitation de la mairie	Bâtiments	547 062 €	494 038 €	40%	197 615 €			117 615 €		80 000 €		
Charvieu-Chavagneux	Crémieu	Mise aux normes et sécurisation des aires de jeux pour enfants	Equipements de plein-air	72 753 €	72 753 €	25%	18 188 €			18 188 €				
Morestel	Creys-Mepieu	construction d'une salle polyvalente	Bâtiments	2 846 000 €	750 000 €	25%	187 500 €				107 500 €	80 000 €		
Charvieu-Chavagneux	Dizimieu	Restauration de l'église	Bâtiments	532 648 €	532 648 €	40%	213 059 €					90 000 €	123 059 €	
La Verpillière	Frontonas	Construction d'une salle communale à vocation multiple mais non sportive	Bâtiments	937 322 €	750 000 €	25%	187 500 €	97 500 €	90 000 €					
La Verpillière	Frontonas	Création d'un aménagement multiactivité intergénérationnel de plein-air	Equipements de plein-air	100 123 €	100 123 €	25%	25 030 €				25 030 €			
Morestel	Le Bouchage	Installation d'un restaurant scolaire	Scolaire et petite enfance	426 361 €	394 450 €	40%	157 780 €					90 000 €	67 780 €	
Morestel	Le Bouchage	Reconstruction de nouveaux sanitaires PMR	Installation communale et interco.	42 619 €	42 619 €	40%	17 048 €					17 048 €		
Charvieu-Chavagneux	Leyrieu	Création d'un espace ludique et sportif terrain Buret	Equipements de plein-air	22 537 €	22 537 €	40%	9 015 €			9 015 €				

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 29/04/2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative		
Charvieu-Chavagneux	Leyrieu	Extension de la mairie et travaux d'amélioration des performances énergétiques	Bâtiments	464 074 €	464 074 €	40%	185 630 €				105 630 €	80 000 €				
Morestel	Montalieu-Vercieu	Réhabilitation lourde et extension de l'école maternelle	Scolaire et petite enfance	1 437 000 €	1 000 000 €	25%	250 000 €					90 000 €	160 000 €			
Charvieu-Chavagneux	Moras	Réhabilitation et extension de l'école	Scolaire et petite enfance	514 626 €	500 052 €	40%	200 021 €			50 000 €		100 000 €	50 021 €			
Morestel	Oplevoz	Construction d'une chaufferie bois pour la salle des fêtes	Bâtiments	177 857 €	94 104 €	40%	37 642 €					37 642 €				
Morestel	Porcieu-Ambagnieu	Réhabilitation et extension des locaux périscolaires et restaurant scolaire	Scolaire et petite enfance	864 000 €	864 000 €	25%	216 000 €					90 000 €	126 000 €			
Charvieu-Chavagneux	Saint Baudille de la Tour	Aménagement du jardin public (aire de jeux et terrain multisport)	Equipements de plein-air	113 071 €	113 071 €	40%	45 228 €					45 228 €				
Charvieu-Chavagneux	Saint Baudille De La Tour	Rénovation et extension de l'école	Scolaire et petite enfance	1 150 000 €	1 000 000 €	40%	400 000 €	200 000 €	200 000 €		200 000 €					
Morestel	Saint Sorlin de Morestel	Réhabilitation du bâtiment de la mairie et mise au norme de l'accueil	Bâtiments	197 672 €	197 672 €	40%	79 069 €					79 069 €				
Morestel	Saint Sorlin de Morestel	Rénovation de l'ancienne école et transformation en salle polyvalente	Bâtiments	270 500 €	270 500 €	40%	108 200 €					90 000 €	18 200 €			
Charvieu-Chavagneux	Siccieu St Julien et Carisieu	Rénovation énergétique de l'école primaire	Scolaire et petite enfance	507 836 €	507 836 €	40%	203 134 €					80 000 €	123 134 €			
Morestel	Soleyminieu	Aménagement d'un jeu de boules de pétanque	Equipements de plein-air	12 655 €	12 655 €	40%	5 062 €					5 062 €				
Morestel	Soleyminieu	Création d'une aire de jeux et d'un skate-park	Equipements de plein-air	168 404 €	168 404 €	40%	67 362 €					67 362 €				
Morestel	Vasselain	Traitement thermique du bâtiment de l'ancienne école : changement des volets	Bâtiments	14 600 €	7 040 €	40%	2 816 €					2 816 €				
Morestel	Vertrieu	Création d'une aire de jeux accessible PMR, place du 19 mars 1962	Equipements de plein-air	29 084 €	29 084 €	40%	11 634 €					11 634 €				
Morestel	Vézéronce-Curtin	Construction d'un WC Place Clodomir	Bâtiments	28 438 €	28 438 €	25%	7 110 €				7 110 €					
Morestel	Vézéronce-Curtin	Remplacement du système de chauffage du "Relais 171"	Bâtiments	62 530 €	62 530 €	25%	15 633 €					15 633 €				
Charvieu-Chavagneux	Villemoirieu	Rénovation de l'étanchéité de l'église	Bâtiments	68 509 €	64 323 €	25%	16 081 €					16 081 €				
Charvieu-Chavagneux	Villette D'Anthon	Rénovation et extension des vestiaires du stade de football	Bâtiments	873 432 €	750 000 €	25%	187 500 €				187 500 €					
Charvieu-Chavagneux	Villette d'Anthon	Rénovation et réaménagement du bâtiment de la cure	Bâtiments	396 000 €	396 000 €	25%	99 000 €					90 000 €	9 000 €			
TOTAL ENVELOPPE 2022											748 017 €	481 535 €	513 881 €	1 825 553 €	987 194 €	0 €

Crédits attribués 2022 (caducité 31/12/2023)

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	répartie à la présente	nomenclature comptable						
									2436-204141 Commune	2448-2041422 commune	3036-204141 Interco	3037-204142 Interco	PR 2960-204142/75 commune	PR 3044-204142/75 interco	
Bourgoin Jallieu	Bourgoin Jallieu	Construction de vestiaires pour les équipes féminines au stade de foot Pré-Pommier	Equipement Sportif et/ou Culturel	151 806 €	151 806 €	20%	30 361 €	30 361 €		30 361 €					
La Verpillière	Charantonnay	Sécurisation de l'entrée du village	Aménagement de sécurité Voirie Départementale	148 049 €	90 486 €	40%	36 194 €	36 194 €						36 194 €	
La Verpillière	Grenay	Construction d'un restaurant scolaire et salle d'activités	Scolaire	1 139 321 €	500 000 €	30%	150 000 €	150 000 €		150 000 €					
L'Isle d'Abeau	Maubec	Aménagement plateau plein air multisports	Equipement Sportif et/ou Culturel	262 256	209 215	30%	62 765 €	62 765 €		62 765 €					
Bourgoin Jallieu	Nivolas Vermelle	Extension de l'école maternelle	Scolaire	343 853	343 852	20%	68 770 €	68 770 €		68 770 €					
Charvieu-Chavagneux	Saint Hilaire de Brems	Réhabilitation thermique de l'espace socio culturel "Jean Bouise"	Equipement Sportif et/ou Culturel	117 242	117 242	40%	46 897 €	46 897 €		46 897 €					
La Verpillière	Saint Georges d'Espérance	Création d'un restaurant scolaire et de deux salles de classes	Scolaire	1 473 760	1 000 000	30%	300 000 €	300 000 €		300 000 €					
La Verpillière	Satolas-et-Bonce	Extension du restaurant scolaire et création espace péri-scolaire	Scolaire	1 299 060	750 000	20%	150 000 €	150 000 €		150 000 €					
Bourgoin Jallieu	Saint-Savin	Rénovation du bâtiment communal "Maison de la chasse"	Batiments communaux	97 257	97 257	30%	29 177 €	29 177 €		29 177 €					
Bièvre	Sainte Anne sur Gervonde	Agrandissement de l'école communale André Frenod	Scolaire	1 161 161	750 000	40%	300 000	51 806 €		51 806 €				36 194 €	
TOTAL ATTRIBUE 2022									925 970 €		889 776 €			36 194 €	

34

Canton	Maîtrise d'ouvrage	Opération	Montant travaux HT	Montant subvention CG	EPCI		Région		Etat		Europe		Autre personne publique		Total subventions	taux de financement prévisionnel
					Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*		
Bourgoin Jallieu	Bourgoin Jallieu	Construction de vestiaires pour les équipes féminines au stade de foot Pré-Pommier	151 806 €	30 361 €											30 361 €	20,00%
La Verpillière	Charantonnay	Sécurisation de l'entrée du village	148 049 €	36 194 €					19 907 € D				0 €		56 101 €	37,89%
La Verpillière	Grenay	Construction d'un restaurant scolaire et salle d'activités	1 139 321 €	350 000 €					89 500 € D				40 500 € D		480 000 €	42,13%
L'Isle d'Abeau	Maubec	Aménagement plateau plein air multisports	262 256 €	62 765 €			127 512 €						15 000 €		205 277 €	78,27%
Bourgoin Jallieu	Nivolas Vermeille	Extension de l'école maternelle	343 853 €	137 541 €			0 €		68 771 € D						206 312 €	60,00%
La Verpillière	Saint Georges d'Espérance	Création d'un restaurant scolaire et de deux salles de classes	1 473 760 €	500 000 €			0 €						0 €		500 000 €	33,93%
Charvieu-Chavagneux	Saint Hilaire de Breng	Réhabilitation thermique de l'espace socio culturel "Jean Bouise"	117 242 €	46 897 €			46 897 € D								93 794 €	80,00%
La Verpillière	Satolas-et-Bonce	Extension du restaurant scolaire et création espace péri-scolaire	1 299 060 €	350 000 €											350 000 €	26,94%
Bourgoin Jallieu	Saint-Savin	Rénovation du bâtiment communal "Maison de la chasse"	97 257 €	29 177 €			44 859 € A								74 036 €	76,12%
Bièvre	Sainte Anne sur Gervonde	Agrandissement de l'école communale André Frenod	1 161 161 €	500 000 €											500 000 €	43,06%

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 18/03/2022	Présente CP	Tranche indicative 2022	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
La Verpillière	Artas	Aménagement du complexe Joseph Morel	Equipement Sportif et/ou Culturel	250 720	175 000	40%	70 000 €	21 000 €	49 000 €					
La Verpillière	Artas	Aménagement d'un dispositif d'arrosage du terrain de football	Equipement Sportif et/ou Culturel	248 772	22 500	40%	9 000 €					9 000 €		
La Verpillière	Artas	Réhabilitation énergétique (isolation et éclairage) du gymnase municipal	Equipement Sportif et/ou Culturel	210 500	175 000	40%	70 000 €					70 000 €		
La Verpillière	Artas	Remplacement du système de chauffage du gymnase communal	Equipement Sportif et/ou Culturel	225 020	175 000	40%	70 000 €					70 000 €		
Bièvre	Beauvoir de Marc	Installation d'un terrain multisports entre le gymnase et la salle des fêtes	Equipement Sportif et/ou Culturel	39 373	39 373	40%	15 749 €					15 749 €		
	Bièvre Isère Communauté	Aménagement de la maison de l'Enfance à Chatonnay	Petite enfance	1 080 055	175 000	40%	70 000 €					70 000 €		
La Verpillière	Bonnefamille	Aménagement d'un carrefour sur la Route Départementale 36 et la Route Départementale 24	Aménagement de sécurité VD	239 935	100 000	40%	40 000 €					40 000 €		
Bourgoin Jallieu	Bourgoin Jallieu	Construction d'un restaurant scolaire à Jean Rostand (Champfleuri)	Scolaire	1 242 094	750 000	20%	150 000 €					150 000 €		
Bourgoin Jallieu	Bourgoin Jallieu	Construction de vestiaires pour les équipes féminines au stade de foot Pré-Pommier	Equipement Sportif et/ou Culturel	151 806	151 806	20%	30 361 €					30 361 €		
Bourgoin Jallieu	Bourgoin Jallieu	Création d'une salle de restauration à l'école Pré-Benit	Scolaire	280 500	280 500	20%	56 100 €					56 100 €		
Bourgoin Jallieu	Bourgoin Jallieu	Travaux de reconstruction et rénovation énergétique du gymnase municipal COSEC et de ses vestiaires	Equipement Sportif et/ou Culturel	270 683	270 683	20%	54 137 €					54 137 €		
La Verpillière	Charantonay	Sécurisation de l'entrée du village	Aménagement de sécurité VD	148 049	90 486	40%	36 194 €					36 194 €		
La Verpillière	Charantonay	Extension du restaurant scolaire	Scolaire	668 100	375 000	40%	150 000 €					150 000 €		
Bourgoin Jallieu	Chateauvillain	Aménagement aire de jeux (agres fitness) et renforcement de la sécurité aux abords	Equipement Sportif et/ou Culturel	24 490	24 490	40%	9 796 €					9 796 €		
Bièvre	Chatonnay	Création d'un city stade	Equipement Sportif et/ou Culturel	36 240	36 240	40%	14 496 €					14 496 €		
Bièvre	Chatonnay	Réhabilitation de la mairie	Batiments communaux non productifs de revenus	57 537	57 537	40%	23 015 €					23 015 €		
Bièvre	Chatonnay	Réhabilitation du groupe scolaire (Agrandissement et mise aux normes)	Scolaire	2 333 333	750 000	40%	300 000 €					199 219 €	100 781 €	
Bièvre	Chatonnay	Rénovation des vestiaires du club de football	Equipement Sportif et/ou Culturel	35 870	35 870	40%	14 348 €						14 348 €	
L'isle d'Abeau	Cheze neuve	Création d'un Etablissement Recevant du Public dans la grange communale existante	Batiments communaux non productifs de revenus	175 050	75 000	40%	30 000 €					30 000 €		
L'isle d'Abeau	Culin	Equipements sportifs - Zone de Lucle	Equipement Sportif et/ou Culturel	13 720	13 720	45%	6 174 €					6 174 €		
La Verpillière	Diemoz	Rénovation tennis courts extérieurs	Equipement Sportif et/ou Culturel	89 920	89 420	30%	26 826 €					26 826 €		

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 18/03/2022	Présente CP	Tranche indicative 2022	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
La Verpillière	Diemoz	Eclairage en LED au stade de football	Equipement Sportif et/ou Culturel	45 716	45 716	30%	13 715 €					13 715 €		
La Verpillière	Diemoz	Restructuration du terrain de football synthétique	Equipement Sportif et/ou Culturel	332 997	233 333	30%	70 000 €					70 000 €		
Bourgoin Jallieu	Domarin	Réhabilitation énergétique école René Fillet	Scolaire	152 152	152 152	20%	30 430 €				30 430 €			
Bourgoin Jallieu	Domarin	Création terrain multisports et agrès de fitness	Equipement Sportif et/ou Culturel	94 876	94 876	20%	18 975 €					18 975 €		
Bourgoin Jallieu	Ecluse Badinières	Aménagements d'équipements sportifs (Fitness, Pumptrack)	Equipement Sportif et/ou Culturel	156 201	156 201	30%	46 860 €				46 860 €			
Bourgoin Jallieu	Ecluse Badinières	Remplacement de l'éclairage du terrain de football par un éclairage LED	Equipement Sportif et/ou Culturel	59 620	59 620	30%	17 886 €					17 886 €		
Bourgoin Jallieu	Ecluse Badinières	Rénovation et création de locaux associatifs dans l'ancienne école Arc-en-ciel	Equipement Sportif et/ou Culturel	261 464	233 333	30%	70 000 €						70 000 €	
L'Isle d'Abeau	Four	Mise en place des éclairages LED dans le gymnase	Equipement Sportif et/ou Culturel	27 364	27 364	30%	8 209 €					8 209 €		
L'Isle d'Abeau	Four	Réaménagement de la mairie	Batiments communaux non productifs de revenus	159 879	100 000	30%	30 000 €					30 000 €		
L'Isle d'Abeau	Four	Aménagement et rénovation d'un équipement sportif - stade municipal	Equipement Sportif et/ou Culturel	31 018	31 018	30%	9 305 €					9 305 €		
La Verpillière	Grenay	Construction d'un restaurant scolaire et salle d'activités	Scolaire	1 139 321	500 000	30%	150 000 €			150 000 €				
La Verpillière	Grenay	Aménagements sécuritaires sur la RD 53 (plateau ralentisseur, création de chaussée, écluse et trottoirs)	Aménagement de sécurité VD	125 227	125 227	30%	37 568 €					37 568 €		
La Verpillière	Grenay	Aménagements sécuritaires RD 1006	Aménagement de sécurité VD	197 595	133 333	30%	40 000 €					40 000 €		
La Verpillière	Heyrieux	Réhabilitation de l'espace Jules Ferry en salle de danse	Equipement Sportif et/ou Culturel	524 800	350 000	20%	70 000 €	42 984 €	27 016 €					
La Verpillière	Heyrieux	Travaux de mise aux normes d'accessibilité et de sécurité salle de sport et vestiaires football	Accessibilité des personnes handicapées	98 982	98 982	20%	19 796 €				19 796 €			
La Verpillière	Heyrieux	Construction d'un court de tennis couvert	Equipement Sportif et/ou Culturel	537 467	350 000	20%	70 000 €				70 000 €			
La Verpillière	Heyrieux	Extension du local de boxe au gymnase Tardy	Equipement Sportif et/ou Culturel	113 469	113 469	20%	22 694 €					22 694 €		
La Verpillière	Heyrieux	Aménagements sécuritaires de la rue Victor Hugo (Route Départementale 53 A)	Aménagement de sécurité VD	45 250	45 250	20%	9 050 €					9 050 €		
La Verpillière	La Verpillière	Réhabilitation des vestiaires de rugby	Equipement Sportif et/ou Culturel	1 009 939	350 000	20%	70 000 €				70 000 €			
La Verpillière	La Verpillière	Réfection du terrain synthétique et éclairage LED du complexe sportif des Loipes	Equipement Sportif et/ou Culturel	849 390	350 000	20%	70 000 €					70 000 €		
La Verpillière	La Verpillière	Rénovation des quatre courts de tennis à l'extérieur du complexe sportif "Les Loipes"	Equipement Sportif et/ou Culturel	279 266	279 266	20%	55 853 €						55 853 €	
Bourgoin Jallieu	Les Eparres	Rénovation de la toiture de la salle des platanes	Batiments communaux	19 093	19 093	30%	5 728 €				5 728 €			
Bourgoin Jallieu	Les Eparres	Aménagements de sécurité sur la RD 23 A	Amenagement de sécurité	48 610	48 610	30%	14 583 €				14 583 €			

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 18/03/2022	Présente CP	Tranche indicative 2022	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Bievre	Lieudieu	Réalisation d'un local à destination des associations sportives et culturelles dans l'ancienne maison "Méaud"	Batiments communaux	114 620	66 667	45%	30 000 €	13 756 €	16 244 €					
L'Isle d'Abeau	L'Isle d'Abeau	Création d'un pôle social dans les anciens locaux du Crous	Batiments communaux non productifs de revenus	909 551	150 000	20%	30 000 €		30 000 €					
L'Isle d'Abeau	L'Isle d'Abeau	Travaux de mise en accessibilité au x Personnes à Mobilité Réduite au GS les 3 Vallons	Accessibilité des personnes handicapés	166 421	100 000	20%	20 000 €		20 000 €					
L'Isle d'Abeau	L'Isle d'Abeau	Rénovation thermique du groupe scolaire 16 "Les Coleaux de Chasse"	Scolaire	1 186 451	1 186 451	20%	237 290 €					237 290 €		
L'Isle d'Abeau	L'Isle d'Abeau	Amélioration de la performance énergétique et rénovation durable du gymnase Saint Hubert	Equipement Sportif et/ou Culturel	249 921	249 921	20%	49 984 €						49 984 €	
L'Isle d'Abeau	L'Isle d'Abeau	Amélioration de la performance énergétique au Groupe Scolaire 20 "Le Petit Prince"	Scolaire	120 649	120 649	20%	24 130 €						24 130 €	
L'Isle d'Abeau	Maubec	Aménagement plateau plein air multisports	Equipement Sportif et/ou Culturel	262 256	209 215	30%	62 765 €			62 765 €				
Bourgoin Jallieu	Meyrié	Réalisation d'un Pump Track autour de la maison Prévart	Equipement Sportif et/ou Culturel	84 860	84 833	30%	25 450 €					25 450 €		
L'Isle d'Abeau	Meyrieu les Etangs	Rénovation thermique de la salle des fêtes	Batiments communaux non productifs de revenus	119 163	72 413	40%	28 965 €		28 965 €					
La Tour-du-Pin	Montcarra	Extension et réhabilitation de l'école communale (création classes supplémentaires en primaire et maternelle)	Scolaire	902 928	666 667	45%	300 000 €		62 563 €			237 437 €		
La Tour-du-Pin	Montcarra	Création d'un city stade et aire de jeux	Equipement Sportif et/ou Culturel	159 075	155 556	45%	70 000 €	21 000 €	49 000 €					
Bourgoin Jallieu	Nivolas Vermelle	Extension de l'école maternelle	Scolaire	343 853	343 852	20%	68 770 €			68 770 €				
Bourgoin Jallieu	Nivolas Vermelle	Rénovation du sol sportif du gymnase municipal	Equipement Sportif et/ou Culturel	67 395	67 395	20%	13 479 €					13 479 €		
La Verpillière	Oytier St Oblas	Construction d'un restaurant scolaire	Scolaire	742 833	442 000	30%	132 600 €	42 896 €	89 704 €					
La Verpillière	Roche	Amélioration de l'accessibilité et isolation de la mairie	Batiments communaux non productifs de revenus	436 889	75 000	40%	30 000 €					30 000 €		
La Verpillière	Roche	Aménagement de sécurité dans le secteur de Fournéat - Route Départementale 126	Aménagement de sécurité VD	520 386	100 000	40%	40 000 €						40 000 €	
Biévre	Royas	Rénovation de terrain de tennis extérieur	Equipement Sportif et/ou Culturel	29 354	29 354	45%	13 209 €		13 209 €					
Biévre	Royas	Remplacement des menuiseries de la mairie	Batiments communaux non productifs de revenus	28 000	28 000	45%	12 600 €					12 600 €		
Bourgoin Jallieu	Ruy Montceau	Réhabilitation de la salle de sport "salle verte"	Equipement Sportif et/ou Culturel	30 229	30 229	20%	6 046 €					6 046 €		
L'Isle d'Abeau	Saint Agnin sur Bion	Création d'un équipement sportif	Equipement Sportif et/ou Culturel	40 028	40 028	40%	16 011 €	6 912 €	9 099 €					

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 18/03/2022	Présente CP	Tranche indicative 2022	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
L'isle d'Abeau	Saint Alban de Roche	Aménagements de sécurité devant les établissements scolaires (Route Départementale 124)	Aménagement de sécurité VD	49 323	49 323	20%	9 865 €						9 865 €	
Bourgoin Jallieu	Saint Chef	Travaux d'isolation de la maison des associations d'Arcisse	Batiments communaux non productifs de revenus	63 839	63 839	40%	25 536 €					25 536 €		
Bourgoin Jallieu	Saint Chef	Rénovation d'un terrain de football en gazon synthétique	Equipement Sportif et/ou Culturel	790 569	175 000	40%	70 000 €				70 000 €			
Bourgoin Jallieu	Saint Chef	Rénovation de l'école élémentaire du Bourg	Scolaire	522 913	375 000	40%	150 000 €					150 000 €		
Bourgoin Jallieu	Saint Chef	Extension des locaux techniques municipaux	Batiments communaux non productifs de revenus	181 544	75 000	40%	30 000 €						30 000 €	
La Verpillière	Saint Georges d'Espéranche	Construction et éclairage de deux courts de tennis	Equipement Sportif et/ou Culturel	147 000	147 000	30%	44 100 €				44 100 €			
La Verpillière	Saint Georges d'Espéranche	Création d'un restaurant scolaire et de deux salles de classes	Scolaire	1 473 760	1 000 000	30%	300 000 €						300 000 €	
La Verpillière	Saint Georges d'Espéranche	Réhabilitation du stade Laura (gazon synthétique et éclairage)	Equipement Sportif et/ou Culturel	87 966	87 966	30%	26 390 €					26 390 €		
La Verpillière	Saint Georges d'Espéranche	Remplacement du système d'éclairage au gymnase de l'Alliance	Equipement Sportif et/ou Culturel	25 421	25 421	30%	7 626 €					7 626 €		
Charvieu-Chavagneux	Saint Hilaire de Brens	Réhabilitation thermique de l'espace socio culturel "Jean Bouise"	Equipement Sportif et/ou Culturel	117 242	117 242	40%	46 897 €				46 897 €			
Charvieu-Chavagneux	Saint Hilaire de Brens	Réhabilitation de la maison des associations	Equipement Sportif et/ou Culturel	41 730	41 730	40%	16 692 €					16 692 €		
Charvieu-Chavagneux	Saint Hilaire de Brens	Rénovation du city stade	Equipement Sportif et/ou Culturel	37 368	37 368	40%	14 947 €					14 947 €		
L'isle d'Abeau	Saint-Jean-de-Bourney	Réfection de la salle communale des ifs	Batiments communaux non productifs de revenus	26 247	26 247	30%	7 874 €				7 874 €			
L'isle d'Abeau	Saint-Jean-de-Bourney	Création de terrains multisports	Equipement Sportif et/ou Culturel	170 500	155 500	30%	46 650 €						46 650 €	
L'isle d'Abeau	Saint-Jean-de-Bourney	Remplacement des projecteurs du terrain de rugby par des éclairages à LED	Equipement Sportif et/ou Culturel	100 000	100 000	30%	30 000 €					30 000 €		
La Verpillière	Saint Just Chaleyssin	Extension de l'école Pierre Scize (groupe scolaire)	Scolaire	533 700	533 700	30%	160 110 €	49 833 €	110 277 €					
La Verpillière	Saint Just Chaleyssin	Travaux de menuiseries des salles jaune et orange du Clos Moudru	Batiments communaux non productifs de revenus	21 120	21 120	30%	6 336 €					6 336 €		
Bourgoin Jallieu	Saint Marcel Bel Accueil	Rénovation du stade et réalisation d'un système d'arrosage automatique	Equipement Sportif et/ou Culturel	65 320	65 320	40%	26 128 €					26 128 €		
La Verpillière	Saint Quentin Fallavier	Création de deux courts de tennis	Equipement Sportif et/ou Culturel	191 908	189 659	20%	37 932 €	29 886 €	8 046 €					
La Verpillière	Saint Quentin Fallavier	Réfection de la toiture et isolation du gymnase du loup	Equipement Sportif et/ou Culturel	122 246	122 246	20%	24 449 €					24 449 €		
La Verpillière	Saint Quentin Fallavier	Réfection du terrain synthétique du stade de Tharabie	Equipement Sportif et/ou Culturel	479 000	350 000	20%	70 000 €						70 000 €	

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 18/03/2022	Présente CP	Tranche indicative 2022	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
La Verpillière	Saint Quentin Fallavier	Réhabilitation thermique et réaménagement intérieur de l'école Bellevue	Scolaire	700 000	700 000	20%	140 000 €						140 000 €	
Bourgoin Jallieu	Saint-Savin	Rénovation du bâtiment communal "Maison de la chasse"	Batiments communaux non productifs de revenus	97 257	97 257	30%	29 177 €			29 177 €				
Bourgoin Jallieu	Saint-Savin	Reprise/Mise en conformité des installations de ventilation à l'école maternelle du Bourg	Scolaire	57 913	57 913	30%	17 374 €					17 374 €		
Bourgoin Jallieu	Saint-Savin	Aménagement d'un espace ludique et sportif intergénérationnel	Equipement Sportif et/ou Culturel	138 741	109 892	30%	32 968 €						32 968 €	
Bièvre	Sainte Anne sur Gervonde	Changement d'éclairage au stade municipal	Equipement Sportif et/ou Culturel	12 580	12 580	40%	5 032 €		5 032 €					
Bièvre	Sainte Anne sur Gervonde	Agrandissement de l'école communale André Frenod	Scolaire	1 161 161	750 000	40%	300 000			51 806 €		248 194 €		
La Verpillière	Satolas-et-Bonce	Extension du restaurant scolaire et création espace péri-scolaire	Scolaire	1 299 060	750 000	20%	150 000 €			150 000 €				
Bièvre	Savas Mépin	Aménagements d'équipements sportifs extérieurs	Equipement Sportif et/ou Culturel	87 316	52 285	45%	23 528 €		23 528 €					
L'isle d'Abeau	Tramolé	Rénovation de la salle socio culturelle et sportive	Equipement Sportif et/ou Culturel	921 024	175 000	40%	70 000 €					70 000 €		
L'isle d'Abeau	Tramolé	Réalisation d'un équipement sportif de type Pump Track	Equipement Sportif et/ou Culturel	27 046	27 046	40%	10 818 €					10 818 €		
Charvieu	Trept	Réhabilitation de l'ancienne école de Cozance en Etablissement Recevant du Public de 5ème catégorie	Batiments communaux non productifs de revenus	438 353	100 000	30%	30 000 €					30 000 €		
Charvieu	Trept	Aménagement de sécurité sur la Route Départementale 517	Amenagement de sécurité VD	710 692	133 333	30%	40 000 €						40 000 €	
La Verpillière	Valencin	Réhabilitation de deux terrains de tennis	Equipement sportif et/ou culturel	65 007	65 007	30%	19 502 €		19 502 €					
La Verpillière	Valencin	Remplacement des menuiseries extérieures de la mairie	Batiments communaux non productifs de revenus	31 423	31 423	30%	9 427 €					9 427 €		
La Verpillière	Valencin	Transformation en gazon synthétique d'un terrain de football en gazon naturel	Equipement sportif et/ou culturel	692 290	233 333	30%	70 000 €					70 000 €		
L'isle d'Abeau	Vaux Milieu	Extension de l'école et de la cantine Saint Exupéry	Scolaire	517 289	449 527	20%	89 905 €	26 972 €	62 933 €					
Charvieu-Chavagneux	Venerieu	Rénovation énergétique de la salle des fêtes communale	Equipement sportif et/ou culturel	35 670	35 670	40%	14 268 €					14 268 €		
L'isle d'Abeau	Villefontaine	Réalisation nouveau pas de tir à l'arc	Equipement sportif et/ou culturel	152 000	152 000	20%	30 400 €		30 400 €					
L'isle d'Abeau	Villefontaine	Réhabilitation énergétique du groupe scolaire GS1 "Gallié" l'arc	Scolaire	2 300 000	1 500 000	20%	300 000 €		300 000 €					
Bièvre	Villeneuve de Marc	Rénovation de la salle des fêtes à vocation sportive et culturelle	Equipement sportif et/ou culturel	612 000	175 000	40%	70 000 €					70 000 €		
Morestel	Vignieu	Réhabilitation du stade - Création d'une zone sportive et culturelle	Equipement sportif et/ou culturel	194 879	161 338	40%	64 535 €					64 535 €		
TOTAL ATTRIBUE									1 418 089 €	925 970 €	211 186 €	2 532 500 €	733 629 €	0 €

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Montant travaux HT	Subvention totale Département		AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS												TOTAL subventions Montant	taux de financement prévisionnel	
				Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*			
Vienne 2	Côtes d'Arej	Travaux d'accessibilité de l'église	26 450	6 363															1 1 653	44%
Vienne 2	Clonas sur Varèze	Construction d'une salle intercommunale festive et d'animation culturelle	2 200 000	239 558			100 000	D	200 000	D									539 558	25%
Roussillon	Péage de Roussillon	Rénovation du Gymnase Ollier	100 000	20 000			20 000	D	20 000	D									60 000	60%
Vienne 1&2	Vienne	Réhabilitation du bâtiment Locagère	5 329 069	934 635			2 027 722	D	475 800	A									3 788 157	71%
Vienne 1&2	Vienne	Eclairage du terrain d'honneur de rugby du stade Etcheberry	550 000	110 000					250 000	D									360 000	65%

* Demandé/Attribué

Canton	Maître d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 29 avril 2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Roussillon	Agnin	Réhabilitation de l'école (Démolition et reconstruction)	Scolaire	994 715 €	670 214 €	25%	167 554 €		50 266 €			117 288 €		
Vienna 2	Assieu	Travaux d'accessibilité de l'église et des locaux associatifs	Accessibilité	71 166 €	71 166 €	25%	17 792 €		17 792 €					
Vienna 2	Assieu	Rénovation de la salle des fêtes	Equipements socio-culturels	226 467 €	226 467 €	25%	56 617 €						56 617 €	
Roussillon	Bougé-Chambalud	Création d'un terrain multisports	Equipements sportifs	93 125 €	93 125 €	25%	23 281 €		23 281 €					
Vienna 1&2	CCAS de Vienna	Mise en accessibilité du foyer Camille Jouffray	Accessibilité	26 005 €	26 005 €	20%	5 201 €					5 201 €		
Roussillon	Chapelle de sureu	Mise en accessibilité de la salle des fêtes	Accessibilité	79 250 €	79 250 €	30%	23 775 €		23 775 €					
Vienna 1	Chasse sur Rhône	Aménagement de nouveaux locaux pour le CCAS	Equipements socio-culturels	137 543 €	137 543 €	15%	20 631 €							20 631 €
Vienna 2	Cheysieu	Construction d'un multi-accueil	Equipements socio-culturels	1 191 600 €	200 872 €	25%	50 218 €						50 218 €	
Vienna 2	Cheysieu	Extension du restaurant scolaire	Scolaire	222 899 €	144 000 €	25%	36 000 €		10 800 €			25 200 €		
Vienna 1	Chuzelles	Aménagement de sécurité le long de la RD123A	Aménagement sécurité sur RD	341 208 €	341 208 €	25%	85 302 €	25 591 €				42 651 €	17 060 €	
Vienna 2	Clonas sur Varèze	Extension du foyer communal pour accessibilité PMR	Accessibilité	148 304 €	148 304 €	25%	37 076 €					11 123 €	25 953 €	
Vienna 2	Clonas sur Varèze	Construction d'une salle intercommunale festive et d'animation culturelle	Equipements socio-culturels	2 200 000 €	1 597 050 €	15%	239 558 €	146 917 €		92 641 €				
Vienna 2	Clonas sur Varèze	Restructuration de la Maison des platanes	Equipements socio-culturels	225 072 €	206 446 €	25%	51 612 €		15 484 €			36 128 €		
Vienna 2	Clonas sur Varèze	Aménagement des espaces sportifs et ludiques "Est-Ouest"	Equipements sportifs	600 350 €	600 350 €	25%	150 088 €					45 026 €	105 062 €	
Vienna 2	Côtes d'Arey	Travaux d'accessibilité de l'église	Accessibilité	26 450 €	25 450 €	25%	6 363 €			6 363 €				
Vienna 2	Côtes d'Arey	Construction d'un restaurant scolaire et d'une chaufferie bois	Scolaire	2 233 936 €	1 097 750 €	25%	274 438 €						274 438 €	
Vienna 2	Eyzin-Pinet	Aménagement de la rue du stade (RD38)	Aménagement sécurité sur RD	162 377 €	131 100 €	30%	39 330 €						39 330 €	
Vienna 1	Moidieu-Détourbe	Aménagement de la RD38	Aménagement sécurité sur RD	332 853 €	310 800 €	30%	93 240 €	27 972 €				46 620 €	18 648 €	
Roussillon	Péage de Roussillon	Création d'un City Parc aux Ayencins	Equipements sportifs	258 000 €	258 000 €	Ft	31 814 €		31 814 €					
Roussillon	Péage de Roussillon	Rénovation du Gymnase Ollier	Equipements sportifs	100 000 €	100 000 €	20%	20 000 €			20 000 €				
Roussillon	Péage de Roussillon	Réhabilitation de l'annexe Ollier pour l'accueil périscolaire	Petite enfance	248 372 €	248 372 €	20%	49 674 €		14 902 €			34 772 €		
Roussillon	Péage de Roussillon	Réhabilitation de l'école maternelle Ollier	Scolaire	1 015 250 €	1 015 250 €	20%	203 050 €					60 915 €	142 135 €	
Roussillon	Péage de Roussillon	Rénovation et extension de l'école maternelle des Ayencins	Scolaire	1 660 000 €	1 580 347 €	20%	316 069 €						25 590 €	290 479 €

Canton	Maître d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 29 avril 2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Vienna 1	Pont-Evêque	Création d'un terrain synthétique	Equipements sportifs	1 025 027 €	1 025 027 €	15%	153 754 €					46 126 €	107 628 €	
Vienna 1	Pont-Evêque	Agrandissement et réhabilitation thermiques du groupe scolaire J.Y. Cousteau	Scolaire	1 594 663 €	1 444 763 €	15%	216 714 €					79 171 €	137 543 €	
Roussillon	Roussillon	Création d'un terrain synthétique au stade de la Terre rouge	Equipements sportifs	1 200 000 €	1 200 000 €	15%	180 000 €		54 000 €			126 000 €		
Roussillon	Sablons	Création d'une nouvelle chaufferie (PAC Eau/Eau) et d'un réseau de chaleur du centre socio-culturel	Equipements socio-culturels	359 974 €	359 974 €	20%	71 995 €		71 995 €					
Vienna 2	Saint-Clair du Rhône	Rénovation de la salle de l'Espace Bénatru pour l'accueil enfants/jeunesse	Petite enfance	479 600 €	379 511 €	15%	56 927 €		17 078 €			39 849 €		
Vienna 2	Saint-Clair du Rhône	Construction d'un groupe scolaire, d'un restaurant scolaire et d'une cuisine centrale	Scolaire	4 988 458 €	4 156 360 €	15%	623 454 €						623 454 €	
Vienna 2	Saint-Maurice IEXII	Rénovation des systèmes d'éclairage du complexe omnisports	Equipements sportifs	129 688 €	129 688 €	15%	19 453 €		19 453 €			19 309 €		
Vienna 2	Saint-Maurice IEXII	Aménagement d'un skatepark	Equipements sportifs	128 729 €	128 729 €	15%	19 309 €							
Vienna 2	Saint-Maurice IEXII	Modernisation du système de chauffage du complexe omnisports	Equipements sportifs	410 857 €	410 857 €	15%	61 629 €							61 629 €
Vienna 2	Saint-Sorlin de Vienna	Installation d'une aire de jeux	Equipements sportifs	89 335 €	89 335 €	35%	31 267 €		31 267 €					
Roussillon	Salaise sur Sanne	Rénovation thermique de l'école Joliot Curie - Phase 2	Scolaire	907 500 €	907 500 €	10%	90 750 €		27 225 €			63 525 €		
Roussillon et Vienna 2	SASS 4 Villages	Réalisation d'un terrain de football synthétique	Equipements sportifs	1 039 952 €	1 039 952 €	30%	311 986 €		249 589 €			62 397 €		
Vienna 1	Septème	Création d'un terrain de football synthétique	Equipements sportifs	532 000 €	510 728 €	25%	127 682 €	84 378 €	43 304 €					
Vienna 1	Septème	Agrandissement des services périscolaires	Petite enfance	232 400 €	232 400 €	25%	58 100 €							58 100 €
Vienna 1	Septème	Création d'un chemin piéton le long de la route de Chapulay (RD38)	Aménagement sécurité sur RD	87 570 €	87 570 €	25%	21 893 €							21 893 €
Vienna 1	Serpaize	Construction d'un restaurant scolaire	Scolaire	1 031 270 €	804 750 €	30%	241 425 €		72 427 €			168 998 €		
Vienna 1	Serpaize	Création d'un City Parc et d'une piste en gazon synthétique	Equipements sportifs	138 210 €	138 210 €	30%	41 463 €							41 463 €
Vienna 1	Seyssuel	Restructuration du restaurant scolaire	Scolaire	692 348 €	449 450 €	20%	89 890 €						89 890 €	
Vienna 2	SI Chonas - St-Prim	Rénovation du chauffage de la salle polyvalente	Equipements socio-culturels	139 895 €	139 895 €	25%	34 974 €		34 974 €					

Canton	Maître d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Depense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 29 avril 2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Vienna 2	SIGIS	Rénovation de l'éclairage des enceintes sportives (Roches de Condrieu et Saint-Clair du Rhône)	Equipements sportifs	227 540 €	151 693 €	20%	30 339 €					9 102 €	21 237 €	
Roussillon	Sonnay	Aménagement de la plaine de sports	Equipements sportifs	352 217 €	352 217 €	25%	88 054 €					26 416 €	61 638 €	
Vienna 2	Vernioz	Aménagements aux abords du groupe scolaire avec accessibilité des espaces éducatifs et sportifs	Equipements sportifs	321 038 €	321 038 €	25%	80 260 €		24 078 €			56 182 €		
Vienna 1&2	Vienna	Mise en accessibilité des locaux 14/16 rue Lafayette attenants à l'école Lafayette	Accessibilité	152 950 €	152 950 €	20%	30 590 €		9 177 €		21 413 €			
Vienna 1&2	Vienna	Réhabilitation de la salle polyvalente de Gémens	Equipements socio-culturels	1 277 764 €	1 277 764 €	20%	255 553 €		255 553 €					
Vienna 1&2	Vienna	Réhabilitation du bâtiment Locagère	Equipements socio-culturels	5 329 069 €	4 673 175 €	20%	934 635 €		280 391 €	137 640 €		516 604 €		
Vienna 1&2	Vienna	Eclairage du terrain d'honneur de rugby du stade Etcheberry	Equipements sportifs	550 000 €	550 000 €	20%	110 000 €		84 400 €	2 207 €				
Vienna 1&2	Vienna	Mise en accessibilité du groupe scolaire Michel Servet	Scolaire	565 100 €	565 100 €	20%	113 020 €		33 906 €			79 114 €		
Vienna 1&2	Vienna	Mise en accessibilité du bâtiment La Ferme à Malissol	Accessibilité	113 295 €	113 295 €	20%	22 659 €						22 659 €	
Vienna 1&2	Vienna Condrieu Agglo	Amélioration énergétique du gymnase de l'Isle	Equipements sportifs	117 000 €	117 000 €	20%	23 400 €						23 400 €	
Vienna 1&2	Vienna Condrieu Agglo	Rénovation du stand de tir	Equipements sportifs	101 500 €	101 500 €	20%	20 300 €					20 300 €		
Vienna 1&2	Vienna Condrieu Agglo	Construction de locaux pour le RAM des Cédres	Petite enfance	345 900 €	290 550 €	20%	58 110 €		58 110 €					
Vienna 1&2	Vienna Condrieu Agglo	Rénovation et mise aux normes des locaux de l'EAJE et du RAM de Malissol	Petite enfance	455 881 €	455 881 €	20%	91 176 €							91 176 €
Vienna 1&2	Vienna Condrieu Agglo	Création d'un bassin de régulation des eaux pluviales - secteur du Valeron à Serpalze	Risques naturels	201 500 €	201 500 €	20%	40 300 €		40 300 €					
Vienna 1&2	Vienna Condrieu Agglo	Aménagements de protection contre les inondations à Chuzelles - Combe de Boussole	Risques naturels	522 415 €	522 415 €	20%	104 483 €					104 483 €		
Vienna 1	Villette de Vienna	Création d'une aire de sports et loisirs	Equipements sportifs	105 000 €	105 000 €	25%	26 250 €							26 250 €
				TOTAL ATTRIBUE					1 595 341 €	258 851 €	21 413 €	1 842 500 €	1 842 500 €	611 621 €
				TOTAL CREDITS RAMENES 2022						11 396 €				
				TOTAL ENVELOPPE 2022					1 595 341 €	247 455 €	21 413 €			

Crédits ramenés 2022

Canton	Maître d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Présente CP	nomenclature comptable			
									204141	2041422	PR - 204142/75	
Roussillon	Bougé-Chambalud	Création d'un terrain multisports	Equipements sportifs	93 125 €	93 125 €	25%	23 281 €	- 2 436 €		2 436 €		
Vienne 2	Saint-Sorlin de Vienne	Installation d'une aire de jeux	Equipements sportifs	89 335 €	89 335 €	35%	31 267 €	- 3 099 €			3 099 €	
Vienne 2	SI Chonas - St-Prim	Rénovation du chauffage de la salle polyvalente	Equipements socio-culturels	139 895 €	139 895 €	25%	34 974 €	- 5 861 €		5 861 €		
TOTAL CREDITS RAMENES 2022									-11 396 €	- €	8 297 €	3 099 €

Dotation territoriale 2022 (date de caducité : 31/12/2023)

Canton	Maître d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Présente CP	nomenclature comptable							
									2436-204141 Commune	2448-2041422 commune	3036-204141 interco	3037-204142 interco	PR 2960-20414275 commune	PR 3044-20414275 interco		
Le Grand Lemps	Chirens	Reconstruction et extension de l'école élémentaire	bâtiment	1 328 172 €	1 006 989 €	34%	342 377 €	200 000 €								
Le Grand Lemps	Massieu	Confortement d'un pont sur l'Ahnau	Voirie	48 620 €	48 620 €	42%	20 420 €	20 420 €								
Voiron	Murette (La)	Réhabilitation globale du Chemin de la Zille	voirie	199 847 €	199 847 €	38%	75 942 €	75 942 €								
Tullins	Rives	Travaux d'accessibilité du parvis de l'Hôtel de Ville	accessibilité	335 000 €	335 000 €	32%	107 200 €	107 200 €								
Chartreuse-Guiers	St Joseph de Rivière	Agrandissement du cimetière	espace public	96 320 €	96 320 €	24%	23 117 €	23 117 €								
Voiron	Sure en Chartreuse (La)	Travaux d'aménagement de l'école primaire et rénovation thermique	bâtiment	1 015 820 €	804 079 €	29%	233 183 €	233 183 €								
Tullins	Tullins	Création d'un parking	espace public	140 000 €	140 000 €	14%	19 600 €	19 600 €								
Le Grand Lemps	Villages du lac de Palladru	Travaux sanitaire Salle Pallas	Bâtiment	35 893 €	35 893 €	14%	5 025 €	5 025 €								47
Voiron	Voiron	Restructuration urbaine du grand Brunetière	Voirie	1 351 665 €	300 000 €	24%	72 000 €	72 000 €								
TOTAL ENVELOPPE 2022									756 487 €							756 487 €

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Montant travaux HT	Subvention totale Département		AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS										TOTAL subventions	taux de financement prévisionnel	
				Montant	EPCI	Région	Etat	Europe	Autre personne publique	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*			
																		Montant
Le Grand Lemps	Chirens	Reconstruction et extension de l'école élémentaire	1 328 172 €	542 377 €													542 377 €	41%
Le Grand Lemps	Massieu	Confortement d'un pont sur l'Ainan	48 620 €	20 420 €				9 724	D								20 420 €	62%
Voiron	Murette (La)	Réhabilitation globale du Chemin de la Zille	199 847 €	75 942 €	17 636	D	31 000	D	35 300	D							124 578 €	80%
Tullins	Rives	Travaux d'accessibilité du parvis de l'Hôtel de Ville	335 000 €	107 200 €													107 200 €	32%
Chartreuse-Guiers	St Joseph de Rivière	Agrandissement du cimetière	96 320 €	23 117 €			15 000	D									38 117 €	40%
Voiron	Sure en Chartreuse (La)	Travaux d'aménagement de l'école primaire et rénovation thermique	1 015 820 €	433 183 €			100 000	D	187 164	D							720 347 €	71%
Tullins	Tullins	Création d'un parking	140 000 €	19 600 €													19 600 €	14%
Le Grand Lemps	Villages du lac de Paladru	Travaux sanitaire Salle Pallas	35 893 €	5 025 €													5 025 €	14%
Voiron	Voiron	Restructuration urbaine du grand Brunetière	1 351 665 €	72 000 €	170 541	A	411 008	A									653 549 €	48%

* Demandé/Attribué

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 29 avril 2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Le Grand Lemps	Billieu	Rénovation et extension de la salle des fêtes	bâtiment	946 975 €	745 200 €	43%	320 436 €		320 436 €					
Le Grand Lemps	Billieu	Mise aux normes du terrain de football	espace public	37 535 €	37 535 €	21%	7 883 €							7 883 €
Voiron	Buisse (La)	Extension de l'école élémentaire et extension du restaurant scolaire	bâtiment	2 231 041 €	1 200 000 €	26%	312 000 €							312 000 €
Interco	CAPV	Création d'un local multifonctions au campus de la Brunerie	bâtiment	304 200 €	230 000 €	20%	46 000 €					46 000 €		
Interco	CAPV	Réfection de voirie dans la ZA des Eplagnes	voirie	415 700 €	200 000 €	20%	40 000 €		40 000 €					
Interco	CC Cœur de Chartreuse	Extension du pôle tertiaire	bâtiments	1 150 000 €	813 000 €	30%	243 900 €					243 900 €		
Interco	CC Cœur de Chartreuse	Aménagement d'un bâtiment en accueil jeunes et point information jeunesse	bâtiment	140 000 €	140 000 €	30%	42 000 €					42 000 €		
Interco	CC Cœur de Chartreuse	Réhabilitation bâtiment ZA Grange Vernin	bâtiments	1 650 000 €	1 200 000 €	30%	360 000 €					360 000 €		
Chartreus e-Guiers	Charancieu	Travaux de sécurité du centre-bourg	voirie	167 769 €	167 769 €	19%	31 877 €		31 877 €					
Chartreus e-Guiers	Charancieu	réalisation d'un parking dans le centre bourg	espace public	150 599 €	150 599 €	10%	15 060 €		15 060 €					
Chartreus e-Guiers	Charancieu	Construction d'une nouvelle école et d'une cantine scolaire dans un bâtiment existant à réhabiliter	bâtiment	1 967 280 €	1 200 000 €	19%	228 000 €							228 000 €
Le Grand Lemps	Charavines	Construction d'un bâtiment communal et inter-associatif	bâtiment	140 929 €	135 097 €	32%	43 231 €		43 231 €					
Le Grand Lemps	Charavines	Eclairage du stade de foot	espace public	46 000 €	46 000 €	16%	7 360 €					7 360 €		
Le Grand Lemps	Chirens	Reconstruction et extension de l'école élémentaire	bâtiment	1 328 172 €	1 006 989 €	34%	342 377 €			200 000 €		142 377 €		
Le Grand Lemps	Chirens	Réaménagement de la Place de la Fontaine	espace public	143 271 €	143 271 €	17%	24 357 €		24 357 €					
Le Grand Lemps	Chirens	Création d'un cheminement piétons au Fagot RD1075	Voirie	54 312 €	54 312 €	34%	18 467 €		18 467 €					
Le Grand Lemps	Chirens	Réaménagement de l'école élémentaire phase 2	bâtiment	810 600 €	810 600 €	33%	267 498 €							267 498 €
Voiron	Coublevie	Construction d'un bâtiment vestiaire pour le stade de la Dalmassière	bâtiment	575 500 €	575 500 €	22%	126 610 €					126 610 €		
Voiron	Coublevie	Réhabilitation de la halle Charminelle	Bâtiment	145 885 €	145 885 €	23%	33 554 €		33 554 €					
Voiron	Coublevie	Aménagement du parc d'Orgeoise	Espace public	331 657 €	331 657 €	11%	36 483 €		36 483 €					
Voiron	Coublevie	Construction d'un nouveau pôle maternelle	bâtiment	5 080 000 €	1 200 000 €	23%	276 000 €							200 000 €
Voiron	Coublevie	Stade Paul Martel et Bois Roux, création et rénovation d'un espace multisports et loisirs extérieur	espace public	325 618 €	325 618 €	11%	35 818 €							35 818 €

Canton	Maire d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 29 avril 2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Chartreus e-Guiers	Entre deux Guiers	Agrandissement de l'école communale	bâtiment	1 237 823 €	1 200 000 €	24%	288 000 €						288 000 €	
Chartreus e-Guiers	Entre deux Guiers	Création d'espaces ludiques	espace public	73 329 €	73 329 €	12%	8 800 €		8 800 €					
Chartreus e-Guiers	Entre deux Guiers	Sécurisation de voiries communales	voirie	27 935 €	27 935 €	24%	6 705 €					6 705 €		
Chartreus e-Guiers	Entre deux Guiers	Réparation des voiries communales Chantvovent et Lozier	voirie	207 396 €	200 000 €	22%	44 000 €					44 000 €		
Le Grand Lemps	Massieu	Confortement d'un pont sur l'Alban	Voirie	48 620 €	48 620 €	42%	20 420 €			20 420 €				
Le Grand Lemps	Massieu	Remplacement des fenêtres de la mairie	bâtiment	13 228 €	13 228 €	42%	5 556 €						5 556 €	
Chartreus e-Guiers	Merlas	Travaux de réparation des voies communales	voirie	45 720 €	45 720 €	35%	16 002 €							16 002 €
Chartreus e-Guiers	Miribel les Echelles	Réfection de la voie communale chemin de Chailles	Voirie	62 749 €	62 749 €	37%	23 217 €					23 217 €		
Chartreus e-Guiers	Miribel les Echelles	Création d'un city stade	espace public	76 539 €	76 539 €	19%	14 542 €		14 542 €					
Chartreus e-Guiers	Miribel les Echelles	Rénovation de l'ancienne école maternelle en vue d'y accueillir l'école élémentaire et la garderie	bâtiment	1 066 672 €	1 066 672 €	37%	394 669 €						394 669 €	
Tullins	Moirans	Sécurisation des sorties piétonnes des écoles Eluard, Philippe et Veil	voirie	22 000 €	22 000 €	24%	5 280 €		5 280 €					
Tullins	Moirans	Mise en accessibilité et sécurisation du trottoir de la rue de la République du N°75 au 92	accessibilité	51 410 €	51 410 €	24%	12 338 €						12 338 €	
Le Grand Lemps	Monferrat	Aire de jeux au stade municipal	espace public	36 302 €	36 302 €	16%	5 808 €				5 808 €			
Le Grand Lemps	Monferrat	Aménagement du chemin du Verratet	voirie	46 442 €	46 442 €	33%	15 326 €						15 326 €	
Le Grand Lemps	Monferrat	Extension école primaire Pégoud	bâtiment	1 117 454 €	1 117 454 €	32%	357 586 €					357 586 €		
Voiron	Murette (La)	Réhabilitation globale du Chemin de la Zille	voirie	199 847 €	199 847 €	38%	75 942 €			75 942 €				
Voiron	Murette (La)	Réhabilitation et extension de l'école de la Murette	bâtiment	760 132 €	760 132 €	38%	288 850 €							288 850 €
Voiron	Murette (La)	Réhabilitation de la voirie communale "Descente du Pavé" à la Murette	voirie	29 065 €	29 065 €	38%	11 045 €					11 045 €		
Tullins	Réaumont	Rénovation de deux courts de tennis extérieurs	espace public	132 536 €	132 536 €	15%	19 881 €		19 881 €					
Tullins	Réaumont	Réfection du mur d'enceinte Est du cimetière communal	espace public	43 110 €	43 110 €	14%	6 035 €						6 035 €	
Tullins	Rives	Travaux d'accessibilité du parvis de l'Hôtel de Ville	accessibilité	335 000 €	335 000 €	32%	107 200 €			107 200 €				

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 29 avril 2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Tullins	Rives	Rénovation de l'école Libération	bâtiment	2 110 289 €	1 200 000 €	31%	372 000 €							372 000 €
Voiron	St Aupre	Entretien et renforcement de la VC	voirie	14 592 €	14 952 €	34%	5 084 €		5 084 €					
Voiron	St Aupre	Rénovation énergétique des ateliers municipaux	bâtiment	23 386 €	23 386 €	34%	7 952 €		7 952 €					
Voiron	St Aupre	Aménagement des Grands Prés création d'un pôle ludo sportif	espace public	136 513 €	136 516 €	17%	23 208 €							23 208 €
Tullins	St Blaise du Buis	Refection enrobé - Route du Guichard	Voirie	101 262 €	101 262 €	30%	30 379 €				30 379 €			
Tullins	St Blaise du Buis	Rénovation des deux courts de tennis	Espace public	55 542 €	49 140 €	15%	7 371 €		7 371 €					
Chartreus e-Guiers	St Bueil	Enrobé sur le parking du Presbytère et accès PMR	espace public	35 699 €	35 699 €	21%	7 497 €							7 497 €
Tullins	St Cassien	Aménagement d'un local associatif	bâtiment	43 535 €	43 535 €	31%	13 496 €				13 496 €			
Voiron	St Cassien	Aménagement de sécurité RD12 Tronçon entrée ouest de la commune et la place Molozza	voirie	375 220 €	300 000 €	31%	93 000 €							93 000 €
Chartreus e-Guiers	St Christophe sur Guiers	Création et remplacement des vitraux de l'église	Bâtiment	88 340 €	88 340 €	19%	16 785 €		16 785 €					
Chartreus e-Guiers	St Christophe sur Guiers	Voirie 2022 - Route de Périères	voirie	47 320 €	47 320 €	38%	17 982 €				17 982 €			51
Voiron	St Etienne de Crosssey	Aménagement de l'IOAP Rossignol	voirie	125 847 €	125 847 €	23%	28 945 €					28 945 €		
Voiron	St Etienne de Crosssey	Aire multisports beach	espace public	46 792 €	46 792 €	12%	5 616 €						5 616 €	
Chartreus e-Guiers	St Geoire en Valdaïne	Projet de développement intergénérationnel	espace public	192 639 €	192 639 €	17%	32 749 €						32 749 €	
Tullins	St Jean de Moirans	Création d'un skate park et d'une aire de jeux	espace public	90 000 €	90 000 €	12%	10 800 €						10 800 €	
Tullins	St Jean de Moirans	Renovation et extension de l'école communale	bâtiment	3 150 000 €	1 200 000 €	24%	288 000 €						288 000 €	
Chartreus e-Guiers	St Joseph de Rivière	Mise en accessibilité de bâtiments	accessibilité	65 132 €	65 132 €	48%	31 264 €		31 264 €					
Chartreus e-Guiers	St Joseph de Rivière	Création d'une aire de jeux et d'un city stade	espace public	188 000 €	188 000 €	24%	45 120 €					45 120 €		
Chartreus e-Guiers	St Joseph de Rivière	Agrandissement du cimetière	espace public	96 320 €	96 320 €	24%	23 117 €			23 117 €				
Chartreus e-Guiers	St Joseph de Rivière	Aménagement du lavoir au centre bourg	espace public	43 550 €	43 550 €	23%	10 017 €					10 017 €		
Chartreus e-Guiers	St Laurent du Pont	Réhabilitation du complexe sportif Charles Boursier	espace public	182 214 €	182 214 €	12%	21 866 €		21 866 €					

Canton	Maire d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 29 avril 2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Chartreus e-Guiers	St Laurent du Pont	Réhabilitation de la cure de Villette	bâtiment	380 000 €	380 000 €	24%	91 200 €					91 200 €		
Chartreus e-Guiers	St Pierre de Chartreuse	Aménagement du Plan de Ville	voirie	550 000 €	202 689 €	43%	87 157 €					87 157 €		
Chartreus e-Guiers	St Pierre de Chartreuse	Renouvellement et aménagement de deux cimetières	espace public	106 355 €	106 355 €	21%	22 335 €		22 335 €					
Chartreus e-Guiers	St Pierre de Chartreuse	Plan d'adressage et de signalisation de la commune	espace public	49 803 €	49 803 €	21%	10 459 €		10 459 €					
Chartreus e-Guiers	St Pierre de Chartreuse	Réfection des routes et ouvrages communaux suite aux dégâts causés par les interpersés le 29/12/21	voirie	200 000 €	200 000 €	43%	86 000 €					86 000 €		
Chartreus e-Guiers	St Pierre d'Entremont	Aménagement de la place centrale	espace public	381 640 €	381 640 €	20%	76 328 €						76 328 €	
Chartreus e-Guiers	St Pierre d'Entremont	Construction de nouveaux garages et locaux techniques	bâtiment	500 000 €	500 000 €	41%	205 000 €						205 000 €	
Chartreus e-Guiers	St Pierre d'Entremont	Travaux de restauration du pont Noirfond	voirie	289 905 €	289 905 €	42%	121 760 €							121 760 €
Voiron	Sure en Chartreuse (La)	Travaux d'aménagement de l'école primaire et rénovation thermique	bâtiment	1 015 820 €	804 079 €	29%	233 183 €			233 183 €				
Tullins	Tullins	Création d'un parking	espace public	140 000 €	140 000 €	14%	19 600 €			19 600 €				
Tullins	Tullins	Sécurisation de l'avenue de la Contamine	voirie	253 121 €	253 121 €	29%	73 405 €					73 405 €		
Chartreus e-Guiers	Velanne	Remplacement de la pompe à chaleur du chauffage de la Mairie	Bâtiment	33 689 €	33 689 €	43%	14 486 €		14 486 €					
Chartreus e-Guiers	Velanne	Réfection de la voie communale n°8 Route de la Platière	voirie	24 805 €	24 805 €	43%	10 667 €		10 667 €					
Chartreus e-Guiers	Velanne	Construction d'un pôle associatif - salle des fêtes	bâtiment	654 416 €	654 416 €	42%	274 855 €							274 855 €
Le Grand Lemps	Villages du lac de Paladru	Travaux de sécurité RD50 Centre du Village de Paladru	voirie	150 486 €	150 486 €	28%	42 137 €				42 137 €			
Le Grand Lemps	Villages du lac de Paladru	Travaux sanitaire Salle Pallas	Bâtiment	35 893 €	35 893 €	14%	5 025 €			5 025 €				
Le Grand Lemps	Villages du lac de Paladru	Aménagement local "Épicerie Paladru"	bâtiment	296 192 €	296 192 €	29%	85 896 €							85 896 €
Le Grand Lemps	Villages du lac de Paladru	Aménagement de sécurité sur la RD17 entre mairie et le cimetière	voirie	124 300 €	118 849 €	29%	34 466 €					34 466 €		
Voiron	Voiron	Reconstruction de l'équipement de quartier de Brunetière	Bâtiment	1 750 000 €	1 200 000 €	24%	288 000 €	175 136 €	112 864 €					
Voiron	Voiron	Restructuration urbaine du grand Brunetière	Voirie	1 351 665 €	300 000 €	24%	72 000 €			72 000 €				

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 29 avril 2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Voiron	Voiron	Travaux de réparation des désordres structurels - Groupe scolaire Criel	bâtiment	487 798 €	487 798 €	24%	117 072 €					117 072 €		
Voiron	Voiron	Mise en accessibilité du Polyhrome	espace public	196 134 €	196 134 €	24%	47 072 €		47 072 €					
Voiron	Voiron	Aménagement de l'espace CEVE	bâtiment	203 592 €	203 592 €	24%	48 863 €		48 863 €					
Voiron	Voiron	Réparation de la route des Gorges	voirie	61 580 €	61 580 €	24%	14 780 €		14 780 €					
Voiron	Voiron	Réparation de la route des Bois	voirie	192 879 €	192 879 €	24%	46 291 €					46 291 €		
Voiron	Voiron	Transfert des locaux de la police municipale dans l'opération Ilôt Morge	bâtiment	1 448 840 €	908 340 €	24%	218 002 €						218 002 €	
Voiron	Voreppe	Restructuration du groupe scolaire Debelle	bâtiment	5 206 666 €	1 200 000 €	23%	276 000 €	150 000 €	126 000 €					
Voiron	Voreppe	Securisation du mur de soutènement - route de Racin	Voirie	166 666 €	166 666 €	23%	38 333 €						38 333 €	
Voiron	Voreppe	Securisation du mur de soutènement - rue Hector Berlioz	Voirie	300 000 €	200 000 €	23%	46 000 €						46 000 €	
Tullins	Vourey	Travaux d'aménagement du local des services techniques	bâtiment	202 100 €	202 100 €	32%	64 672 €				64 672 €			
TOTAL ATTRIBUE											174 474 €	2 030 473 €	2 029 565 €	2 023 454 €
TOTAL CREDITS RECUPERES 2021											14 908 €			
TOTAL ENVELOPPE 2022											1 094 908 €	756 487 €		

Dotation territoriale 2022 (date de caducité : 31/12/2023)

Canton	Maire d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Présente CP	nomenclature comptable						
									2436-204141 Commune	2448-2041422 commune	3036-204141 Interco	3037-204142 Interco	PR 2960-204142/5 commune	PR 3044-204142/5 Interco	
Sud Grésivaudan	Auberives en Royans	Extension d'un bâtiment communal pour stockage de matériel	Bâtiment communal	30 000	30 000	50,0%	15 000	15 000							
Sud Grésivaudan	Cras	Travaux de voiries suite dégâts d'orages	Voies communales	50 000	50 000	50,0%	25 000	25 000							
Sud Grésivaudan	Saint-Romans	Réhabilitation du restaurant scolaire	Education	1 000 000	700 000	25,0%	175 000	22 531							
Sud Grésivaudan	Tèche	Travaux sur les voiries communales (Guidon, Curty)	Voies communales	29 883	29 883	30,0%	8 965	8 965							
TOTAL ENVELOPPE 2022									71 496	0	71 496				

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Montant travaux HT	Subvention totale Département		AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS								TOTAL subventions	taux de financement prévisionnel
				Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*		
Sud Grésivaudan	Auberives en Royans	Extension d'un bâtiment communal pour stockage de matériel	30 000 €	15 000 €										15 000 €	50,0%
Sud Grésivaudan	Cras	Travaux de voiries suite dégâts d'orages	50 000 €	25 000 €										25 000 €	50,0%
Sud Grésivaudan	Saint-Romans	Réhabilitation du restaurant scolaire	1 000 000 €	175 000 €										175 000 €	25,0%
Sud Grésivaudan	Tèche	Travaux sur les voiries communales (Guidon, Curty)	29 883 €	8 965 €										8 965 €	30,0%

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Depense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subvention années précédentes	CP AVRIL 2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Sud Grésivaudan	Albenc (L')	Travaux d'accessibilité sur les bâtiments communaux	Réparations des bâtiments communaux	59 000 €	59 000 €	50,0%	29 500 €					29 500 €		
Sud Grésivaudan	Albenc (L')	Extension de l'école maternelle	Education	111 721 €	111 721 €	25,0%	27 930 €						27 930 €	
Sud Grésivaudan	Auberives-en-Royans	Extension d'un bâtiment communal pour stockage de matériel	Réparations importantes sur les bâtiments communaux	50 000 €	30 000 €	50,0%	15 000 €			15 000 €				
Sud Grésivaudan	Auberives-en-Royans	Travaux sur voiries communales	Grosses réparations des voiries communales	35 000 €	35 000 €	30,0%	10 500 €					10 500 €		
Sud Grésivaudan	Auberives-en-Royans	Travaux salle de restauration scolaire, cour et préau	Education	429 000 €	429 000 €	25,0%	107 250 €					107 250 €		
Sud Grésivaudan	Auberives-en-Royans	Aménagement d'une aire de jeux	Aménagement de village	65 000 €	65 000 €	25,0%	16 250 €						5 108 €	11 142 €
Sud Grésivaudan	Auberives-en-Royans	Travaux sur bâtiments communaux	Bâtiments communaux	30 000 €	30 000 €	50,0%	15 000 €						15 000 €	
Sud Grésivaudan	Auberives-en-Royans	Travaux sur voiries communales	Grosses réparations des voiries communales	35 000 €	35 000 €	30,0%	10 500 €						8 000 €	2 500 €
Sud Grésivaudan	Auberives-en-Royans	Travaux de sécurités sur voiries	Aménagement de sécurité	23 960 €	23 960 €	50,0%	11 980 €							11 980 €
Sud Grésivaudan	Beaullieu	Réparations sur les VC /15/6/7/12	Grosses réparations des voiries communales	105 600 €	100 000 €	30,0%	30 000 €			30 000 €				
Sud Grésivaudan	Beaullieu	Travaux de restauration sur l'Eglise	Bâtiments communaux	30 000 €	30 000 €	50,0%	15 000 €					15 000 €		
Sud Grésivaudan	Beauvoir-en-Royans	Travaux sur bâtiment communal	Réparations des bâtiments communaux	33 719 €	30 000 €	50,0%	15 000 €							
Sud Grésivaudan	Bessins	Travaux sur voiries communales	Travaux sur voiries communales	63 400 €	50 000 €	50,0%	25 000 €							25 000 €
Sud Grésivaudan	Chantesse	Aménagement d'un espace extérieur et abords de l'école	Aménagement de village	149 450 €	149 450 €	50,0%	74 725 €	40 000 €	34 725 €					
Sud Grésivaudan	Chantesse	Accessibilité nouvelle école	PMR	114 667 €	114 667 €	50,0%	57 334 €	30 000 €	27 334 €					
Sud Grésivaudan	Chantesse	Construction de la nouvelle école	Education	675 908 €	675 908 €	25,0%	168 977 €	110 320 €	58 657 €					
Sud Grésivaudan	Chantesse	Travaux sur VC Mollauds / Bergers	Grosses réparations des voiries communales	54 728 €	50 000 €	40,0%	20 000 €		20 000 €					
Sud Grésivaudan	Chantesse	Mise en place d'un parking et d'une aire de retournement autour de la nouvelle école	Aménagement sécurité	83 164 €	80 000 €	55,0%	44 000 €	22 000 €	22 000 €					
Sud Grésivaudan	Chantesse	Travaux de réfection sur l'église	Bâtiments communaux	16 727 €	16 727 €	70,0%	11 709 €		11 709 €					
Sud Grésivaudan	Chantesse	Création d'une aire de jeux	Aménagement de village	40 000 €	40 000 €	35,0%	14 000 €							14 000 €
Sud Grésivaudan	Chasselley	Restauration de l'Eglise	Réparations des bâtiments communaux	235 918 €	30 000 €	70,0%	21 000 €					21 000 €		
Sud Grésivaudan	Chasselley	Travaux sur bâtiments communaux	Réparations des bâtiments communaux	30 712 €	30 000 €	70,0%	21 000 €					21 000 €		
Sud Grésivaudan	Chasselley	Réparations sur voiries communales	Grosses réparations des voiries communales	154 800 €	150 000 €	50,0%	75 000 €						75 000 €	
Sud Grésivaudan	Chasselley	Travaux sur bâtiments communaux (local technique, mairie, salle des fêtes)	Bâtiments communaux	32 062 €	30 000 €	70,0%	21 000 €							
Sud Grésivaudan	Chasselley	Aménagement de village	Aménagement de village	182 970 €	182 970 €	45,0%	82 337 €							82 337 €
Sud Grésivaudan	Châtellus	Travaux sur la route de Vézor	Grosses réparations des voiries communales	27 180 €	27 180 €	22,5%	6 115 €					6 115 €		
Sud Grésivaudan	Châtellus	Travaux sur toilettes du parking	Aménagement de village	27 760 €	27 760 €	50,0%	13 880 €					13 880 €		
Sud Grésivaudan	Châtellus	Travaux de sécurité d'un mur de soutènement	Aménagement de sécurité	82 790 €	80 000 €	50,0%	40 000 €						32 102 €	
Sud Grésivaudan	Chatte	Réparations sur bâtiments communaux (local de stockage et associatif)	Bâtiments communaux	82 019 €	30 000 €	25,0%	7 500 €						7 500 €	7 898 €
Sud Grésivaudan	Chatte	Aménagement de Village lieu dit Le Clos	Aménagement de village	494 343 €	250 000 €	10,0%	25 000 €							25 000 €
Sud Grésivaudan	Chevieres	Réparations sur les VC Haut Plan/ Parieux/Charbonnières...	Grosses réparations des voiries communales	151 500 €	98 992 €	40,0%	39 597 €		39 597 €					
Sud Grésivaudan	Chevieres	Sécurisation des voiries communales	Grosses réparations des voiries communales	61 508 €	61 508 €	50,0%	30 754 €					30 754 €		

Canton	Maire d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Depense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subvention années précédentes	CP AVRIL 2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Sud Grésivaudan	Chevrières	Travaux sur voiries	Grosses réparations des voiries communales	206 285 €	150 000 €	40,0%	60 000 €						60 000 €	
Sud Grésivaudan	Chevrières	Travaux sur différents bâtiments communaux	Réparations des bâtiments communaux	30 000 €	30 000 €	50,0%	15 000 €						15 000 €	
Sud Grésivaudan	Choranche	Réhabilitation des bureaux de la mairie	Réparations des bâtiments communaux	19 310 €	19 310 €	50,0%	9 655 €					9 655 €		
Sud Grésivaudan	Choranche	Réparations sur bâtiments communaux	Réparations des bâtiments communaux	15 714 €	15 714 €	50,0%	7 857 €						7 857 €	
Sud Grésivaudan	Choranche	Aménagement de sécurité sur les voiries	Aménagement de sécurité	48 145 €	48 145 €	50,0%	24 073 €						24 073 €	
Sud Grésivaudan	Choranche	Equipement de déneigement	equipemen de déneigement	17 300 €	17 300 €	20,0%	3 460 €						3 460 €	
Sud Grésivaudan	Cognin-les-Gorges	Requalification des entrées et traversées du Bourg	Aménagement de village	601 702 €	250 000 €	35,0%	87 500 €						87 500 €	
Sud Grésivaudan	Cognin-les-Gorges	Sécurisation aux entrées et traversées du Bourg	Aménagement de sécurité	109 588 €	80 000 €	50,0%	40 000 €						40 000 €	
Sud Grésivaudan	Cognin-les-Gorges	Réparations des voiries communales	Grosses réparations des voiries communales	100 000 €	100 000 €	30,0%	30 000 €						30 000 €	
Sud Grésivaudan	Cognin-les-Gorges	Aménagement des entrees phases 2	aménagement de sécurité	80 975 €	80 975 €	50,0%	40 488 €						40 488 €	
Sud Grésivaudan	Cognin-les-Gorges	Aménagement de village	aménagement de village	532 487 €	250 000 €	35,0%	87 500 €						87 500 €	
Sud Grésivaudan	Cras	Travaux sur VC Marais/Camusières/Perier	Grosses réparations des voiries communales	46 829 €	46 829 €	50,0%	23 415 €						23 415 €	
Sud Grésivaudan	Cras	Travaux sur les voiries communales	réparations de la voirie communale	26 138 €	26 138 €	50,0%	13 069 €						13 069 €	
Sud Grésivaudan	Cras	Toiture de l'atelier communal	Réparations importantes sur les bâtiments communaux	70 322 €	30 000 €	70,0%	21 000 €						21 000 €	
Sud Grésivaudan	Cras	Travaux d'isolation sur la salle Marcel Gaillard	Bâtiments communaux	12 502 €	12 502 €	70,0%	8 751 €						8 751 €	
Sud Grésivaudan	Cras	Travaux de sécurisation sur deux ponts	Aménagement de sécurité	9 932 €	9 932 €	55,0%	5 463 €						5 463 €	
Sud Grésivaudan	Cras	Travaux de refecion de l'atelier communal	Bâtiments communaux	27 099 €	27 099 €	70%	18 969 €						18 969 €	
Sud Grésivaudan	Cras	Travaux suite à dégâts d'orages	réparations de la voirie communale	10 075 €	10 075 €	50,0%	5 038 €						5 038 €	
Sud Grésivaudan	Cras	Travaux sur voiries suite à dégâts d'orages	réparations de la voirie communale	50 000 €	50 000 €	50,0%	25 000 €					25 000 €		
Sud Grésivaudan	La Rivière	Accessibilité Mairie	PMR	278 520 €	278 520 €	50,0%	139 260 €						139 260 €	
Sud Grésivaudan	La Sone	Aménagements de sécurité piétonniers	Aménagement de village	39 944 €	39 944 €	50,0%	19 972 €						19 972 €	
Sud Grésivaudan	La Sone	Aménagement d'un cheminement piétons	Aménagement de village	18 188 €	18 188 €	50,0%	9 094 €						9 094 €	
Sud Grésivaudan	La Sone	Travaux sur bâtiment communal, Eglise	bâtiment communal	41 130 €	30 000 €	25,0%	7 500 €						7 500 €	
Sud Grésivaudan	Malleval	Travaux sur VC	Grosses réparations des voiries communales	100 015 €	50 000 €	65,0%	32 500 €						32 500 €	
Sud Grésivaudan	Malleval	Travaux sur bâtiment communal	Bâtiments communaux	31 970 €	30 000 €	70,0%	21 000 €						21 000 €	
Sud Grésivaudan	Malleval	Travaux sur le Gisant	Bâtiments communaux	7 003 €	7 003 €	80,0%	5 602 €						5 602 €	
Sud Grésivaudan	Montagne	Aménagement du parking salle des fêtes	Aménagement de securité	60 000 €	60 000 €	50,0%	30 000 €						30 000 €	
Sud Grésivaudan	Montagne	Travaux aux abords de la salle des fêtes Parking	Aménagement de securité	11 211 €	11 211 €	55,0%	6 166 €						6 166 €	
Sud Grésivaudan	Montagne	Travaux interieurs sur l'Eglise	Bâtiments communaux	91 342 €	30 000 €	70,0%	21 000 €						21 000 €	
Sud Grésivaudan	Montagne	Travaux extérieurs sur l'Eglise	Bâtiments communaux	89 400 €	30 000 €	70,0%	21 000 €						21 000 €	
Sud Grésivaudan	Montagne	Travaux sur les voiries communales	Grosses réparations des voiries communales	18 661 €	18 661 €	50,0%	9 331 €						9 331 €	
Sud Grésivaudan	Montagne	Travaux sur le clocher	bâtiment communal	91 000 €	30 000 €	70,0%	21 000 €						21 000 €	
Sud Grésivaudan	Montaud	Accessibilité sanitaires et eglise	PMR	154 450 €	154 450 €	50,0%	77 225 €						77 225 €	
Sud Grésivaudan	Montaud	Aménagement au centre village	Aménagement de village	312 991 €	250 000 €	25,0%	62 500 €						62 500 €	
Sud Grésivaudan	Montaud	Travaux sur les bâtiments communaux	Réparations sur les bâtiments communaux	13 500 €	13 500 €	50,0%	6 750 €						6 750 €	

Canton	Maire d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Depense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subvention années précédentes	CP AVRIL 2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Sud Grésivaudan	Montaud	Travaux sur voiries communales	Grosses réparations des voiries communales	53 550 €	50 000 €	30,0%	15 000 €							
Sud Grésivaudan	Morette	Aménagement des abords du bâtiment -Mairie & Salle éducative-	Aménagement de village	262 000 €	250 000 €	50,0%	125 000 €	75 000 €	50 000 €					
Sud Grésivaudan	Morette	Aménagement à but pédagogique de la salle éducative	Education	401 096 €	401 096 €	25,0%	100 274 €	50 000 €	50 274 €					
Sud Grésivaudan	Morette	Aménagement de village	Aménagement de village	80 768 €	80 768 €	50,0%	40 384 €					40 384 €		
Sud Grésivaudan	Morette	Aménagement et travaux sur l'école	batiment communal	14 992 €	14 992 €	50,0%	7 496 €							7 496 €
Sud Grésivaudan	Morette	Réfection de voiries	reparations sur voiries communales	33 016 €	33 016 €	40,0%	13 206 €							13 206 €
Sud Grésivaudan	Murfnais	Extension de la halle des sports	Réparations importantes sur les bâtiments communaux	33 045 €	30 000 €	70,0%	21 000 €		21 000 €					
Sud Grésivaudan	Murfnais	Travaux sur le clocher	Bâtiments communaux	43 000 €	30 000 €	70,0%	21 000 €						21 000 €	
Sud Grésivaudan	Murfnais	Aménagement de village	Aménagement de village	125 000 €	125 000 €	50,0%	62 500 €					62 500 €		
Sud Grésivaudan	Murfnais	Réhabilitation de la Mairie	Bâtiments communaux	32 357 €	30 000 €	70,0%	21 000 €						21 000 €	
Sud Grésivaudan	Murfnais	Travaux énergétiques bâtiment communal	Bâtiments communaux	33 114 €	30 000 €	70,0%	21 000 €					21 000 €		
Sud Grésivaudan	Murfnais	Travaux de toiture sur l'Eglise	Bâtiments communaux	38 374 €	30 000 €	70,0%	21 000 €						21 000 €	
Sud Grésivaudan	Murfnais	Aménagement places de parking	Aménagement de sécurité	54 064 €	54 064 €	50%	27 032 €					27 032 €		
Sud Grésivaudan	Notre-Dame-de-l'Osier	Rénovation thermique des bâtiments communaux	Réparations importantes sur les bâtiments communaux	26 229 €	26 229 €	70,0%	18 360 €		18 360 €					
Sud Grésivaudan	Notre-Dame-de-l'Osier	Consolidation mur de soutènement entrée village	Réparations importantes sur les bâtiments communaux	34 733 €	30 000 €	70,0%	21 000 €		21 000 €					
Sud Grésivaudan	Notre-Dame-de-l'Osier	Réparation des voies communales	Grosses réparations des voiries communales	119 088 €	100 000 €	40,0%	40 000 €						40 000 €	
Sud Grésivaudan	Notre-Dame-de-l'Osier	Aménagement du cimetière	Aménagement de village	52 979 €	30 000 €	70,0%	21 000 €							21 000 €
Sud Grésivaudan	Notre-Dame-de-l'Osier	Aménagement sur bâtiment communal	Réparations des bâtiments communaux	69 637 €	30 000 €	70,0%	21 000 €							
Sud Grésivaudan	Pollénas	Travaux sur les toitures et plafond mairie caserne pompiers	Réparations des bâtiments communaux	30 000 €	30 000 €	25,0%	7 500 €							
Sud Grésivaudan	Pollénas	Réparations des voiries communales	Grosses réparations des voiries communales	43 960 €	43 960 €	22,5%	9 891 €					9 891 €		7 500 €
Sud Grésivaudan	Pollénas	Aménagement de sécurité des voiries communales	Aménagement de sécurité	80 000 €	80 000 €	50,0%	40 000 €					40 000 €		
Sud Grésivaudan	Port-en-Royans	Sécurisation à l'entrée du village	Aménagement de sécurité	19 715 €	19 715 €	50,0%	9 858 €		9 858 €					
Sud Grésivaudan	Port-en-Royans	Réhabilitation des écoles primaires et maternelles	Education	722 027 €	700 000 €	25,0%	175 000 €							
Sud Grésivaudan	Port-en-Royans	Travaux de création d'un préau	Education	62 911 €	62 911 €	25,0%	15 728 €							15 728 €
Sud Grésivaudan	Presles	Travaux sur bâtiments communaux	Réparations importantes sur les bâtiments communaux	22 000 €	22 000 €	70,0%	15 400 €		4 855 €			10 545 €		
Sud Grésivaudan	Presles	Travaux sur les voiries communales	Grosses réparations des voiries communales	61 150 €	50 000 €	40,0%	20 000 €					9 455 €		10 545 €
Sud Grésivaudan	Presles	Travaux sur bâtiment communal	Réparations importantes sur les bâtiments communaux	3 600 €	3 600 €	70,0%	2 520 €					2 520 €		
Sud Grésivaudan	Presles	Achat d équipement de denvegement	Equipement de denvegement	17 792 €	17 792 €	30,0%	5 338 €					5 338 €		
Sud Grésivaudan	Presles	Travaux sur l'eglise	batiment communal	23 785 €	23 785 €	70,0%	16 650 €							16 650 €
Sud Grésivaudan	Quincieu	Travaux sur les voiries communales	Grosses réparations des voiries communales	20 787 €	20 787 €	50,0%	10 394 €					10 394 €		
Sud Grésivaudan	Quincieu	Travaux sur l'eglise	Réparations importantes sur les bâtiments communaux	25 800 €	25 800 €	70,0%	18 060 €						18 060 €	
Sud Grésivaudan	Quincieu	Travaux sur l'Eglise	Bâtiments communaux	55 800 €	30 000 €	70,0%	21 000 €						21 000 €	
Sud Grésivaudan	Rencreiel	Restructuration de la salle intergénérationnelle Phase 2	Réparations importantes sur les bâtiments communaux	31 002 €	30 000 €	55,0%	16 500 €		16 500 €					

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Depense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subvention années précédentes	CP AVRIL 2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Sud Grésivaudan	Rencurel	Travaux sur les voiries communales (Côte, Gondrands...)	Grosses réparations des voiries communales	53 810 €	53 810 €	40,0%	21 524 €		21 524 €					
Sud Grésivaudan	Rencurel	Aménagement sur la traversée de la Balme	Aménagement de village	214 468 €	214 468 €	34,3%	73 564 €				73 564 €			
Sud Grésivaudan	Rencurel	Travaux sur bâtiment communal	Bâtiments communaux	32 357 €	30 000 €	50,0%	15 000 €							
Sud Grésivaudan	Rovon	Restauration de l'église	Bâtiments communaux	29 730 €	29 730 €	50,0%	14 865 €							
Sud Grésivaudan	Rovon	Réparations sur voiries communales	Voies communales	46 839 €	46 839 €	40,0%	18 736 €							
Sud Grésivaudan	Rovon	Travaux sur le cimetière	bâtiment communal	29 840 €	29 840 €	50,0%	14 920 €							
Sud Grésivaudan	Rovon	Aménagement centre village	aménagement de village	6 747 €	6 747 €	35,0%	2 361 €							14 920 €
Sud Grésivaudan	Saint-André-en-Royans	Travaux sur Voiries communales	Grosses réparations des voiries communales	144 122 €	89 794 €	40,0%	35 918 €	22 414 €			13 504 €			
Sud Grésivaudan	Saint-André-en-Royans	Travaux sur la salle de motricité scolaire	education	180 573 €	180 573 €	25,0%	45 143 €							
Sud Grésivaudan	Saint-Antoine-l'Abbaye	Travaux sur les voiries communales (Finnières, Charbonnières, St Martin)	Grosses réparations des voiries communales	75 115 €	75 115 €	30,0%	22 535 €				22 535 €			
Sud Grésivaudan	Saint-Antoine-l'Abbaye	Travaux d'aménagement sur la grande rue	Grosses réparations des voiries communales	154 493 €	150 000 €	30,0%	45 000 €						24 700 €	20 300 €
Sud Grésivaudan	Saint-Antoine-l'Abbaye	Installation d'un chauffe eau	Réparations des bâtiments communaux	22 320 €	22 320 €	50,0%	11 160 €						11 160 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Antoine-l'Abbaye	Travaux sur voiries communales	Grosses réparations des voiries communales	150 490 €	150 000 €	30,0%	45 000 €							45 000 €
Sud Grésivaudan	Saint-Antoine-l'Abbaye	Travaux sur toitures des halles	Bâtiments communaux	22 381 €	22 381 €	25,0%	5 595 €						5 595 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Antoine-l'Abbaye	Travaux suite à dégâts d'orages sur voiries	Grosses réparations des voiries communales	19 940 €	19 940 €	30,0%	5 982 €						5 982 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Appolinard	Travaux sur voiries communales	Voies communales	100 000 €	100 000 €	50,0%	50 000 €							50 000 €
Sud Grésivaudan	Saint-Appolinard	Aménagement d'une salle rurale d'animation	Bâtiments communaux	272 180 €	30 000 €	70,0%	21 000 €							21 000 €
Sud Grésivaudan	Saint-Bonnet-de-Chavagne	Travaux de sécurité traversée du village	Aménagement de village	21 090 €	21 090 €	50,0%	10 545 €	5 000 €			5 545 €			
Sud Grésivaudan	Saint-Bonnet-de-Chavagne	Travaux de l'église	Réparations des bâtiments communaux	9 428 €	9 428 €	70,0%	6 600 €						6 600 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Bonnet-de-Chavagne	Accessibilité au niveau de la Mairie	PMR	27 038 €	27 038 €	50,0%	13 519 €						13 519 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Bonnet-de-Chavagne	Travaux sur les bâtiments communaux	Réparations des bâtiments communaux	42 021 €	30 000 €	70,0%	21 000 €							21 000 €
Sud Grésivaudan	Saint-Bonnet-de-Chavagne	Travaux de protection des vitraux de l'église	Réparations des bâtiments communaux	38 691 €	30 000 €	70,0%	21 000 €				5 521 €			
Sud Grésivaudan	Saint-Bonnet-de-Chavagne	Travaux sur l'église	Réparations des bâtiments communaux	28 204 €	28 204 €	70,0%	19 743 €						19 743 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Bonnet-de-Chavagne	Travaux de restauration sur l'église	Bâtiments communaux	38 691 €	30 000 €	70,0%	21 000 €							21 000 €
Sud Grésivaudan	Saint-Gervais	Aménagement de sécurité VC 5 & 6	Aménagement de sécurité	19 220 €	19 220 €	50,0%	9 610 €				9 610 €			
Sud Grésivaudan	Saint-Gervais	Travaux de rénovation sur bâtiment communal - Maison de la Drevenne	Réparations importantes sur les bâtiments communaux	18 667 €	18 667 €	50,0%	9 334 €				9 334 €			
Sud Grésivaudan	Saint-Hilaire-du-Rosier	Aménagement de sécurité entrées de village	Aménagement de sécurité	94 588 €	80 000 €	50,0%	40 000 €							40 000 €
Sud Grésivaudan	Saint-Hilaire-du-Rosier	Réhabilitation énergétique du Gymnase	Réparations importantes des bâtiments communaux	510 667 €	30 000 €	25,0%	7 500 €						7 500 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Hilaire-du-Rosier	Travaux de voiries Routes des Guillots	Travaux sur voiries communales	37 717 €	37 717 €	22,5%	8 486 €							8 486 €
Sud Grésivaudan	Saint-Hilaire-du-Rosier	Travaux de rénovation énergétique sur l'ancienne école maternelle	Education	300 000 €	300 000 €	25,0%	75 000 €							75 000 €
Sud Grésivaudan	Saint-Just-de-Claix	Réhabilitation et extension de l'école maternelle	Education	1 150 000 €	700 000 €	25,0%	175 000 €						134 822 €	40 178 €
Sud Grésivaudan	Saint-Just-de-Claix	Aménagement de sécurité sur les voies communales	Aménagement de sécurité	29 124 €	29 124 €	50,0%	14 562 €						14 562 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Just-de-Claix	Travaux sur les murs du cimetière	Bâtiments communaux	23 096 €	23 096 €	25,0%	5 774 €						5 774 €	

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Depense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subvention années précédentes	CP AVRIL 2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Sud Grésivaudan	Saint-Lattier	Aménagement de village	Aménagement de village	63 000 €	63 000 €	25,0%	15 750 €					15 750 €		
Sud Grésivaudan	Saint-Lattier	Travaux sur différentes voiries communales	Travaux sur voiries communales	116 704 €	116 704 €	30,0%	35 011 €						35 011 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Lattier	Aménagement de sécurité des voiries communales	Travaux sur voiries communales	28 209 €	28 209 €	50,0%	14 105 €						14 105 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Lattier	Construction d'une micro creche	education	233 383 €	233 383 €	25,0%	58 346 €						58 346 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Lattier	Travaux sur voiries	Voies communales	28 209 €	28 209 €	50,0%	14 105 €						14 105 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Marcellin	Aménagement du Champ de Mars	Aménagement de village	271 000 €	250 000 €	10,0%	25 000 €	20 000 €	5 000 €					
Sud Grésivaudan	Saint-Marcellin	Réhabilitation de l'Ecole du centre	Education	460 000 €	460 000 €	25,0%	115 000 €		115 000 €					
Sud Grésivaudan	Saint-Marcellin	Travaux sur voiries communales	Grosses réparations des voiries communales	157 500 €	100 000 €	22,5%	22 500 €		22 500 €					
Sud Grésivaudan	Saint-Marcellin	Requalification de la rue Jean Baillet	Travaux sur voiries communales	252 000 €	252 000 €	10,0%	25 200 €						25 200 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Marcellin	Travaux sur la rue de Beauvoir	Travaux sur voiries communales	177 000 €	177 000 €	10,0%	17 700 €		17 700 €					
Sud Grésivaudan	Saint-Marcellin	Travaux sur le skate park	Aménagement de village	193 418 €	193 418 €	10,0%	19 342 €							19 342 €
Sud Grésivaudan	Saint-Marcellin	Travaux Parking de la Saulaie	Aide exceptionnelle	1 800 000 €	1 800 000 €	19,4%	350 000 €						100 000 €	250 000 €
Sud Grésivaudan	Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	Réaménagement de l'ancien bureau de la CC Bourne à l'Isère sur Pont-en-Royans	Réparations des bâtiments communaux	51 310 €	51 312 €	25,0%	12 828 €	5 118 €				7 710 €		
Sud Grésivaudan	Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	Aménagement d'une salle pour la sensibilisation des scolaires à l'environnement sur Pont-en-Royans	Education	155 035 €	155 035 €	25,0%	38 759 €	23 679 €				5 349 €	9 731 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	Equipements communautaires pour le Multi-Accueil et l'Ecole de Musique de Vinay	Education	84 220 €	84 220 €	25,0%	21 055 €	9 000 €	12 055 €					
Sud Grésivaudan	Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	Aménagement du Passage de la Gloriette à Chatte	Aménagement de sécurité	56 920 €	56 920 €	50,0%	28 460 €	10 000 €	18 460 €					
Sud Grésivaudan	Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté	Construction et aménagement d'un parking au Couvent des Carmes	Aménagement de sécurité	160 000 €	80 000 €	50,0%	40 000 €						40 000 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Pierre-de-Cherennes	Travaux sur les bâtiments communaux	Réparations importantes sur les bâtiments communaux	25 236 €	25 236 €	50,0%	12 618 €		12 618 €					
Sud Grésivaudan	Saint-Pierre-de-Cherennes	Travaux sur Voiries Communales	Grosses réparations des voiries communales	38 330 €	38 330 €	30,0%	11 499 €		11 499 €					
Sud Grésivaudan	Saint-Pierre-de-Cherennes	Travaux de sécurité sur la Quartier "Mondée / Vercors"	Aménagement de sécurité	29 640 €	29 640 €	50,0%	14 820 €		14 820 €					
Sud Grésivaudan	Saint-Pierre-de-Cherennes	Aménagement de sécurité village	Aménagement de sécurité	21 090 €	21 090 €	50,0%	10 545 €		10 545 €					
Sud Grésivaudan	Saint-Pierre-de-Cherennes	Aménagement de village avec aire de jeux	Aménagement de village	94 360 €	94 360 €	35,0%	33 026 €						33 026 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Pierre-de-Cherennes	Travaux sur les voiries communales	Grosses réparations des voiries communales	49 970 €	49 970 €	30,0%	14 991 €						14 991 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Pierre-de-Cherennes	Trvaux sur différents bâtiments communaux	batiment communal	17 394 €	17 394 €	50,0%	8 697 €							8 697 €
Sud Grésivaudan	Saint-Pierre-de-Cherennes	Travaux de sécurité sur voiries communales	aménagement de sécurité	20 815 €	20 815 €	50,0%	10 408 €							10 408 €
Sud Grésivaudan	Saint-Quentin-sur-Isère	Accessibilité à la nouvelle Maison communale	PMR	11 230 €	11 230 €	50,0%	5 615 €		5 615 €					
Sud Grésivaudan	Saint-Quentin-sur-Isère	Travaux sur bâtiment communal (Maison Commune)	Réparations importantes sur les bâtiments communaux	30 000 €	30 000 €	25,0%	7 500 €		7 500 €					
Sud Grésivaudan	Saint-Quentin-sur-Isère	Aménagements autour de la nouvelle Maison Communale	Aménagement de village	138 240 €	138 240 €	10,0%	13 824 €		13 824 €					
Sud Grésivaudan	Saint-Quentin-sur-Isère	Création d'une MAM	Education (Petite enfance)	338 172 €	338 172 €	25,0%	84 543 €		75 398 €				9 145 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Quentin-sur-Isère	Aménagement de sécurité le long de la RD lot Magnolias et Carrefour Martinet	Aménagement de sécurité	28 246 €	28 246 €	50,0%	14 123 €		12 000 €				2 123 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Quentin-sur-Isère	Travaux de sécurité sur le Chemin Tranchicotte	Aménagement de sécurité	38 595 €	38 595 €	50,0%	19 298 €						13 904 €	5 394 €

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subvention années précédentes	CP AVRIL 2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Sud Grésivaudan	Saint-Quentin-sur-Isère	Travaux sur les voiries communales	réparations de la voirie communale	23 510 €	23 510 €	22,5%	5 290 €					5 290 €		
Sud Grésivaudan	Saint-Quentin-sur-Isère	Rénovation de locaux pour l'organisation d'un accueil collectif de mineurs	Bâtiments communaux	78 302 €	30 000 €	25,0%	7 500 €						7 500 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Romans	Travaux hydrauliques	Hydraulique	16 003 €	16 003 €	30,0%	4 801 €	2 000 €	2 801 €					
Sud Grésivaudan	Saint-Romans	Aménagement de sécurité Route de Juillet	Aménagement de sécurité	31 500 €	31 500 €	50,0%	15 750 €	5 750 €	10 000 €					
Sud Grésivaudan	Saint-Romans	Réhabilitation du restaurant scolaire	Education	1 000 000 €	700 000 €	25,0%	175 000 €			22 531 €		152 469 €		
Sud Grésivaudan	Saint-Romans	Aménagement de sécurité carrefour des 4 routes	Aménagement de sécurité	80 000 €	80 000 €	50,0%	40 000 €						40 000 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Romans	Travaux sur voiries communales	Grosses réparations sur les voiries communales	184 390 €	150 000 €	22,5%	33 750 €							33 750 €
Sud Grésivaudan	Saint-Romans	Aménagement de sécurité Route de Bavoignes	Aménagement de sécurité	56 500 €	56 500 €	50,0%	28 250 €						28 250 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Romans	Travaux sur le cimetière	batiment communal	55 340 €	30 000 €	25,0%	7 500 €							7 500 €
Sud Grésivaudan	Saint-Romans	Travaux sur route du cimetière	aménagement de sécurité	80 240 €	80 000 €	50,0%	40 000 €							40 000 €
Sud Grésivaudan	Saint-Sauveur	Réalisation d'une aire de jeux	Aménagement de village	42 328 €	42 328 €	25,0%	10 582 €				10 582 €			
Sud Grésivaudan	Saint-Sauveur	Travaux sur les voiries communales	Grosses réparations sur les voiries communales	150 235 €	150 000 €	22,5%	33 750 €					29 350 €	4 400 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Sauveur	Aménagement autour des écoles	Aménagement de village	91 486 €	91 486 €	25,0%	22 872 €						22 872 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Sauveur	Aménagement de sécurité aux abords des écoles	Aménagement de sécurité	86 046 €	80 000 €	50,0%	40 000 €							40 000 €
Sud Grésivaudan	Saint-Sauveur	Extension et rénovation de l'école	education	700 000 €	700 000 €	25,0%	175 000 €						75 000 €	100 000 €
Sud Grésivaudan	Saint-Sauveur	Rénovation d'un bâtiment scolaire existant	Bâtiments communaux	30 000 €	30 000 €	25,0%	7 500 €						7 500 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Vérand	Aménagement sur un bâtiment communal	Réparations des bâtiments communaux	30 713 €	30 000 €	25,0%	7 500 €						7 500 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Vérand	Réparations sur voiries communales	Travaux sur voiries communales	188 375 €	150 000 €	30,0%	45 000 €						45 000 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Vérand	Aménagement piétonniers	Aménagement de village	54 890 €	54 890 €	25,0%	13 723 €						13 723 €	
Sud Grésivaudan	Saint-Vérand	Aménagement de sécurité autour des aménagement piétonniers	Aménagement de sécurité	108 570 €	80 000 €	50,0%	40 000 €							40 000 €
Sud Grésivaudan	Serre-Nerpol	Renforcement des chaussées sur VC	Grosses réparations des voiries communales	19 440 €	19 440 €	50,0%	9 720 €					9 720 €		
Sud Grésivaudan	Serre-Nerpol	Travaux sur voiries communales	Grosses réparations des voiries communales	40 365 €	40 365 €	50,0%	20 183 €						20 183 €	
Sud Grésivaudan	Tèche	Travaux sur les voiries communales (Guidon, Curly)	Grosses réparations des voiries communales	29 883 €	29 883 €	30,0%	8 965 €			8 965 €				
Sud Grésivaudan	Tèche	Rénovation bâtiment de la cure	Réparations des bâtiments communaux	20 113 €	20 113 €	25,0%	5 028 €					5 028 €		
Sud Grésivaudan	Tèche	Réparations sur voiries communales	Voies communales	19 795 €	19 795 €	30,0%	5 939 €					5 939 €		
Sud Grésivaudan	Varcieux	Réparations des VC 18-26-1-42-6-14	Grosses réparations des voiries communales	193 222 €	150 000 €	40,0%	60 000 €	8 000 €	52 000 €					
Sud Grésivaudan	Varcieux	Travaux d'accessibilité salle des fêtes et cimetière	PMR	42 694 €	42 694 €	50,0%	21 347 €		21 347 €					
Sud Grésivaudan	Varcieux	Travaux sur bâtiment communal	Réparations sur bâtiment communal	161 360 €	30 000 €	50,0%	15 000 €						15 000 €	
Sud Grésivaudan	Varcieux	Aménagement aux abords du village	Aménagement de village	80 300 €	80 300 €	35,0%	28 105 €					28 105 €		
Sud Grésivaudan	Varcieux	Aménagement de sécurité	Sécurité	80 310 €	80 000 €	50,0%	40 000 €					40 000 €		
Sud Grésivaudan	Varcieux	Rénovation et sécurisation de l'église	Réparations sur bâtiment communal	31 070 €	30 000 €	50,0%	15 000 €						15 000 €	
Sud Grésivaudan	Varcieux	Rénovation de la toiture d'un bâtiment communal	Réparations sur bâtiment communal	22 989 €	22 989 €	50,0%	11 494 €					11 494 €		
Sud Grésivaudan	Varcieux	Rénovation et travaux Mairie	Réparations importantes des bâtiments communaux	50 319 €	30 000 €	50,0%	15 000 €						15 000 €	
Sud Grésivaudan	Varcieux	Travaux sur l'église	Bâtiments communaux	40 960 €	30 000 €	50,0%	15 000 €						15 000 €	

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subvention années précédentes	CP AVRIL 2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Sud Grésivaudan	Varacieux	Travaux sur voiries communales	Grosses réparations des voiries communales	150 020 €	150 000 €	40,0%	60 000 €							60 000 €
Sud Grésivaudan	Varacieux	Création d'un plateau ralentisseur	Aménagement de sécurité	17 300 €	17 300 €	50,0%	8 650 €						8 650 €	
Sud Grésivaudan	Vatilleu	Travaux sur voiries communales et consolidation d'un petit Pont sur VC	Grosses réparations des voiries communales	107 834 €	100 000 €	50,0%	50 000 €		50 000 €					
Sud Grésivaudan	Vatilleu	Aménagement de sécurité au village	Aménagement de sécurité	200 000 €	80 000 €	55,0%	44 000 €						44 000 €	
Sud Grésivaudan	Vatilleu	Travaux sur voiries communales	Voies communales	168 507 €	100 000 €	50,0%	50 000 €						50 000 €	
Sud Grésivaudan	Vatilleu	Travaux de sécurité sur voiries communales	Aménagement de sécurité	83 540 €	83 540 €	50,0%	41 770 €						41 770 €	
Sud Grésivaudan	Vinay	Création d'un restaurant scolaire	Education	700 000 €	700 000 €	25,0%	175 000 €	75 000 €	100 000 €					
Sud Grésivaudan	Vinay	Réhabilitation du Parc de la Providence	Aménagement de village	415 000 €	250 000 €	25,0%	62 500 €		52 575 €			9 925 €		
Sud Grésivaudan	Vinay	Aménagement de sécurité	aménagement de sécurité	22 575 €	22 575 €	50,0%	11 288 €							11 288 €
Sud Grésivaudan	Vinay	Travaux sur voiries	voiries communales	64 076 €	64 076 €	22,5%	14 417 €							14 417 €
Sud Grésivaudan	Vinay	Travaux sur bâtiments communaux	Travaux bâtiments Communaux	70 254 €	30 000 €	25,0%	7 500 €						7 500 €	
Sud Grésivaudan	Vinay	Aménagements aux abords de l'école	Aménagement de village	299 000 €	249 999 €	25,0%	62 500 €						31 837 €	30 663 €
Sud Grésivaudan	Vinay	Aménagement de village	Aménagement de village	400 000 €	250 000 €	25,0%	62 500 €						7 898 €	
TOTAL				1 511 798	71 496		97 205		1 667 500	1 667 500	1 667 500	1 667 500	1 667 500	1 157 605

1 667 500 €

Dotation territoriale 2022 (date de caducité : 31/12/2023)

Canton	Maire d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Présente CP	nomenclature comptable							
									2436-204141 Commune	2448-2041422 commune	3036-204141 interco	3037-204142 interco	PR 2900-204142/5 commune	PR 3044-204142/5 interco		
Haut Grésivaudan	Crêts en Belledonne	réaménagement voirie et espace urbain Grand Rue (St Pierre d'Alleverd)	voirie	525 438 €	525 438 €	20%	105 088 €	105 088 €								
Haut Grésivaudan	Hurtières	Achat d'une saleuse	voirie	11 500 €	11 500 €	45%	5 175 €	5 175 €		5 175 €						
Haut Grésivaudan	Theys	travaux de rénovation de la salle Belledonne	Bât com	24 112 €	24 112 €	25%	6 028 €	6 028 €			6 028 €					
TOTAL ENVELOPPE 202									116 291 €	5 175 €	111 116 €					

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Montant travaux HT	Subvention totale Département		AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS								TOTAL subventions	taux de financement prévisionnel	
				Montant	Montant	EPCI	Région	Etat	Europe	Autre personne publique	D/A*	Montant	D/A*			
Haut Grésivaudan	Crêts en Bellebonne	réaménagement voirie et espace urbain Grand Rue (St Pierre d'Allevard)	525 438,00 €	105 088 €											105 088 €	20%
Haut Grésivaudan	Hurtières	Achat d'une saleuse	11 500,00 €	5 175 €											5 175 €	45%
Haut Grésivaudan	Theys	travaux de rénovation de la salle Bellebonne	24 112,00 €	6 028 €											6 028 €	25%

* Demandé/Attribué

Canton	Maître d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP 29/04/2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Haut Grésivaudan	Allevard	remplacement d'une passerelle piétonne en centre ville	voirie	226 000 €	196 000 €	20%	39 200 €				39 200 €			
Haut Grésivaudan	Barraux	Renforcement et sécurisation de la voie communale chemin des Croses. Secteur de La Gâche	voirie	223 000 €	223 000 €	15%	33 450 €					33 450 €		
Haut Grésivaudan	Barraux	Requalification de la place Lanhouarneau	Aménagements des espaces publics	243 000 €	243 000 €	15%	36 450 €					36 450 €		
Moyen Grésivaudan	Bernin	aménagement de voirie et de sécurité - chemin du Teura	voirie	325 804 €	325 804 €	10%	32 581 €				32 581 €			
Moyen Grésivaudan	Bernin	Aménagement de voirie - RD 1090	voirie	1 087 186 €	750 000 €	10%	75 000 €							75 000 €
Meylan	Biviers	Aménagement de la route de Meylab. Portion Tières - Boëuf	voirie	285 000 €	275 000 €	20%	55 000 €						55 000 €	
Meylan	Biviers	Travaux d'amélioration énergétique du bâtiment de l'école primaire	scolaire	100 000 €	100 000 €	20%	20 000 €					20 000 €		
Haut Grésivaudan	Chapareillan	renforcement de chaussée. chemin du Buis	voirie	132 000 €	132 000 €	20%	26 400 €					26 400 €		
Haut Grésivaudan	Chapareillan	restructuration de la cantine sociale	Scolaire	633 900 €	633 900 €	20%	126 780 €				126 780 €			
Haut Grésivaudan	Crêts-en-Belledonne	ministade urbain	Sport-socio	94 287 €	82 897 €	20%	16 579 €				16 579 €			
Haut Grésivaudan	Crêts-en-Belledonne	réaménagement voirie et espace urbain Grand Rue (St Pierre d'Allevard)	voirie	525 438 €	525 438 €	20%	105 088 €					- €		
Haut Grésivaudan	Crêts-en-Belledonne	Création d'une cantine scolaire	scolaire	384 818 €	384 818 €	20%	76 964 €						76 964 €	
Haut Grésivaudan	Crêts-en-Belledonne	Travaux de requalification du centre bourg. Phase 2 : parking et voirie secteur Mon Exil	aménagement des espaces publics	157 760 €	157 760 €	20%	31 552 €					31 552 €		
Moyen Grésivaudan	Crolles	construction d'une nouvelle cuisine centrale pour les groupes scolaires et le collège	Scolaire	2 471 314 €	1 500 000 €	10%	150 000 €						150 000 €	
Moyen Grésivaudan	Crolles	ADAP 2020	Bât com	136 250 €	136 250 €	10%	13 625 €				13 625 €			
Moyen Grésivaudan	Crolles	la rénovation du groupe scolaire Belledonne Clapisses	scolaire	1 894 500 €	1 500 000 €	10%	150 000 €					150 000 €		
Haut Grésivaudan	Frogès	Parc sportif et de loisirs	Sport-socio	1 134 000 €	750 000 €	15%	112 500 €							112 500 €
Haut Grésivaudan	Frogès	Aménagement de la place Jean Moulin	Aménagements des espaces publics	315 000 €	315 000 €	15%	47 250 €					47 250 €		
Haut Grésivaudan	Goncelin	La réhabilitation de la mairie et ses abords extérieurs	Bât com	1 462 700 €	750 000 €	10%	75 000 €	25 700 €			49 300 €			
Haut Grésivaudan	Goncelin	Aménagement de sécurité - Avenue des Trignons (RD 523)	voirie	205 500 €	205 500 €	15%	30 825 €					30 825 €		
Haut Grésivaudan	Hurtières	voirie : chemin de Chaleron - réparation et renforcement de deux murs de soutien	voirie	19 555 €	19 555 €	45%	8 800 €					8 800 €		
Haut Grésivaudan	Hurtières	Achat d'une saieuse	voirie	11 500 €	11 500 €	45%	5 175 €					- €		
Haut Grésivaudan	La Buisnière	projet de restauration de l'église - phase 2	culture et patrimoine	106 006 €	106 006 €	25%	26 502 €				26 502 €			
Haut Grésivaudan	La Buisnière	aménagements de sécurité - entrées de commune	voirie	204 000 €	197 600 €	25%	49 400 €	27 942 €				- €	21 458 €	
Haut Grésivaudan	La Buisnière	réhabilitation du chemin de Cognin	voirie	90 320 €	90 320 €	25%	22 580 €				22 580 €			
Haut Grésivaudan	La Buisnière	Aménagement chemins Combe et Pré de Ronde	voirie	49 000 €	49 000 €	25%	12 250 €					12 250 €		
Haut Grésivaudan	La Buisnière	Aménagement de sécurité et d'équipements sports loisirs et services publics cœur de village. Opération aménagement centre bourg	aménagement des espaces publics	260 365 €	260 365 €	25%	65 091 €					65 091 €		
Haut Grésivaudan	La Chapelle-du-Bard	réhabilitation et création de voiries sécurisation (hameau de Pré Jenton, Darbon, La Chapelle, Montagaren...	voirie	101 717 €	101 717 €	25%	25 430 €					25 430 €		

Canton	Maître d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP 29/04/2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Haut Grésivaudan	La Chapelle-du-Bard	la réhabilitation de la charpente de la	Bât com	26 693 €	26 693 €	30%	8 008 €				8 008 €			
Moyen Grésivaudan	La Combe-de-Lancey	travaux de voiries - Chemin de la Gorge et chemin du Grand Pré	Voirie	42 049 €	42 049 €	35%	14 717 €					14 717 €		
Moyen Grésivaudan	La Combe-de-Lancey	travaux de réparation et de reconstructions ponctuelles du mur de soutènement du Château de La Combe de Lancey	culture et patrimoine	160 000 €	160 000 €	35%	56 000 €					56 000 €		
Moyen Grésivaudan	La Combe-de-Lancey	Travaux d'acoustique et installation d'une porte de sécurité à la salle multi-activités	Bât com	18 052 €	18 052 €	35%	6 318 €				6 318 €			
Moyen Grésivaudan	La Combe-de-Lancey	Travaux de voirie 2022. Mise en sécurité du carrefour du Cortillaud	Voirie	30 450 €	30 450 €	35%	10 658 €					10 658 €		
Haut Grésivaudan	La Flachère	rénovation patrimoine culturel communal - cimetière	patrimoine	14 962 €	14 962 €	35%	5 237 €			5 237 €				
Haut Grésivaudan	La Pierre	Extension de l'école maternelle. Construction et aménagement d'une nouvelle salle de classe	scolaire	344 600 €	336 000 €	25%	84 000 €					84 000 €		
Moyen Grésivaudan	La Terrasse	réalisation d'un parking - secteur place de la mairie	aménagement des espaces publics	115 000 €	105 620 €	20%	21 124 €				21 124 €			
Moyen Grésivaudan	Laval	Réfection du port de la Gorge	voirie	129 000 €	129 000 €	25%	32 250 €					32 250 €		
Haut Grésivaudan	Le Champ-Près-Frogès	Sécurisation des abords de l'école maternelle secteur de la Tillerale. Création de parking	aménagement des espaces publics	78 000 €	78 000 €	20%	15 600 €					15 600 €		
Haut Grésivaudan	Le Champ-Près-Frogès	Aménagement de voirie secteur mairie	aménagement des espaces publics	92 000 €	92 000 €	20%	18 400 €					18 400 €		
Haut Grésivaudan	Le Cheylas	la rénovation thermique du groupe scolaire Belledonne	Scolaire	1 830 981 €	1 500 000 €	10%	150 000 €		150 000 €					
Haut Grésivaudan	Le Haut-Breda	travaux voirie communale 2021 : rue du Port, les Taviaux (la Ferrière) et le Charvin (Pinso)	voirie	93 601 €	93 601 €	20%	18 720 €		18 720 €					
Haut Grésivaudan	Le Haut-Breda	agrandissement et isolation hanger communal de Chirfret - Pinso	Bât com	260 000 €	220 000 €	20%	44 000 €					44 000 €		
Haut Grésivaudan	Le Haut-Breda	Travaux de voiries 2022	voirie	121 672 €	121 672 €	20%	24 334 €					24 334 €		
Haut Grésivaudan	Le Haut-Breda	Crèche de Pinso	Bât com	57 640 €	57 640 €	20%	11 528 €					11 528 €		
Haut Grésivaudan	Le Moutaret	construction d'une halle couverte centre bourg	Bât com	300 500 €	250 000 €	45%	112 500 €				112 500 €			
Haut Grésivaudan	Le Moutaret	les travaux de voirie Le Bourg et rue du bas freydon	voirie	124 700 €	124 700 €	45%	56 115 €				56 115 €			
Haut Grésivaudan	Le Moutaret	Reconstruction du chemin rural de l'Oursière	voirie	71 500 €	57 598 €	45%	25 919 €					25 919 €		
Haut Grésivaudan	Le Moutaret	Travaux de restructuaion de la voirie communale secteur harneau Freydon	voirie	59 750 €	59 750 €	45%	26 888 €					26 888 €		
Haut Grésivaudan	Le Touvet	extension de la cuisine et création d'une cuisine de fabrication	Scolaire	1 054 746 €	750 000 €	20%	150 000 €					150 000 €		
Haut Grésivaudan	Le Touvet	refection de l'église de la commune	culture et patrimoine	118 078 €	118 078 €	20%	23 615 €		23 615 €					
Haut Grésivaudan	Le Touvet	les travaux de sécurisation de la route de l'ancien Tram et de la RD29	voirie	471 455 €	375 000 €	20%	75 000 €		75 000 €					
Haut Grésivaudan	Le Touvet	création d'un nouveau cimetière communal	Bât com	209 752 €	209 752 €	20%	41 951 €				41 951 €			
Haut Grésivaudan	Le Touvet	extension de la salle d'animation rurale	Bât com	805 000 €	375 000 €	20%	75 000 €				75 000 €			
Haut Grésivaudan	Le Touvet	Aménagements ludiques et sportifs au Bresson	Sport-socio	164 000 €	164 000 €	20%	32 800 €					32 800 €		
Haut Grésivaudan	Le Touvet	Réaménagement de la trésorerie	Bât com	250 000 €	250 000 €	20%	50 000 €					50 000 €		

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP 29/04/2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Moyen Grésivaudan	Le Versoud	travaux de végétalisation et de désimperméabilisation de la cour de l'école Jules Ferry	Scolaire	175 364 €	162 644 €	20%	32 529 €		32 529 €					
Moyen Grésivaudan	Le Versoud	Travaux de câblage du réseau informatique et de téléphonie de la mairie avec délocalisation de la baie informatique	Bât com	58 333 €	58 333 €	20%	11 667 €					11 667 €		
Moyen Grésivaudan	Le Versoud	Aménagement de la place de la Liberté et de la place de la Libération au droit de RD 523	Voirie	106 716 €	106 716 €	20%	21 343 €					21 343 €		
Moyen Grésivaudan	Lumbin	Salle communale polyvalente RD 1090	Sport-socio	1 500 000 €	562 500 €	20%	112 500 €						112 500 €	
Moyen Grésivaudan	Lumbin	Aménagement de la zone 2 AU	Aménagements des espaces publics	300 000 €	300 000 €	20%	60 000 €						60 000 €	
Moyen Grésivaudan	Plateau-des-Petites-Roches	achat de matériel de déneigement	Voirie	48 520 €	48 520 €	25%	12 130 €				12 130 €			
Moyen Grésivaudan	Plateau-des-Petites-Roches	rénovation du bâtiment communal de la mairie - commune déléguée St Hilaire du Touvet	Bât com	400 000 €	300 000 €	25%	75 000 €				75 000 €			
Moyen Grésivaudan	Plateau-des-Petites-Roches	securisation et création de cheminements piétons	Voirie	173 745 €	173 745 €	25%	43 437 €				43 437 €			
Moyen Grésivaudan	Plateau-des-Petites-Roches	Sécurisation et création de chaminement piétons. Chemin des Trolles	voirie	31 326 €	31 326 €	25%	7 832 €					7 832 €		
Meylan	Montbonnot St Martin	Rénovation énergétique de l'école du Bourg et reconstruction de bâtiment scolaire et périscolaire	Scolaire	1 945 323 €	1 500 000 €	10%	150 000 €						150 000 €	67
Haut Grésivaudan	Pontcharra	rénovation énergétique de l'hotel de ville	Bât com	612 618 €	375 000 €	20%	75 000 €					75 000 €		
Haut Grésivaudan	Pontcharra	réaménagement de la place Saint Blaise	aménagement des espaces publics	80 000 €	80 000 €	20%	16 000 €					16 000 €		
Haut Grésivaudan	Pontcharra	rénovation espace jeunes Gaia	Bât com	229 571 €	221 671 €	20%	44 334 €				44 335 €			
Haut Grésivaudan	Pontcharra	remplacement d'une passerelle piétoe et vélo sur le Breda	voirie	84 070 €	84 070 €	20%	16 814 €				16 814 €			
Haut Grésivaudan	Pontcharra	Construction d'un établissement multi-accueil petite enfance au Coisetan	enfance et famille	1 406 780 €	750 000 €	20%	150 000 €						150 000 €	
Haut Grésivaudan	Pontcharra	construction du groupe scolaire Coisetan	scolaire	7 414 430 €	750 000 €	20%	150 000 €						150 000 €	
Moyen Grésivaudan	Revel	aménagement des espaces publics	aménagement des espaces publics	44 168 €	44 168 €	25%	11 042 €				11 042 €			
Moyen Grésivaudan	Revel	modernisation et rénovation thermique de l'école	Scolaire	637 401 €	600 000 €	25%	150 000 €					150 000 €		
Moyen Grésivaudan	Revel	Travaux de grosses réparations sur routes communales. Route de Pré Neyrat partie haute	voirie	25 308 €	25 308 €	25%	6 327 €					6 327 €		
Moyen Grésivaudan	Sainte-Agnès	Travaux de grosses réparations sur voirie	voirie	15 892 €	15 892 €	35%	5 562 €					5 562 €		
Haut Grésivaudan	Sainte-Marie-du-Mont	la construction d'un bâtiment communal (mairie, salle socio-culturelle, salle hors sac)	Sport-socio	1 896 227 €	300 000 €	50%	150 000 €				150 000 €			
Haut Grésivaudan	Sainte-Marie-du-Mont	Renforcement de voiries. Sectuer les gîtes - rue de la Rousse - rue de Moretan	voirie	127 000 €	127 000 €	45%	57 150 €					57 150 €		
Haut Grésivaudan	Sainte-Marie-d'Alloix	Construction d'un aire de jeux. Plateau sportif; Parc du Seuil	Sport-socio	50 974 €	50 974 €	25%	12 744 €					12 744 €		

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP 29/04/2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Moyen Grésivaudan	Saint-Ismier	l'aménagement de voirie chemin de pageonnière	voirie	821 283 €	750 000 €	10%	75 000 €				75 000 €			
Moyen Grésivaudan	Saint-Ismier	Rénovation et aménagements extérieurs et intérieurs de la salle du Rozat	Sport-socio	642 500 €	602 500 €	10%	60 250 €					60 250 €		
Moyen Grésivaudan	Saint-Jean-Le-Vieux	Aménagement de la place de la déchetterie mobile et chemin de la mairie	voirie	41 790 €	41 970 €	45%	18 887 €					18 887 €		
Moyen Grésivaudan	Saint-Jean-Le-Vieux	Réfection du mur de soutènement au niveau du jardin de la salle des fêtes	voirie	9 850 €	9 850 €	45%	4 433 €					4 432 €		
Oisans Romanche	Saint-Martin-d'Uriage	Rénovation et amélioration énergétique de l'école élémentaire des Petites Maisons	Scolaire	2 000 000 €	1 000 000 €	15%	150 000 €						150 000 €	
Moyen Grésivaudan	Saint-Mury-Monteymond	Aménagement du parking de l'école	aménagement des espaces publics	47 880 €	47 880 €	45%	21 546 €					21 546 €		
Haut Grésivaudan	Saint-Maximin	Réhabilitation d'espaces sociaux et sportifs : aire de jeux et espace multisport situés au centre village	Sport-socio	39 876 €	39 876 €	25%	9 969 €					9 969 €		
Moyen Grésivaudan	Saint-Nazaire-les-Eymes	aménagement de sécurité de la RD 30 - phase 2	voirie	52 000 €	50 097 €	20%	10 020 €					10 020 €		
Moyen Grésivaudan	Saint-Nazaire-les-Eymes	Aménagements mobilité mode doux secteur des Ecotroux	Aménagements des espaces publics	490 000 €	490 000 €	20%	98 000 €					98 000 €		
Haut Grésivaudan	Saint-Vincent-de-Mercuze	renforcement des voiries communales : chemin de la Barde, du Tonnet et des Meunières	voirie	158 000 €	158 000 €	20%	31 600 €					31 600 €		
Haut Grésivaudan	Saint-Vincent-de-Mercuze	renforcement des voiries : rue des Tortiers, Port, Combe d'Alloix, Plaine	voirie	453 175 €	375 000 €	20%	75 000 €					75 000 €		
Haut Grésivaudan	Saint-Vincent-de-Mercuze	renforcement des voiries : rue des Menières, croix blanche, Furet et aménagement piétonnier	voirie	282 000 €	282 000 €	20%	56 400 €					56 400 €		
Haut Grésivaudan	Tencin	requalification patrimoniale et paysagère du secteur rue sous la Tour et rue Basse -	aménagement des espaces publics	363 455 €	301 904 €	25%	75 477 €		75 477 €					
Haut Grésivaudan	Tencin	aménagement de la plaine de jeux	Sport-socio	427 653 €	389 593 €	25%	97 398 €		97 398 €					
Haut Grésivaudan	Tencin	Réfection de la voirie. Rue des Béalières (de la RD 30 au pont SNCF)	voirie	74 280 €	74 280 €	25%	18 570 €					18 570 €		
Haut Grésivaudan	Tencin	Aménagement de sécurité des espaces verts extérieurs: Rue du Martinet	voirie	146 164 €	146 164 €	25%	36 541 €					36 541 €		
Haut Grésivaudan	Theys	création d'un skatePark/PumpTrack	Sport-socio	57 271 €	57 271 €	25%	14 318 €				14 318 €			
Haut Grésivaudan	Theys	travaux de rénovation de la salle Belleodone	Bât com	24 112 €	24 112 €	25%	6 028 €			6 028 €				
Haut Grésivaudan	Theys	création d'un pôle enfance	Accueil de la petite enfance	563 978 €	437 250 €	25%	109 313 €					109 313 €		
Haut Grésivaudan	Theys	Réhabilitation de l'ancienne agence postale communale pour la création d'une maison de santé pluridisciplinaire dans le château de Jailil	Bât com	219 000 €	219 000 €	25%	54 750 €					54 750 €		
Haut Grésivaudan	Theys	Travaux de voiries (octobre 2021)	voirie	44 748 €	44 784 €	25%	11 196 €					11 196 €		
Moyen Grésivaudan	Villard-Bonnot	réhabilitation et création d'une extension gymnase Jean Jaurès	Sport-socio	588 812 €	588 812 €	10%	58 881 €					58 881 €		
Moyen Grésivaudan	Villard-Bonnot	réhabilitation thermique et acoustique de locaux communaux ex CPAM et école de musique	Equipements socio culturels	898 400 €	898 400 €	10%	89 840 €		89 840 €					
Moyen Grésivaudan	Villard-Bonnot	Construction d'un restaurant scolaire.	Scolaire	781 698 €	781 698 €	10%	78 170 €					78 170 €		
TOTAL ATTRIBUE 2022				819 558 €	116 291 €		1 164 147 €		819 558 €	116 291 €	1 164 147 €	2 102 550 €	1 036 964 €	-

Dotation territoriale 2022 (date de caducité : 31/12/2023)

Canton	Maître d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Présente CP	nomenclature comptable							
									2436-204141 Commune	2448-2041422 commune	3036-204141 Interco	3037-204142 Interco	PR 2960-204142/75 commune	PR 3044-204142/75 Interco		
Fontaine-Vercors	CCMV	Reprise et isolation de la toiture du bâtiment intercommunale abritant l'ADMR et le SSIAD	Bâtiments communaux	58 975 €	58 975 €	40%	23 590 €	23 590 €							23 590 €	69
Fontaine-Vercors	Lans en Vercors	tennis	équipement sportif	23 435 €	23 435 €	30%	7 031 €	7 031 €		7 031 €						
Fontaine-Vercors	collectivité	Travaux de voirie 2022	Voirie	91 480 €	91 480 €	30%	27 444 €	27 444 €		27 444 €						
TOTAL ENVELOPPE 2022									58 065 €	0 €	34 475 €	0 €	0 €	0 €	0 €	23 590 €

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Montant travaux HT	Subvention totale Département		AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS						TOTAL subventions		taux de financement prévisionnel	
				Montant	Montant	EPCI	Région	Etat	Europe	Autre personne publique	Montant	Montant			
				Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	
Fontaine-Vercors	CCMV	Reprise et isolation de la toiture du bâtiment intercommunale abritant l'ADMR et le SSIAD	58 975 €	23 590 €				20 641 €	D			44 231 €		75%	
Fontaine-Vercors	Lans en Vercors	tennis	23 435 €	7 031 €								7 031 €		30%	
Fontaine-Vercors	Saint Nizier du mouchoir	Travaux de voirie 2022	91 480 €	27 444 €								27 444 €		30%	

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 18/03/2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Fontaine-Vercors	CCMV	Dechetterie et materiautech écosite	Bâtiments communaux	1 200 000 €	1 000 000 €	30%	300 000 €					300 000 €		
Fontaine-Vercors	CCMV	Reprise et isolation de la toiture du bâtiment intercommunale abritant l'ADMR et le SSIAD	Bâtiments communaux	58 975 €	58 975 €	40%	23 590 €			23 590 €				
Fontaine-Vercors	CCMV	création ouvrage de soutènement hameau de la verne le long de la via vercors	Voirie	55 800 €	55 800 €	40%	22 320 €				22 320 €			
Fontaine-Vercors	CCMV	création d'un arrêt de covoiturage dépose minute et autostop à lans en vercors	Voirie	150 000 €	150 000 €	40%	60 000 €					60 000 €		
Fontaine-Vercors	CCMV	création d'un multi accueil au sein de la maison de l'intercommunalité à villard de lans	Batiments communaux	98 000 €	98 000 €	40%	39 200 €				27 681 €	11 519 €		
Fontaine-Vercors	Corrençon en Vercors	travaux de rénovation mus extérieur du cimetière	patrimoine/eglise	28 128 €	28 128 €	30%	8 438 €						8 438 €	
Fontaine-Vercors	Corrençon en Vercors	Rénovation d'un court de tennis au lieu dit les diats centre du village	equipement sportif	35 650 €	35 650 €	30%	10 695 €				10 695 €			
Fontaine-Vercors	autrans meaudre en vercors	Refection du tremplin K56 d'Autrans Homologation FIS	equipement sportif	372 000 €	372 000 €	39,98%	148 726 €				148 726 €			
Fontaine-Vercors	autrans meaudre en vercors	Renovation du stade de biathlon de Geve	equipement sportif	166 000 €	166 000 €	30%	49 800 €	13 003 €	36 797 €					
Fontaine-Vercors	autrans meaudre en vercors	Aménagement de sécurité sur le hameau des prud'hommes a Autrans	Voirie	81 784 €	81 784 €	30%	24 535 €				24 535 €			
Fontaine-Vercors	autrans meaudre en vercors	travaux de voirie 2022	Voirie	175 000 €	175 000 €	30%	52 500 €				52 500 €			
Fontaine-Vercors	Engins	Renovation des murs du Cimetière	patrimoine/eglise	35 704 €	35 704 €	30%	10 711 €					10 711 €		
Fontaine-Vercors	Engins	Travaux de renovation de l'eglise	patrimoine/eglise	15 168 €	15 168 €	35%	5 309 €		5 309 €					
Fontaine-Vercors	Engins	Réhabilitation et isolation de la toiture de la mairie et rénovation de la chaufferie et de son système de régulation	Batiments communaux	135 576 €	135 576 €	40%	54 230 €				54 230 €			
Fontaine-Vercors	Engins	Travaux de voirie 2022	voirie	36 662 €	36 662 €	40%	14 665 €				14 665 €			
Fontaine-Vercors	Lans en Vercors	Lans en tennis	equipement sportif	23 435 €	23 435 €	30%	7 031 €			7 031 €				
Fontaine-Vercors	Lans en Vercors	Conception et réalisation d'une piste d'athlétisme a lans en Vercors	equipement sportif	401 570 €	401 570 €	30%	120 471 €					38 632 €	81 839 €	
Fontaine-Vercors	Lans en Vercors	Renovation et amélioration du bâtiment nord groupe scolaire	plan ecole	1 001 470 €	800 000 €	30%	240 000 €				151 151 €	88 849 €		
Fontaine-Vercors	Lans en Vercors	Rénovation et optimisation de l'éclairage public	environnement	84 172 €	84 172 €	30%	25 252 €				25 252 €			
Fontaine-Vercors	St Nizier du Moucherotte	Remplacement des menuiseries exterieures de la salle des fêtes	Batiments communaux	58 850 €	58 850 €	30%	17 655 €					17 655 €		
Fontaine-Vercors	St Nizier du Moucherotte	Travaux de refecion du mur du cimetière	Batiments communaux	28 510 €	28 510 €	30%	8 553 €					8 553 €		
Fontaine-Vercors	St Nizier du Moucherotte	Travaux d'entretien de l'église	Patrimoine	107 520 €	107 520 €	30%	32 256 €					32 256 €		
Fontaine-Vercors	St Nizier du Moucherotte	Renovation thermique de la Cure pour création micro crèche	Batiments communaux	147 750 €	147 750 €	30%	44 325 €					44 325 €		
Fontaine-Vercors	St Nizier du Moucherotte	Travaux de voirie 2022	Voirie	91 480 €	91 480 €	30%	27 444 €			27 444 €				
Fontaine-Vercors	Villard de Lans	travaux renovation du groupe scolaire des Laiches	Batiments communaux	73 891 €	73 891 €	20%	14 778 €				14 778 €			

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 18/03/2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative		
Fontaine-Vercors	Villard de Lans	Travaux de sécurité a la Piscine	securité	200 000 €	200 000 €	30%	60 000 €					60 000 €				
Fontaine-Vercors	Villard de Lans	Acquisition d'un enneigeur pour le domaine nordique de Bois Barbu	équipement sportif	48 948 €	48 948 €	20%	9 790 €		9 790 €							
Fontaine-Vercors	Villard de Lans	Modernisation de l'éclairage public	environnement	60 005 €	60 005 €	20%	12 001 €						12 001 €			
Fontaine-Vercors	Villard de Lans	Réhabilitation et extension des locaux de la Gendarmerie	Batiments communaux	389 670 €	389 670 €	30%	116 901 €						116 901 €			
Fontaine-Vercors	Villard de Lans	travaux de mise aux normes fédérales à la Patinoire	équipement sportif	53 354 €	53 354 €	30%	16 006 €				16 006 €					
TOTAL ENVELOPPE 2022											51 896 €	58 065 €	562 539 €	672 500 €	219 179 €	0 €

Dotation territoriale 2022 (date de caducité : 31/12/2023)

Canton	Maître d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Présente CP	nomenclature comptable						
									2436-204141 Commune	2448-2041422 commune	3036-204141 interco	3037-204142 interco	PR 2960-204142/75 commune	PR 3044-204142/75 interco	
Matheysine-Trièves	Chichillianne	Travaux de toiture Mairie	Locaux administratifs et techniques	113 313 €	113 313 €	40%	45 325 €	45 325 €		45 325 €					
Matheysine-Trièves	Le Percy	Création et Aménagement d'un parking	Sécurité des voies communales	15 125 €	15 125 €	30%	4 537 €	4 537 €		4 537 €					
Matheysine-Trièves	Le Percy	Dénomination des rues et Adressage	Aménagement des villages	6 760 €	6 760 €	45%	3 042 €	3 042 €	3 042 €			3 042 €			
Matheysine-Trièves	Mens	Travaux de requalification des espaces publics du centre bourg (suite de l'axe historique : rue du Temple et jardin de la Cure)	Aménagement des villages	117 733 €	117 733 €	50%	58 867 €	23 867 €	23 867 €			23 867 €			
Matheysine-Trièves	Mens	Travaux de remplacement du collecteur d'évacuation, rue du Pied de Mens	Aménagement des villages	62 677 €	20 000 €	30%	6 000 €	6 000 €	6 000 €			6 000 €			
Matheysine-Trièves	Saint-Baudille-et-Pipet	Refection du toit de la cure (charpente et couverture)	Locaux administratifs et techniques	40 520 €	40 520 €	40%	16 208 €	16 208 €	16 208 €			16 208 €			
Matheysine-Trièves	Saint-Guillaume	Travaux de voirie communale 2022	Sécurité des voies communales	32 453 €	19 787 €	40%	7 915 €	7 915 €	7 915 €			7 915 €			
Matheysine-Trièves	Saint-Guillaume	Couverture abri à Pouzzolane	Locaux administratifs et techniques	25 281 €	25 281 €	40%	10 112 €	10 112 €	10 112 €			10 112 €			
Matheysine-Trièves	Saint-Martin-de-la-Cluze	Extension de la cantine, de la cuisine, des sanitaires et des espaces de rangement de la salle de la Dondelle	Locaux administratifs et techniques	311 809 €	311 809 €	41,95%	130 817 €	130 817 €	130 817 €			130 817 €			
Matheysine-Trièves	Saint-Martin-de-la-Cluze	Sécurisation du bourg- Aménagement des rues Gantiers Sud, vie creuse, Secteur Nemoz et entrée village	Aménagement des villages	615 000 €	615 000 €	50%	307 500 €	126 655 €	126 655 €			126 655 €			
TOTAL ATTRIBUE								374 478 €	374 478 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Canton	Maire d'ouvrage	Opération	Montant travaux HT	Subvention totale Département	AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS								TOTAL subventions	taux de financement prévisionnel				
					Montant	EPCI	Région		Etat		Europe				Autre personne publique		Montant	
					Montant	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant		
Matheysine-Trièves	Chichilianne	Travaux de toiture Mairie	1 13 313	45 325				33 994	D								79 319	70,00%
Matheysine-Trièves	Le Percy	Création et Aménagement d'un parking	15 125	4 537				7 500	D								12 037	79,58%
Matheysine-Trièves	Le Percy	Dénomination des rues et Adressage	6 760	3 042													3 042	45,00%
Matheysine-Trièves	Mens	Travaux de requalification des espaces publics du centre bourg (suite de l'axe historique : rue du Temple et jardin de la Cure)	1 17 733	58 867						15 000	A						73 867	62,74%
Matheysine-Trièves	Mens	Travaux de remplacement du collecteur d'évacuation , rue du Pied de Mens	62 677	6 000													6 000	30,00%
Matheysine-Trièves	Saint Baudille et Pipet	Refection du toit de la cure (charpente et couverture)	40 520	16 208				16 208	A								32 416	80,00%
Matheysine-Trièves	Saint Guillaume	Travaux de voirie communale 2022	32 453	7 915						5 297	D						13 219	40,71%
Matheysine-Trièves	Saint Guillaume	Couverture abri à pouzzolane	25 281	10 112													10 112	40,00%
Matheysine-Trièves	Saint Martin de la Cluze	Extension de la cantine, de la cuisine, des sanitaires et des espaces de rangement de la salle de la Dondelle	3 11 809	130 817				55 000	A	63 630	A						249 447	80,00%
Matheysine-Trièves	Saint Martin de la Cluze	Sécurisation du bourg- Aménagement des rues Gantiers Sud, vie creuse, Secteur Nemoz et entrée village	6 15 000	307 500						53 567 €	A						361 067	58,71%

* Demandé/Attribué

Canton	Maire d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 29/04/2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Matheysin e-Trièves	Avignonnet	Réalisation de ralentisseurs devant l'entrée de l'école primaire d'Avignonnet	Aménagement de sécurité	7 986 €	7 986 €	50%	3 993 €						3 993 €	
Matheysin e-Trièves	Avignonnet	Plan pluriannuel d'investissement pour la réfection de la chaussée et des exutoires de la route communale 1	Aménagement des villages	44 790 €	44 790 €	30%	13 437 €							13 437 €
Matheysin e-Trièves	Château-Bernard	Acquisition d'un hangar et terrain	Locaux administratifs et techniques	150 000 €	150 000 €	30%	45 000 €					45 000 €		
Matheysin e-Trièves	Château-Bernard	Glissement de terrain au niveau du cimetière, la Chapelle,	Risques naturels	25 563 €	25 563 €	30%	7 669 €					7 669 €		
Matheysin e-Trièves	Châtel en Trièves	Programme de voirie 2021 Chemin rural de la ZAA, n°69 Bois Carré, du Moulin, VC des Pellissiers, du Loye, de la Peyre.	Sécurité des voies communales	60 583 €	53 058 €	30,00%	15 917 €		15 917 €					
Matheysin e-Trièves	Châtel en Trièves	Travaux de requalification des espaces publics du village de Cordéac	Aménagement des villages	450 000 €	450 000 €	50%	225 000 €	76 500 €				148 500 €		
Matheysin e-Trièves	Chichilianne	Travaux d'extension du garage communal	Locaux administratifs et techniques	51 094 €	51 094 €	45%	22 992 €				22 992 €			75
Matheysin e-Trièves	Chichilianne	Travaux de construction de WC publics	Locaux administratifs et techniques	13 681 €	13 681 €	45%	6 156 €				6 156 €			
Matheysin e-Trièves	Chichilianne	Travaux de toiture Mairie	Locaux administratifs et techniques	113 313 €	113 313 €	40%	45 325 €			45 325 €				- €
Matheysin e-Trièves	Chichilianne	Travaux de signalisation patrimoniale et communale (3 pré-enseignes, 3 "RS" et 5 entrées de hameau)	Aménagement des villages	15 409 €	15 409 €	40%	6 164 €					6 164 €		
Matheysin e-Trièves	Cielles en Trièves	Extension de la halte-garderie	Equipement des collectivités locales	129 290 €	129 290 €	36,4%	47 110 €						47 110 €	
Matheysin e-Trièves	Cielles en Trièves	Création d'un studio, d'une salle d'archivage et étanchéité de la maison médicale	Locaux administratifs et techniques	75 375 €	75 375 €	50,0%	37 687 €							37 687 €
Matheysin e-Trièves	Cielles en Trièves	Sécurité des voies communales route de Gabert, Charlon et Theyssonnière	Sécurité des voies communales	46 027 €	46 027 €	30%	13 808 €							13 808 €
Matheysin e-Trièves	Communauté de communes du Trièves	Construction d'une Maison de Pays	Locaux administratifs et techniques	2 789 417 €	2 789 417 €	50,0%	1 394 708 €	50 050 €				448 219 €	448 220 €	448 219 €

Canton	Maire d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 29/04/2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Matheysin e-Trièves	Communauté de communes du Trièves	Ad'AP "ERP" 1° période 2018-2019 (écoles, médiathèque Monestier de Cit et Mixages)	Accessibilité aux PMR des établissements recevant du public (ERP)	39 128 €	39 128 €	50%	19 564 €				19 564 €			
Matheysin e-Trièves	Communauté de communes du Trièves	Ad'AP "ERP" 2° période 2020-2021 (OT Mens et Gresse, médiathèques Mens et Le Percy, Musée du Trièves, Perception Mens, La Poste Clelles et Mens, Pôle dev. Clelles, Siège et Granjou)	Accessibilité aux PMR des établissements recevant du public (ERP)	87 371 €	87 371 €	50%	43 686 €						43 686 €	
Matheysin e-Trièves	Communauté de communes du Trièves	Plan pluriannuel d'investissement des écoles: Ecole maternelle de Monestier de Clermont, école élémentaire de Monestier de Clermont, groupe scolaire de Clelles, école maternelle de Mens, école élémentaire de Mens, école de Chichillianne, école de Monestier du Percy, école de Saint Maurice en Trièves; cantines de Clelles, Mens, Monestier de Clermont (Mangéjou) et Chichillianne,	Locaux administratifs et techniques	160 000 €	160 000 €	50%	80 000 €						80 000 €	
Matheysin e-Trièves	Communauté de communes du Trièves	Travaux de sécurisation des espaces aux abords d'un bâtiment communautaire à Monestier-de-Clermont	Locaux administratifs et techniques	44 087 €	44 087 €	50%	22 043 €						22 043 €	
Matheysin e-Trièves	Communauté de communes du Trièves	Equipement d'une grue et d'une benne de compaction d'un camion	Déchets	273 550 €	83 698 €	50%	41 849 €							41 849 €
Matheysin e-Trièves	Communauté de communes du Trièves	Acquisition et pose de conteneurs semi-enterrés pour la création de nouveaux points de collecte	Déchets	50 000 €	50 000 €	50%	25 000 €							25 000 €
Matheysin e-Trièves	Gresse en Vercors	Mise en sécurité et amélioration de l'accueil des visiteurs de l'odyssée verte	Equipements touristiques	23 187 €	23 187 €	50%	11 593 €		11 593 €					
Matheysin e-Trièves	Gresse en Vercors	Création de cheminements piétonniers, requalification du centre bourg et des espaces extérieurs	Aménagements des villages	305 268 €	305 268 €	50%	152 634 €							152 634 €

Canton	Maire d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 29/04/2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Matheysin e-Trièves	Gresse en Vercors	Mise en état du gîte du Grand Veymont	Equipements touristiques	27 004 €	27 004 €	50%	13 502 €						13 502 €	
Matheysin e-Trièves	Gresse en Vercors	Programme d'entretien de la voirie communale et programme d'urgence de réhabilitation de la route du Serpaton	Sécurité des voies communales	65 968 €	60 000 €	50%	30 000 €							30 000 €
Matheysin e-Trièves	Lalley	Travaux sur Voirie communale (route de pied gros)	Sécurité des voies communales	63 520 €	60 000 €	40%	24 000 €				24 000 €			
Matheysin e-Trièves	Lavars	Réfection du curmier de l'église (zinguerie)	Edifices culturels	6 242 €	6 242 €	35%	2 185 €							2 185 €
Matheysin e-Trièves	Le Percy	Création et Aménagement d'un parking	Sécurité des voies communales	15 125 €	15 125 €	30%	4 537 €			4 537 €				
Matheysin e-Trièves	Le Percy	Travaux sur VC: chemin du Chié	Sécurité des voies communales	10 000 €	10 000 €	45%	4 500 €				4 500 €			
Matheysin e-Trièves	Le Percy	Dénomination des rues et Adressage	Aménagement des villages	6 760 €	6 760 €	45%	3 042 €			3 042 €				
Matheysin e-Trièves	Mens	Travaux d'aménagement d'un espace d'accueil polyvalent pour l'entrée ouest du bourg	Aménagement des villages	175 000 €	175 000 €	35%	61 250 €				61 250 €			
Matheysin e-Trièves	Mens	Travaux d'aménagement d'une aire de découverte au Thau (belvédère naturel)	Equipements touristiques	156 219 €	156 219 €	35%	54 677 €				54 677 €			
Matheysin e-Trièves	Mens	Travaux sur VC (en 2 tranches) : Pierre Longue - Beaumet 1 - Ch. La Pigne - Rte Charvet - Rte Boiras & Carrefour Mas Martinenc / Beaumet 2 - St Genis - Mentayre le Creux - Rivaud & Doya	Sécurité des voies communales	88 689 €	84 905 €	30%	25 471 €	11 824 €	13 647 €					
Matheysin e-Trièves	Mens	Travaux de requalification des espaces publics du centre bourg (suite de l'axe historique : rue du Temple et jardin de la Cure)	Aménagement des villages	117 733 €	117 733 €	50%	58 867 €	35 000 €		23 867 €				
Matheysin e-Trièves	Mens	Etude et travaux pour la sécurisation de la circulation dans le bourg de Mens, Rue des Alpages	Sécurité des voies communales	347 680 €	285 105 €	50%	142 553 €						142 553 €	
Matheysin e-Trièves	Mens	Travaux de remplacement du collecteur d'évacuation, rue du Pied de Mens	Aménagement des villages	62 677 €	20 000 €	30%	6 000 €			6 000 €				

Canton	Maire d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 29/04/2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Matheysin e-Trièves	Mens	Maison des Associations, la Halle	Equipements socio-culturels	200 000 €	200 000 €	30%	60 000 €					60 000 €		
Matheysin e-Trièves	Monestier de Clermont	Acquisition foncière et travaux en vue d'une extension du cimetière communal	Edifices culturels	167 164 €	167 164 €	25%	41 791 €	24 500 €				17 291 €		
Matheysin e-Trièves	Monestier du Percy	rénovation et aménagement de la Grange Didier, en salle d'activités physiques et sportives	Equipements socio-culturels	567 700 €	200 000 €	40%	80 000 €						80 000 €	
Matheysin e-Trièves	Prébois	Travaux de réfection du cimetière des Petits Moulins (entrée, escalier et allées)	Edifices culturels	16 409 €	16 409 €	60%	9 845 €		9 845 €					
Matheysin e-Trièves	Roissard	Bâtiment de stockage de matériel	Locaux administratifs et techniques	67 468 €	67 468 €	40%	26 987 €						26 987 €	
Matheysin e-Trièves	Roissard	Centre le Fau	Equipements touristiques	457 101 €	457 101 €	30%	137 130 €							137 130 €
Matheysin e-Trièves	Saint Baudille et Pipet	Rénovation des murs, portails et croix des cimetières	Equipements culturels	5 725 €	5 725 €	40%	2 290 €		2 290 €					
Matheysin e-Trièves	Saint Baudille et Pipet	Refection du toit de la cure (charpente et couverture)	Locaux administratifs et techniques	40 520 €	40 520 €	40%	16 208 €			16 208 €				
Matheysin e-Trièves	Saint Guillaume	Travaux de voirie communale 2022	Sécurité des voies communales	32 453 €	19 787 €	40%	7 915 €			7 915 €				
Matheysin e-Trièves	Saint Guillaume	Acquisition de matériel de déneigement	Acquisition matériel de déneigement	36 750 €	36 750 €	40%	14 700 €							14 700 €
Matheysin e-Trièves	Saint Guillaume	Couverture abri à pouzzolane	Locaux administratifs et techniques	25 281 €	25 281 €	40%	10 112 €			10 112 €				
Matheysin e-Trièves	Saint Jean d'Hérans	Création de jardins partagés	équipement de loisirs	20 439 €	20 439 €	30%	6 132 €				6 132 €			
Matheysin e-Trièves	Saint Jean d'Hérans	Création d'une aire de jeux pour enfants	Aménagement t des villages	29 094 €	29 094 €	30%	8 728 €							8 728 €
Matheysin e-Trièves	Saint Jean d'Hérans	Renforcement de capacité, VC 27 Chemin de la Plaine, Les Rives, CR 28 Chemin de la Lauze, Chemin des Rochettes	Sécurité des voies communales	11 304 €	11 304 €	30%	3 391 €							3 391 €
Matheysin e-Trièves	Saint Martin de Clèlles	Acquisition matériel de déneigement	Acquisition matériel de déneigement	22 350 €	22 350 €	45%	10 057 €						10 057 €	

Canton	Maire d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 29/04/2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Matheysin e-Trièves	Saint Martin de Clelles	Création d'un local technique de stockage	Locaux administratifs et techniques	13 898 €	13 898 €	45%	6 254 €				6 254 €			
Matheysin e-Trièves	Saint Martin de Clelles	Réparation de la voirie communale: zone de roulement du Pont du Fioul et chemin en amont et aval du pont	Sécurité des voies communales	8 764 €	8 764 €	45%	3 944 €				3 944 €			
Matheysin e-Trièves	Saint Martin de la Cluze	Requalification de la cure en Mairie	Locaux administratifs et techniques	225 670 €	225 670 €	30%	67 701 €							
Matheysin e-Trièves	Saint Martin de la Cluze	Extension de la cantine, de la cuisine, des sanitaires et des espaces de rangement de la salle de la Dondelle	Locaux administratifs et techniques	311 809 €	311 809 €	41,95%	130 817 €			130 817 €				
Matheysin e-Trièves	Saint Martin de la Cluze	Sécurisation du bourg- Aménagement des rues Ganiers Sud, vie creuse, Secteur Nemoz et entrée village	Aménagement des villages	615 000 €	615 000 €	50%	307 500 €			126 655 €				180 845 €
Matheysin e-Trièves	Saint Martin de la Cluze	Réfection de la chaussée et assainissement pluvial de la route de Pâquier, protection des habitations du hameau de Pâquier	Aménagement des villages	207 300 €	200 000 €	30%	60 000 €							60 000 €
Matheysin e-Trièves	Saint Maurice en Trièves	Travaux sur Vc, Chemin de Pré long et Chemin des Boissières	Sécurité des voies communales	15 171 €	15 171 €	45%	6 827 €							6 827 €
Matheysin e-Trièves	Saint Maurice en Trièves	Travaux sur VC 5 (Montée du Bonson)	Sécurité des voies communales	39 915 €	39 915 €	60%	23 949 €					23 949 €		
Matheysin e-Trièves	Saint Michel les Portes	Extension du cimetière du village	Edifices culturels	276 900 €	200 000 €	40%	80 000 €							80 000 €
Matheysin e-Trièves	Saint Paul les Monestier	Columbarium	Equipements culturels	8 654 €	8 654 €	30%	2 596 €		2 596 €					
Matheysin e-Trièves	Saint Paul les Monestier	Adressage: fourniture et pose de plaques de rue et numéros de maison	Aménagement des villages	5 897 €	5 897 €	40%	2 359 €							2 359 €
Matheysin e-Trièves	Saint Paul les Monestier	Travaux de voirie (Chemin de Caillataire, Rivoiranche: reprise de réfection du pont, Rivoiranche: fossé, Parking de la Mairie, la Tuilerie)	Sécurité des voies communales	53 191 €	53 191 €	40%	21 276 €							21 276 €

Canton	Maire d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP du 29/04/2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Matheysin e-Trièves	Sinard	Requalification des espaces publics: carrefour entrée nord, terrain de sport, Les Fauries, Allée du Grand Pré, Les entrées des Hameaux	Aménagement des villages	355 664 €	355 664 €	50%	177 832 €					110 000 €	67 832 €	
Matheysin e-Trièves	Sinard	Sécurisation de la traversée du Hameau du Collet	Aménagement des villages	26 157 €	26 157 €	50%	13 078 €							13 078 €
Matheysin e-Trièves	Sinard	Achat étrave et paires de chaînes pour le tracteur communal	Acquisition matériel de déneigement	17 150 €	17 150 €	30%	5 145 €							5 145 €
Matheysin e-Trièves	SIVOM du Lac de Monteynard-Avignonet	Aménagement d'un parking à Treffort	Tourisme	105 167 €	105 167 €	50%	52 583 €					52 583 €		
Matheysin e-Trièves	SIVOM du Lac de Monteynard-Avignonet	Aménagement d'un second ponton à Treffort	Tourisme	338 929 €	338 929 €	50%	169 465 €				169 465 €			
Matheysin e-Trièves	SIVOM du Lac de Monteynard-Avignonet	Aménagement d'un cheminement piéton à Herbelon	Aménagement de sécurité	53 285 €	53 285 €	50%	26 643 €		26 643 €					
Matheysin e-Trièves	Tréminis	renforcement de capacité de voirie chemin de l'Ebron	Sécurité des voies communales	33 393 €	33 393 €	35%	11 688 €							11 688 €
Matheysin e-Trièves	Tréminis	Accessibilité -PMR bâtiment administratif et socio culturel	Locaux administratifs et techniques	76 020 €	76 020 €	35%	26 607 €						26 607 €	
Matheysin e-Trièves	Tréminis	Isolation combles Mairie-école	Locaux administratifs et techniques	12 576 €	12 576 €	35%	4 402 €						4 402 €	
Matheysin e-Trièves	Tréminis	Travaux de sauvegarde sur le Pont de la Sierie, sur le ruisseau de Goirand	Sécurité des voies communales	11 656 €	11 656 €	35%	4 080 €						4 080 €	
Matheysin e-Trièves	Tréminis	Dénomination des rues et adressage	Aménagement des villages	16 395 €	16 395 €	35%	5 738 €				5 738 €			
TOTAL ATTRIBUE				82 531 €	374 478 €		384 672 €		82 531 €	374 478 €	384 672 €	1 061 928 €	1 131 501 €	1 124 705 €

Dotation territoriale 2022 (date de caducité : 31/12/2023)

Canton	Maître d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Présente CP	nomenclature comptable						
									2436-204141 Commune	2448-2041422 commune	3036-204141 interco	3037-204142 interco	PR 2960-204142/75 commune	PR 3044-204142/75 interco	
Matheysine-Trièves	Chantepérier	Acquisition d'une sableuse autochargeuse	Voirie communale	13 851 €	13 851 €	45%	6 233 €	6 233 €	6 233 €						
Matheysine-Trièves	La Motte d'Avellans	Acquisition d'une étrave de déneigement	Voirie communale	17 500 €	17 500 €	40%	7 000 €	7 000 €	7 000 €						
Matheysine-Trièves	La Mure	Achat de saieuses	Voirie communale	32 968 €	32 960 €	35%	11 536 €	11 536 €	11 536 €	11 536 €					
Matheysine-Trièves	La Valette	Elargissement de la voie communale des Condaminies	Voirie communale	77 349 €	77 340 €	55%	42 537 €	42 537 €	42 537 €						
Matheysine-Trièves	La Valette	Elargissement de la voie communale du temple	Voirie communale	23 560 €	23 560 €	55%	12 958 €	12 958 €	12 958 €						
Matheysine-Trièves	Monteynard	Acquisition d'une épaveuse	voirie rurale	26 650 €	26 650 €	40%	10 660 €	10 660 €	10 660 €	10 660 €					
Matheysine-Trièves	Nantes-en-Rattier	Création d'un ouvrage de protection contre les débordements de la Combe du Sautaret	Risques naturels	22 750 €	22 200 €	45%	9 990 €	9 990 €	9 990 €						
Matheysine-Trièves	Sousville	Fournitures et pose de menuiseries extérieures - Mairie	Bâtiments communaux	9 994 €	6 700 €	55%	3 685 €	3 685 €	3 685 €						81
Matheysine-Trièves	Saint-Michel-en-Beaumont	Pose de mains courantes sur les accès de l'église	Bâtiments communaux	5 580 €	5 580 €	55%	3 069 €	3 069 €	3 069 €						
Matheysine-Trièves	Saint-Michel-en-Beaumont	Aménagement d'un beffroi dans l'ancienne chapelle de Villelonge	Bâtiments communaux	4 580 €	4 580 €	55%	2 519 €	2 519 €	2 519 €						
Matheysine-Trièves	Susville	Remplacement saieuse	Voirie communale	13 000 €	13 000 €	40%	5 200 €	5 200 €	5 200 €	5 200 €					
Matheysine-Trièves	Valbonnais	Réfection de la toiture de l'ancienne école des Angelas	Bâtiments communaux	28 085 €	21 065 €	40%	8 426 €	8 426 €	8 426 €						
Matheysine-Trièves	Valbonnais	Mise aux normes monétique pompe à essence	Bâtiments communaux	15 500 €	15 500 €	40%	6 200 €	6 200 €	6 200 €						
TOTAL ENVELOPPE 2022								130 013 €	40 629 €	89 384 €					

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Montant travaux HT	Subvention totale Département Montant	AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS												TOTAL subventions Montant	Taux de financement prévisionnel
					EPCI		Région		Etat		Europe		Autre personne publique					
					Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant			
Mathesysine- Trièves	Chanteperrier	Acquisition d'une sabieuse autochargeuse	13 851 €	6 233 €												6 233 €	45,0%	
Mathesysine- Trièves	La Motte d'Aveillans	Acquisition d'une étrave de déneigement	17 500 €	7 000 €												7 000 €	40,0%	
Oisans- Romanche	La Mure	Achat de saieuses	32 968 €	11 536 €												11 536 €	35,0%	
Mathesysine- Trièves	La Valette	Elargissement de la voie communale des Condaminies	77 349 €	42 537 €												42 537 €	55,0%	
Mathesysine- Trièves	La Valette	Elargissement de la voie communale du temple	23 560 €	12 958 €												12 958 €	55,0%	
Mathesysine- Trièves	Monteynard	Acquisition d'une épareuse	26 650 €	10 660 €												10 660 €	40,0%	
Mathesysine- Trièves	Nantes-en-Rattier	Création d'un ouvrage de protection contre les débordements de la Combe du Sautaret	22 750 €	9 990 €												9 990 €	43,9%	
Mathesysine- Trièves	Sousville	Fournitures et pose de menuiseries extérieures - Mairie	9 994 €	3 685 €												3 685 €	36,9%	
Mathesysine- Trièves	St Michel-en-Beaumont	Pose de mains courantes sur les accès de l'église	5 580 €	3 069 €												3 069 €	55,0%	
Mathesysine- Trièves	St Michel-en-Beaumont	Aménagement d'un beffroi dans l'ancienne chapelle de Villelonge	4 580 €	2 519 €												2 519 €	55,0%	
Mathesysine- Trièves	Susville	Remplacement saieuse	13 000 €	5 200 €												5 200 €	40,0%	
Mathesysine- Trièves	Valbonnais	Réfection de la toiture de l'ancienne école des Angelas	28 085 €	8 426 €			14 042 €									22 468 €	80,0%	
Mathesysine- Trièves	Valbonnais	Mise aux normes monétique pompe à essence	15 500 €	6 200 €											6 200 €	12 400 €	80,0%	

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	Conférence 24/02/22	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Matheysine-Trièves	CCM	Aménagement de la prairie de la rencontre à Laffrey : valorisation des espaces naturels, aménagements extérieurs, aire de jeux et de pique-nique ,	Tourisme	279 580 €	279 580 €	10%	27 958 €					27 958 €		
Matheysine-Trièves	CCM	Création déchetterie mobile	Déchets	404 111 €	282 610 €	50%	141 305 €						141 305 €	
Matheysine-Trièves	CCM	Reconstruction du siège de la CCM	Bâtiments	632 000 €	300 000 €	50%	150 000 €							150 000 €
Matheysine-Trièves	CCM	Construction d'un dépôt d'explosifs pour la station de l'Alpe du Grand serre	Bâtiments	89 932 €	89 932 €	50%	44 966 €							44 966 €
Matheysine-Trièves	Chanteperrier	Acquisition d'une sableuse autochargeuse	Voirie communale	13 851 €	13 851 €	45%	6 233 €			6 233 €				
Matheysine-Trièves	Chanteperrier	Travaux de sécurisation de l'église de Chantelouve	Bâtiments communaux	155 725 €	155 720 €	45%	70 074 €						70 074 €	
Matheysine-Trièves	Chanteperrier	Sécurisation du clocher de l'église du Périer	Bâtiments communaux	164 416 €	164 400 €	45%	73 980 €						73 980 €	
Matheysine-Trièves	Cholonge	Création d'un terrain multi-sport et d'un bike park	Sports et loisirs	24 270 €	24 260 €	55%	13 343 €					13 343 €		
Matheysine-Trièves	Cholonge	Création- réhabilitation d'un plateau sportif extérieur	Sports et loisirs	34 685 €	34 680 €	55%	19 074 €					19 074 €		
Matheysine-Trièves	Cholonge	Fermeture et mise en sécurité d'un bâtiment photovoltaïque	Bâtiments communaux	37 205 €	37 200 €	55%	20 460 €							20 460 €
Matheysine-Trièves	Cognet	Réfection de la route de la Beaume	Voirie communale	23 943 €	23 940 €	45%	10 773 €							10 773 €
Matheysine-Trièves	Corps	Transformation de la salle des fêtes en école	Equipements socio-éducatifs	720 000 €	500 000 €	45%	225 000 €					225 000 €		
Matheysine-Trièves	Corps	Travaux de requalification du centre bourg: placette OPAC	Aménagement de village	52 400 €	52 400 €	40%	20 960 €							20 960 €
Matheysine-Trièves	Corps	Travaux de requalification du centre bourg: rues Passe Vite, de la Forge et de la Cole	Aménagement de village	316 900 €	277 280 €	40%	110 912 €					110 912 €		
Matheysine-Trièves	Corps	Aménagement chemin du Sarret	Aménagement de village	55 660 €	53 955 €	40%	21 582 €					21 582 €		
Matheysine-Trièves	Corps	Réfection voirie route du coin	Voirie communale	55 379 €	55 375 €	40%	22 150 €							22 150 €
Matheysine-Trièves	Corps	Réfection voirie route des Beaumets	Voirie communale	29 056 €	29 055 €	40%	11 622 €							11 622 €
Matheysine-Trièves	Entraigues	Réhabilitation de l'école communale	Equipements socio-éducatifs	665 000 €	398 100 €	50%	199 050 €		199 050 €					
Matheysine-Trièves	La Motte	Construction d'une nouvelle école	Equipements socio-éducatifs	1 362 558 €	500 000 €	45%	225 000 €		225 000 €					
Matheysine-Trièves	La Motte	Réfection du chemin de la cascade et du chemin de la scie	Voirie communale	74 564 €	74 560 €	40%	29 824 €		29 824 €					
Matheysine-Trièves	La Motte	Rénovation et mise aux normes du mini golf communal	Sports et loisirs	34 743 €	34 740 €	40%	13 896 €					13 896 €		
Matheysine-Trièves	La Motte	Construction d'un abri tunnel pour entreposer du matériel communal	Bâtiments communaux	38 200 €	38 200 €	40%	15 280 €					15 280 €		
Matheysine-Trièves	La Motte	Construction d'un atelier communal	Bâtiments communaux	600 000 €	500 000 €	40%	200 000 €						200 000 €	
Matheysine-Trièves	La Motte	Aménagement de la salle multi-activités et de l'espace de restauration de l'école communale	Bâtiments communaux	201 391 €	201 390 €	40%	80 556 €						80 556 €	
Matheysine-Trièves	La Motte d'Avellans	Rénovation thermique de la salle hors-sac des Signaux	Tourisme	40 080 €	40 080 €	45%	18 036 €					18 036 €		
Matheysine-Trièves	La Motte d'Avellans	Réalisation d'une aire de stationnement quartier La Roche	Voirie communale	57 781 €	39 280 €	40%	15 712 €					15 712 €		
Matheysine-Trièves	La Motte d'Avellans	Sécurisation de la traversée de la commune	Voirie communale	804 687 €	804 680 €	45%	362 106 €						362 106 €	
Matheysine-Trièves	La Motte d'Avellans	Réalisation d'une aire de stationnement rue d'Avellans	Voirie communale	13 155 €	13 155 €	40%	5 262 €					5 262 €		
Matheysine-Trièves	La Motte d'Avellans	Acquisition d'une étrave de déneigement	Voirie communale	17 500 €	17 500 €	40%	7 000 €						7 000 €	

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	Conférence 24/02/22	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Matheysine-Trièves	La Motte d'Avellans	Réalisation d'une aire de stationnement au dessus de l'école	Aménagement de village	28 400 €	28 400 €	40%	11 360 €				11 360 €			
Matheysine-Trièves	La Motte St Martin	Aménagement de sécurité au chef lieu la Moillère	Voirie communale	348 220 €	348 220 €	40%	139 288 €				139 288 €			
Matheysine-Trièves	La Mure	Aménagement de la place Pasteur	Voirie communale	359 515 €	300 000 €	35%	105 000 €						105 000 €	
Matheysine-Trièves	La Mure	Aménagement de places de stationnement en bord de Jonche secteur Gorgy Tiring	Voirie communale	249 560 €	249 560 €	45%	112 302 €					112 302 €		
Matheysine-Trièves	La Mure	Changement de la toiture , rénovation thermique et mise en place d'une ventilation double flux du groupe scolaire des Bastions	Equipements socio-éducatifs	1 162 000 €	333 333 €	40%	133 333 €	122 900 €	10 433 €					
Matheysine-Trièves	La Mure	Renforcement de la chaussée Avenue de la République (de la rue de la Ganterie au boulevard Paul Decard)	Voirie communale	218 574 €	169 610 €	40%	67 844 €					67 844 €		
Matheysine-Trièves	La Mure	Achat de saieuses	Voirie communale	32 968 €	32 960 €	35%	11 536 €			11 536 €				
Matheysine-Trièves	La Mure	Aménagement d'une portion du boulevard Paul Decard	Voirie communale	40 315 €	40 310 €	40%	16 124 €				16 124 €			
Matheysine-Trièves	La Mure	Réhabilitation de l'ancienne gendarmerie en maison des solidarités	Bâtiments communaux	2 514 620 €	333 333 €	35%	115 500 €						115 500 €	
Matheysine-Trièves	La Mure	Rue du jeu de quilles : réfection d'une portion de chaussée et création d'un mur de soutènement	Voirie communale	85 087 €	85 085 €	40%	34 034 €				34 034 €			
Matheysine-Trièves	La Mure	Réfection du parking du complexe Jean Morel	Aménagement de village	21 372 €	21 360 €	40%	8 548 €							8 548 €
Matheysine-Trièves	La Salette-Fallavaux	Reprise des VC 2, 5 et 16	Voirie communale	64 193 €	59 649 €	55%	32 807 €					32 807 €		
Matheysine-Trièves	La Salle en Beaumont	Isolation thermique de la Mairie 3ième tranche	Bâtiments communaux	10 626 €	10 620 €	45%	4 779 €				4 779 €			
Matheysine-Trièves	La Salle en Beaumont	Réfection du chemin communal au hameau des Serrues	Voirie communale	22 000 €	22 000 €	45%	9 900 €				9 900 €			
Matheysine-Trièves	La Salle en Beaumont	Remplacement de la toiture de la salle des fêtes "le Mas " et de la verrière attenante	Bâtiments communaux	98 152 €	87 247 €	45%	39 261 €				39 261 €			
Matheysine-Trièves	La Salle en Beaumont	Travaux de sécurisation et aménagement de l'espace autour de la cantine/salle des fêtes	Aménagement de village	37 786 €	37 786 €	50%	18 893 €				18 893 €			
Matheysine-Trièves	La Valette	Elargissement de la voie communale des Condaminies	Voirie communale	77 349 €	77 340 €	55%	42 537 €			42 537 €				
Matheysine-Trièves	La Valette	Elargissement de la voie communale du temple	Voirie communale	23 560 €	23 560 €	55%	12 958 €			12 958 €				
Matheysine-Trièves	Laffrey	Remise en état du chemin Sourd	Voirie Rurale	22 300 €	22 300 €	55%	12 265 €				12 265 €			
Matheysine-Trièves	Laffrey	Aménagement de la place devant l'école de Laffrey	Aménagement de village	6 240 €	6 240 €	60%	3 744 €				3 744 €			
Matheysine-Trièves	Laffrey	Aménagement d'un nouvel accès au local technique communal	Voirie communale	35 850 €	35 840 €	55%	19 712 €				19 712 €			
Matheysine-Trièves	Laffrey	Reprise et renforcement d'un mur de soutènement - route de la Morta	Voirie communale	50 700 €	50 700 €	45%	22 815 €					22 815 €		
Matheysine-Trièves	Laffrey	Mise aux normes et aménagement de la salle polyvalente et du snack à proximité de la prairie de la rencontre	Bâtiments communaux	160 200 €	160 200 €	45%	72 090 €					72 090 €		
Matheysine-Trièves	Laffrey	Achat de matériel pour équiper un tracteur	Voirie communale	25 500 €	25 500 €	45%	11 475 €						11 475 €	
Matheysine-Trièves	Lavaldens	Aménagement de l'entrée sud de la Ville sur la RD 114	Voirie départementale	175 306 €	175 306 €	48%	84 147 €	84 147 €						
Matheysine-Trièves	Lavaldens	Signalétique de sécurisation des voies secondaires	Voirie communale	4 924 €	4 705 €	60%	2 823 €					2 823 €		
Matheysine-Trièves	Lavaldens	Mise en sécurité voie communale n°2 route du Pay - Phase 1	Voirie communale	199 326 €	199 326 €	60%	119 595 €						119 595 €	
Matheysine-Trièves	Lavaldens	Aménagements de sécurité hameau du Villard et de la ville	Voirie communale	8 707 €	8 707 €	65%	5 583 €						5 583 €	
Matheysine-Trièves	Marcielou	Réfection et renforcement du chemin des Barillères	Voirie communale	8 368 €	8 365 €	40%	3 346 €							3 346 €

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	Conférence 24/02/22	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Matheysine-Trièves	Marciou	Renforcement et réfection de la route des Pras - VC n°3	Voirie communale	33 336 €	33 335 €	40%	13 334 €							13 334 €
Matheysine-Trièves	Mayres Saval	Réhabilitation d'un bâtiment existant pour accueillir la nouvelle mairie	Bâtiments communaux	508 485 €	333 333 €	45%	150 000 €							150 000 €
Matheysine-Trièves	Monteynard	Aménagement de la traversée des Blais	Voirie départementale	126 522 €	126 520 €	45%	56 934 €					56 934 €		
Matheysine-Trièves	Monteynard	Acquisition d'une épauleuse	voirie rurale	26 650 €	26 650 €	40%	10 660 €			10 660 €				
Matheysine-Trièves	Monteynard	Aménagement d'une aire ludique aux abords de la salle polyvalente	Aménagement de village	154 117 €	154 115 €	40%	61 646 €							61 646 €
Matheysine-Trièves	Monteynard	Réhabilitation de l'ancienne école communale	Bâtiments communaux	407 844 €	333 333 €	40%	133 333 €							133 333 €
Matheysine-Trièves	Nantes-en-Rattier	Réfection et recalibrage des rues des Etièves et des Rivaux	Voirie communale	14 220 €	14 220 €	45%	6 399 €				6 399 €			
Matheysine-Trièves	Nantes-en-Rattier	Réalisation d'escaliers et de planchers pour un accès sécurisé au clocher de l'église	Bâtiments communaux	12 250 €	12 250 €	45%	5 512 €					5 512 €		
Matheysine-Trièves	Nantes-en-Rattier	Réfection et rechargement du chemin des marais	Voirie rurale	22 603 €	22 600 €	45%	10 170 €					10 170 €		
Matheysine-Trièves	Nantes-en-Rattier	Réfection et renforcement de la route de la Dragerie	Voirie communale	36 422 €	36 420 €	45%	16 389 €					16 389 €		
Matheysine-Trièves	Nantes-en-Rattier	Création d'un ouvrage de protection contre les débordements de la Combe du Sautaret	Risques naturels	22 750 €	22 200 €	45%	9 990 €			9 990 €				
Matheysine-Trièves	Notre-Dame-de-Vaux	Achat d'une étrave à neige	Voirie communale	16 572 €	16 560 €	45%	7 452 €		7 452 €					
Matheysine-Trièves	Notre-Dame-de-Vaux	Rénovation de la cuisine de l'auberge des 4 chemins et création d'un chauffage	Bâtiments communaux	47 954 €	47 950 €	40%	19 180 €							19 180 €
Matheysine-Trièves	Oris en Rattier	Réfection et renforcement de la voie communale "montée des Rivoirettes"	Voirie communale	29 357 €	29 355 €	60%	17 613 €					17 613 €		
Matheysine-Trièves	Oris en Rattier	Sécurisation de la traversée du village	Voirie communale	13 400 €	13 400 €	65%	8 710 €		8 710 €					
Matheysine-Trièves	Oris en Rattier	Réfection et renforcement de la voie communale de la Rochette	Voirie communale	29 863 €	29 860 €	60%	17 916 €					17 916 €		
Matheysine-Trièves	Pellafol	Rénovation du four communal du hameau de la Javergne	Bâtiments communaux	8 360 €	8 360 €	45%	3 762 €					3 762 €		
Matheysine-Trièves	Pellafol	Refection de la façade de la Chapelle de la Posterie	Bâtiments communaux	9 609 €	9 600 €	45%	4 320 €					4 320 €		
Matheysine-Trièves	Pierre-Châtel	Renforcement de la rue du Moulin	Voirie communale	22 137 €	22 135 €	40%	8 854 €					8 854 €		
Matheysine-Trièves	Pierre-Châtel	Aménagement de la voie communale n° 45 améliorant la desserte de la future résidence autonome	Voirie communale	112 408 €	112 405 €	40%	44 962 €					44 962 €		
Matheysine-Trièves	Pierre-Châtel	Réalisation d'une véranda pour agrandissement du commerce communal (bureau de tabac, petite épicerie, bar)	Bâtiments communaux	51 187 €	51 185 €	40%	20 474 €					20 474 €		
Matheysine-Trièves	Pierre-Châtel	Aménagement des abords et création d'un parking - Eglise de Feyteny	Aménagement de village	225 673 €	183 395 €	40%	73 358 €					73 358 €		
Matheysine-Trièves	Pierre-Châtel	Rénovation des vestiaires du stade de foot	Bâtiments communaux	35 122 €	35 120 €	40%	14 048 €					14 048 €		
Matheysine-Trièves	Pierre-Châtel	Mise en sécurité de la RD 529	Voirie départementale	53 355 €	53 340 €	45%	24 003 €						24 003 €	
Matheysine-Trièves	Ponsonnas	Réfection du chemin du Flat	Voirie communale	24 932 €	19 220 €	55%	10 571 €					10 571 €		
Matheysine-Trièves	Prunières	Réfection de la toiture de l'entrepôt communal des Rioux	Bâtiments communaux	61 320 €	51 111 €	45%	23 000 €						23 000 €	
Matheysine-Trièves	Prunières	Aménagements de sécurité sur la RD 116 dans la traversée de Siraane	Voirie départementale	125 093 €	125 090 €	60%	75 054 €				75 054 €			
Matheysine-Trièves	Prunières	Remplacement de l'étrave de déneigement	Voirie communale	16 700 €	16 700 €	55%	9 185 €							9 185 €
Matheysine-Trièves	Prunières	Aménagement d'une aire de retournement au centre du village - complètement déplafonnement	Voirie communale	150 682 €	150 680 €	60%	90 408 €	82 874 €	7 534 €					

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	Conférence 24/02/22	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Matheysine-Trièves	Siévoz	Aménagement de sécurité de la traversée du haut Siévoz-RD114a	Voirie départementale	145 000 €	145 161 €	62%	90 000 €	68 711 €	21 289 €					
Matheysine-Trièves	SIRP de Laffrey	Mise en place d'une VMC dans l'école de Laffrey	Equipements socio-éducatifs	62 540 €	62 540 €	60%	37 524 €						37 524 €	
Matheysine-Trièves	Sousville	Grosses réparations VC1 - Chemin de la voie romaine	Voirie communale	15 736 €	15 720 €	55%	8 646 €					8 646 €		
Matheysine-Trièves	Sousville	Fournitures et pose de menuiseries extérieures - Mairie	Bâtiments communaux	9 994 €	6 700 €	55%	3 685 €			3 685 €				
Matheysine-Trièves	Ste Luce	Mise aux normes de la ventilation de la mairie - excès de radon	Bâtiments communaux	16 034 €	16 034 €	50%	8 017 €					8 017 €		
Matheysine-Trièves	Ste Luce	Création d'une régulation sur les installations de chauffage des bâtiments publics	Bâtiments communaux	33 912 €	33 910 €	60%	20 346 €				20 346 €			
Matheysine-Trièves	St Arey	Remplacement de la toiture du four à pain de La Beaume	Bâtiments communaux	14 830 €	14 830 €	50%	7 415 €		7 415 €					
Matheysine-Trièves	St Arey	Reprise du mur de soutènement de la voirie de la Beaume	Voirie communale	15 004 €	15 000 €	60%	9 000 €					9 000 €		
Matheysine-Trièves	St Arey	Réfection du chemin des Sagnes	Voirie communale	6 279 €	6 260 €	55%	3 443 €							3 443 €
Matheysine-Trièves	St Honoré	Grosses réparations voirie communale - hameau de Poucharra	Voirie communale	18 998 €	18 980 €	35%	6 643 €		6 643 €					
Matheysine-Trièves	St Honoré	Aménagements de sécurité - Saint Honoré village	Voirie départementale	14 804 €	13 305 €	40%	5 322 €		5 322 €					
Matheysine-Trièves	St Honoré	Acquisition d'une épareuse	Voirie communale	27 300 €	27 300 €	35%	9 555 €						9 555 €	
Matheysine-Trièves	St Honoré	Réfection toiture de la chapelle de Tors	Bâtiments communaux	22 880 €	22 880 €	35%	8 008 €							8 008 €
Matheysine-Trièves	St Jean-de-Vaulx	Création d'un parking derrière la mairie	Voirie communale	53 409 €	43 320 €	45%	19 494 €				19 494 €			
Matheysine-Trièves	St Jean-de-Vaulx	Création d'une Maison d'Assistants Maternelles	Bâtiments communaux	175 000 €	120 800 €	50%	60 400 €				60 400 €			112 500 €
Matheysine-Trièves	St Jean-de-Vaulx	Aménagement intérieur de locaux d'activités	Bâtiments communaux	250 000 €	250 000 €	45%	112 500 €							
Matheysine-Trièves	St Laurent-en-Beaumont	Réfection du chemin de Chardeiot	Voirie communale	45 064 €	41 380 €	45%	18 621 €					18 621 €		
Matheysine-Trièves	St Laurent-en-Beaumont	Sécurisation RD 526 - Hameau de Malbuisson	Voirie départementale	76 453 €	76 452 €	50%	38 226 €							38 226 €
Matheysine-Trièves	St Michel-en-Beaumont	Aménagement du parking de la salle des fêtes	Voirie communale	8 805 €	8 800 €	55%	4 840 €						4 840 €	
Matheysine-Trièves	St Michel-en-Beaumont	Renforcement et réfection de la voie communale "la Sintura"	Voirie communale	83 204 €	83 200 €	55%	45 760 €					45 760 €		
Matheysine-Trièves	St Michel-en-Beaumont	Rénovation de la toiture de la salle socio-culturelle au hameau de Villelonge	Bâtiments communaux	7 500 €	7 500 €	55%	4 125 €		4 125 €					
Matheysine-Trièves	St Michel-en-Beaumont	Pose de mains courantes sur les accès de l'église	Bâtiments communaux	5 580 €	5 580 €	55%	3 069 €			3 069 €				
Matheysine-Trièves	St Michel-en-Beaumont	Aménagement d'un beffroi dans l'ancienne chapelle de Villelonge	Bâtiments communaux	4 580 €	4 580 €	55%	2 519 €			2 519 €				
Matheysine-Trièves	St Théoffrey	Requalification de la place de la Mairie	Aménagement de village	199 168 €	178 140 €	45%	80 163 €					80 163 €		
Matheysine-Trièves	St Théoffrey	Aménagement de trottoirs le long de la RN 85 et de la RD 113B	Voirie nationale	153 920 €	153 920 €	45%	69 264 €		69 264 €					
Matheysine-Trièves	St Théoffrey	Isolation extérieure de la mairie	Bâtiments communaux	30 156 €	30 155 €	40%	12 062 €						12 062 €	
Matheysine-Trièves	St Théoffrey	Installation aire de jeux aux Gontheaumes	Aménagement de village	43 565 €	43 565 €	40%	17 426 €						17 426 €	
Matheysine-Trièves	Susville	Réfection du mur de soutènement du Peychagnard	Voirie communale	52 471 €	52 470 €	40%	20 988 €					20 988 €		
Matheysine-Trièves	Susville	Remplacement saleuse	Voirie communale	13 000 €	13 000 €	40%	5 200 €			5 200 €				
Matheysine-Trièves	Susville	Aménagement des abords école H.Mingarelli	Aménagement de village	47 064 €	47 060 €	45%	21 177 €				21 177 €			

Canton	Maire d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	Conférence 24/02/22	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative	
Matheysine-Trièves	Syndicat du Lac de Monteynard-Avignonet	Aménagements de sécurité RD 116A au droit de la place	Voirie départementale	40 927 €	40 920 €	45%	18 414 €		18 414 €						
Matheysine-Trièves	Syndicat du Lac de Monteynard-Avignonet	Mise en place d'un ponton sur Savel	Tourisme	118 720 €	118 720 €	50%	59 360 €					59 360 €			
Matheysine-Trièves	Valbonnais	Réfection de la toiture de l'ancienne école des Angelas	Bâtiments communaux	28 085 €	21 065 €	40%	8 426 €			8 426 €					
Matheysine-Trièves	Valbonnais	Mise aux normes météorique pompe à essence	Bâtiments communaux	15 500 €	15 500 €	40%	6 200 €			6 200 €					
Matheysine-Trièves	Valbonnais	Aménagement de sécurité du bourg	Voirie départementale	13 369 €	12 660 €	45%	5 697 €				5 697 €				
Matheysine-Trièves	Valbonnais	Protection du hameau de Pèchal contre les chutes de blocs	Risques naturels	112 465 €	84 348 €	40%	33 739 €							33 739 €	
Matheysine-Trièves	Vallouffrey	Réfection et restauration de 8 bassins au Désert, à Valsenestre, aux Faures, et à la Chapelle	Aménagement de village	14 960 €	14 960 €	45%	6 732 €				6 732 €				
Matheysine-Trièves	Vallouffrey	Elargissement du chemin des Rabourds au hameau du Désert	Voirie communale	27 195 €	27 180 €	45%	12 231 €				12 231 €				
Matheysine-Trièves	Vallouffrey	Aménagement de sécurité de la traversée de la Chalp	Voirie communale	161 906 €	161 906 €	50%	80 953 €						80 953 €		
Matheysine-Trièves	Vallouffrey	Requalification de la place de la mairie à la Chalp	Aménagement de village	50 494 €	50 480 €	45%	22 716 €						22 716 €		
Matheysine-Trièves	Vallouffrey	Requalification de la place de la chapelle à la Chalp	Aménagement de village	45 093 €	45 080 €	45%	20 286 €						20 286 €		
Matheysine-Trièves	Vallouffrey	Renforcement de la voie communale n°23 à La Chalp	Voirie communale	38 623 €	38 620 €	45%	17 379 €							17 379 €	
Matheysine-Trièves	Vallouffrey	Renforcement de la voie communale n°48 à La Chalp	Voirie communale	4 565 €	4 560 €	45%	2 052 €							2 052 €	
Matheysine-Trièves	Villard St Christophe	Réfection de la toiture du garage communal	Bâtiments communaux	11 640 €	11 640 €	55%	6 402 €							6 402 €	
Total enveloppe 2022										620 475 €	1 30 013 €	854 481 €	1 034 583 €	1 546 724 €	892 067 €

Dotation territoriale 2022 (date de caducité : 31/12/2023)

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Subvention totale	Présente CP	nomenclature comptable						
									2436-204141 Commune	2448-2041422 commune	3036-204141 Interco	3037-204142 Interco	PR 2960-20414275 commune	PR 3044-20414275 interco	
Le Pont de Claix	Champ sur Drac	Remplacement de luminaires en LED dans différents ERP	Bâtiments communaux	31 913 €	31 913 €	22,5%	7 180 €	7 180 €							
Meylan	Corenc	Restructuration de l'école maternelle Montfleury	Scolaire	2 370 000 €	2 170 000 €	22,5%	425 000 €	167 785 €							
Meylan	Dornèze	Mise en accessibilité ADAP 2021	Accessibilité	126 900 €	126 900 €	22,5%	28 553 €	28 553 €							
Echirolles	Echirolles	Aménagement d'un restaurant scolaire et d'une salle polyvalente - opération Karting	Bâtiments communaux	1 779 000 €	1 779 000 €	22,5%	400 275 €	280 275 €							
Echirolles	Eybens	Reconstruction de l'école élémentaire du Val	Scolaire	3 240 000 €	1 888 889 €	22,5%	425 000 €	275 000 €							
Grenoble 2	Le Fontanil Cornillon	Restructuration groupe scolaire du Rocher	Scolaire	2 633 244 €	2 398 244 €	22,5%	425 000 €	164 202 €							
Le Pont de Claix	Le Pont-de-Claix	Transformation de l'école maternelle des Olympiades en pôle multi-accueil petite enfance	Petite enfance	1 660 000 €	1 580 000 €	22,5%	355 500 €	155 500 €							
Saint Martin d'Hères	Saint-Martin-d'Hères	Remplacement menuiseries extérieures du groupe scolaire Gabriel Péri	Scolaire	915 902 €	915 902 €	22,5%	206 078 €	170 000 €							
Grenoble 2	Saint Martin le Vinoux	Rénovation thermique de l'hôtel de ville	Bâtiments communaux	1 858 600 €	1 858 600 €	22,5%	418 185 €	250 000 €							
Grenoble 2	Sarceñas	Travaux d'aménagement du centre bourg	Bâtiments communaux	31 622 €	31 622 €	27,5%	8 696 €	8 696 €							
Saint Martin d'Hères	Venon	Démolition ancienne école et construction salle multi activités	Bâtiments communaux	800 000 €	800 000 €	35,0%	280 000 €	120 000 €							
Saint Martin d'Hères	Venon	Mise en accessibilité mairie et église	Accessibilité	89 365 €	89 365 €	27,5%	24 575 €	24 575 €							
Saint Martin d'Hères	Venon	Remplacement des menuiseries de la mairie	Bâtiments communaux	28 213 €	28 213 €	27,5%	7 759 €	7 759 €							
Le Pont de Claix	Vif	Transformation d'un terrain de football stabilisé en terrain synthétique	Equipements sportifs	671 654 €	596 393 €	32,5%	193 828 €	193 828 €							
TOTAL ENVELOPPE 2022									1 853 353 €	0 €	1 853 353 €				

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Montant travaux HT	Subvention totale Département		AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS										TOTAL subventions		taux de financement prévisionnel
				Montant	D/A*	EPCI Montant	D/A*	Région Montant	D/A*	Etat Montant	D/A*	Europe Montant	D/A*	Autre personne publique Montant	D/A*	Montant		
Le Pont de Claix	Champ sur Drac	Remplacement de luminaires en LED dans différents ERP	31 913 €	7 180 €				9 574 €	D	7 978 €	D						24 732 €	77%
Meylan	Corenc	Restructuration de l'école maternelle Montfleury	2 370 000 €	625 000 €			300 000 €	D									925 000 €	39%
Meylan	Domène	Mise en accessibilité ADAP 2021	126 900 €	28 553 €													28 553 €	23%
Echiroles	Echiroles	Aménagement d'un restaurant scolaire et d'une salle polyvalente - opération Karting	1 779 000 €	400 275 €													400 275 €	23%
Echiroles	Eybens	Reconstruction de l'école élémentaire du Val	3 240 000 €	425 000 €													425 000 €	13%
Grenoble 2	Le Fontanil Cornillon	Restructuration groupe scolaire du Rocher	2 633 244 €	625 000 €			200 000 €	D									825 000 €	31%
Le Pont de Claix	Le Pont-de-Claix	Transformation de l'école maternelle des Olympiades en pôle multi-accueil petite enfance	1 660 000 €	355 500 €			200 000 €	D	200 000 €	D	250 000 €	D					1 005 500 €	61%
Saint Martin d'Hères	Saint-Martin-d'Hères	Remplacement menuiseries extérieures du groupe scolaire Gabriel Péri	915 902 €	206 078 €													206 078 €	23%
Grenoble 2	Saint Martin le Vinoux	Rénovation thermique de l'hôtel de ville	1 858 600 €	418 185 €													418 185 €	23%
Grenoble 2	Sarceñas	Travaux d'aménagement du centre bourg	31 622 €	8 696 €			15 811 €	D									24 507 €	77%
Saint Martin d'Hères	Venon	Démolition ancienne école et construction salle multi activités	800 000 €	280 000 €			160 000 €	D									440 000 €	55%
Saint Martin d'Hères	Venon	Mise en accessibilité mairie et église	89 365 €	24 575 €						17 873 €	D						42 448 €	47%
Saint Martin d'Hères	Venon	Remplacement des menuiseries de la mairie	28 213 €	7 759 €						9 685 €	D						17 444 €	62%
Le Pont de Claix	Vif	Transformation d'un terrain de football stabilisé en terrain synthétique	671 654 €	193 828 €			100 748 €	D									294 576 €	44%

* Demandé/Attribué

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Depenses subventionnables le total HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP 17 Mars 2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Le Pont de Claix	Champagnier	Rénovation du système d'éclairage de l'espace des Quatre Vents	Bâtiments communaux	37 860 €	37 860 €	22,5%	8 519 €		8 519 €					
Le Pont de Claix	Champ sur Drac	Remplacement de luminaires en LED dans différents ERP	Bâtiments communaux	31 913 €	31 913 €	22,5%	7 180 €			7 180 €				
Le Pont de Claix	Champ Sur Drac	Réaménagement de la Mairie et du parvis	Bâtiments communaux	650 094 €	650 094 €	22,5%	146 271 €						146 271 €	
Fontaine-Seysinnet	Claix	Réhabilitation de la salle polyvalente dans ancienne école	Bâtiments communaux	95 000 €	95 000 €	22,5%	21 375 €						21 375 €	
Fontaine-Seysinnet	Claix	Réaménagement du RDC de la mairie (accessibilité)	Bâtiments communaux	180 000 €	140 000 €	22,5%	31 500 €				31 500 €			
Fontaine-Seysinnet	Claix	Installation d'un bloc sanitaire WC + douche au siège du club de Tennis la Bâtie	Equipements sportifs	36 000 €	36 000 €	22,5%	8 100 €					8 100 €		
Fontaine-Seysinnet	Claix	Travaux d'amélioration du système de sécurité de la salle polyvalente "le Déclic"	Bâtiments culturels	32 000 €	32 000 €	22,5%	7 200 €					7 200 €		
Meylan	Corenc	Restructuration de l'école maternelle Montfleury	Scolaire	2 370 000 €	1 888 889 €	22,5%	425 000 €			167 785 €		100 000 €	157 215 €	
Meylan	Domène	Construction d'un restaurant scolaire école Gustave Rivet	Scolaire	1 393 605 €	1 393 605 €	22,5%	313 561 €		133 875 €		179 686 €			
Meylan	Domène	Mise en accessibilité ADAP 2021	Accessibilité	126 900 €	126 900 €	22,5%	28 553 €			28 553 €				
Echiroles	Echiroles	Aménagement d'un restaurant scolaire et d'une salle polyvalente - opération Karting	Bâtiments communaux	1 779 000 €	1 779 000 €	22,5%	400 275 €	120 000 €		280 275 €				
Echiroles	Echiroles	Réhabilitation thermique du groupe scolaire JP Marat	Scolaire	2 872 327 €	1 888 889 €	22,5%	425 000 €				73 695 €	200 000 €	89 892 €	61 413 €
Echiroles	Echiroles	Transformation du terrain stabilisé en terrain synthétique du stade Auguste Delaune	Equipements sportifs	551 000 €	551 000 €	22,5%	123 975 €	80 000 €	43 975 €					
Echiroles	Echiroles	Réhabilitation de la MJC Robert Desnos	Bâtiments communaux	1 546 745 €	1 546 745 €	22,5%	348 018 €						150 000 €	198 018 €
Echiroles	Echiroles	Remplacement des menuiseries du groupe scolaire Jean Moulin	Scolaire	589 000 €	589 000 €	22,5%	132 525 €	80 000 €			52 525 €			
Echiroles	Eybens	Reconstruction de l'école élémentaire du Val	Scolaire	3 240 000 €	1 888 889 €	22,5%	425 000 €	150 000 €		275 000 €				
Echiroles	Eybens	Rénovation du stade Roger Journet	Equipements sportifs	425 000 €	425 000 €	22,5%	95 625 €				95 625 €			
Echiroles	Eybens	Rénovation du bassin de la piscine	Equipements sportifs	345 000 €	345 000 €	22,5%	77 625 €					77 625 €		
Echiroles	Eybens	Rénovation énergétique de l'école élémentaire du Bourg	Scolaire	3 873 000 €	1 888 889 €	22,5%	425 000 €						200 000 €	225 000 €
Echiroles	Eybens	Rénovation énergétique de la salle des fêtes	Bâtiments communaux	820 000 €	820 000 €	22,5%	184 500 €						84 500 €	100 000 €
Fontaine-Seysinnet	Fontaine	Mise en accessibilité des bâtiments communaux	Accessibilité	279 630 €	279 630 €	30%	83 889 €	41 944 €			41 945 €			
Fontaine-Seysinnet	Fontaine	Réhabilitation et extension de la maison du temps libre	Bâtiments communaux	1 739 500 €	1 589 500 €	22,5%	357 638 €	200 000 €		157 638 €				
Fontaine-Seysinnet	Fontaine	Réhabilitation du groupe scolaire Robespierre	Scolaire	2 100 100 €	1 888 889 €	22,5%	425 000 €						225 000 €	200 000 €
Fontaine-Seysinnet	Fontaine	Réaménagement des locaux de la Halte Garderie George Sand	Petite enfance	180 220 €	137 420 €	22,5%	30 920 €				30 920 €			
St Martin d'Herès	Gières	Construction d'une école maternelle et réhabilitation restaurant scolaire sur le site du Clos d'Esplyès	Scolaire	3 004 825 €	1 888 889 €	22,5%	425 000 €						225 000 €	
St Martin d'Herès	Gières	Création d'un restaurant scolaire école René Cassin	Scolaire	1 503 000 €	1 503 000 €	22,5%	338 175 €					138 175 €	200 000 €	
St Martin d'Herès	Gières	Réhabilitation énergétique du grand bâtiment de l'école René Cassin	Scolaire	1 300 000 €	1 300 000 €	22,5%	292 500 €					100 000 €	192 500 €	
St Martin d'Herès	Gières	Rénovation des équipements sportifs communaux	Equipements sportifs	295 833 €	285 000 €	22,5%	64 125 €					8 339 €	55 786 €	

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	subventionnab le <small>Depenses</small> <small>total HT</small>	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP 17 Mars 2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
St Martin d'Hères	Gières	Rénovation de l'école municipale de musique	Bâtiments culturels	341 667 €	341 667 €	22,5%	76 875 €						76 875 €	
Grenoble 4	Grenoble	Travaux d'équipement jeunesse quartier Villeneuve	Bâtiments communaux	3 760 000 €	1 888 889 €	22,5%	425 000 €				125 000 €	300 000 €		
Grenoble 4	Grenoble	Construction du groupe scolaire Flaubert	Scolaire	9 864 000 €	1 888 889 €	22,5%	425 000 €				125 000 €	300 000 €		
Grenoble 1	Grenoble	Réhabilitation de l'école maternelle Ampère	Scolaire	266 000 €	266 000 €	22,5%	59 850 €	50 000 €	9 850 €					
Grenoble 3	Grenoble	Réhabilitation du pôle enfance Les Trembles	Petite enfance	7 400 000 €	1 888 889 €	22,5%	425 000 €					100 000 €	325 000 €	
Grenoble 3	Grenoble	Restructuration de l'office de l'école Grand Châtelet	Scolaire	235 000 €	235 000 €	22,5%	52 875 €					52 875 €		
Grenoble 3	Grenoble	Réhabilitation partielle de l'école maternelle Jules Verne et de la crèche Ilot Marmots	Petite enfance	2 515 000 €	1 888 889 €	22,5%	425 000 €						200 000 €	225 000 €
Grenoble 4	Grenoble	Extension et réhabilitation du Groupe scolaire Houille Blanche	Scolaire	3 334 000 €	1 888 889 €	22,5%	425 000 €						61 968 €	363 032 €
Grenoble 3	Grenoble Alpes Métropole	Travaux ADAP pour le stade des Alpes	Accessibilité	334 082 €	334 082 €	32,5%	108 577 €	20 214 €			88 363 €			
Grenoble 3	Grenoble Alpes Métropole	Réfection de la dalle et des rambardees de la petite piste de la patinoire pôle sud	Equipements sportifs	507 360 €	507 360 €	32,5%	164 892 €	100 000 €			64 892 €			
Grenoble 1	Grenoble Alpes Métropole	Réhabilitation thermique de la Maison du Tourisme de Grenoble	Rénovation énergétique	1 984 000 €	1 888 889 €	22,5%	425 000 €						300 000 €	125 000 €
Le Pont de Claix	Herbeys	Restructuration de la grange communale	Bâtiments communaux	1 241 000 €	1 241 000 €	27,5%	341 275 €				100 000 €	241 275 €		
Le Pont de Claix	Jarrie	Réhabilitation du domaine de Bon Repos	Bâtiments communaux	1 540 631 €	1 415 131 €	22,5%	318 404 €					118 404 €	200 000 €	
Meylan	La Tronche	Mise en accessibilité de l'espace Doyen Gosse	Accessibilité	220 000 €	220 000 €	22,5%	49 500 €				49 500 €			
Grenoble 2	Le Fontanil Cornillon	Restructuration groupe scolaire du Rocher	Scolaire	2 633 244 €	1 888 889 €	22,5%	425 000 €			164 202 €		160 798 €	100 000 €	
Le Pont de Claix	Le Gua	Création d'une salle polyvalente	Bâtiments communaux	758 735 €	758 735 €	22,5%	170 715 €					170 715 €		
Le Pont de Claix	Le Gua	Campagne d'isolation des combles perdues et changement des équipements lumineux de bâtiments communaux	Rénovation énergétique	55 808 €	55 808 €	22,5%	12 557 €					12 557 €		
Le Pont de Claix	Le Pont-de-Claix	Transformation de l'école maternelle des Olympiades en pôle multi-accueil petite enfance	Petite enfance	1 660 000 €	1 580 000 €	22,5%	355 500 €	200 000 €		155 500 €				
Meylan	Meylan	Mise en accessibilité des bâtiments communaux	Accessibilité	854 334 €	854 334 €	30,0%	256 300 €	195 058 €				61 242 €		
Meylan	Meylan	Aménagement d'une crèche chemin des Clos - Bât High Valley	Petite enfance	1 950 000 €	1 888 889 €	22,5%	425 000 €	301 886 €	123 114 €					
Meylan	Meylan	Changement de menuiseries bâtiments communaux Bérvières	Bâtiments communaux	205 000 €	205 000 €	22,5%	46 125 €				46 125 €			
Meylan	Meylan	Réhabilitation restaurant scolaire des Béalières	Scolaire	744 125 €	744 125 €	22,5%	167 428 €					96 525 €	70 903 €	
Meylan	Meylan	Réhabilitation du Centre d'initiation à la Nature et à l'Environnement	Bâtiments communaux	700 000 €	681 500 €	22,5%	153 338 €					90 436 €	62 902 €	
Mathesysine Trièves	Miribel Lanchâtre	Réfection de la toiture de l'église	Bâtiments communaux	15 524 €	15 524 €	27,5%	4 269 €					4 269 €		
Oisans Romanche	Montchaboud	Aménagement d'un espace de loisirs sportifs et ludique	Equipements sportifs	126 591 €	126 591 €	27,5%	34 813 €					34 813 €		
Oisans Romanche	Montchaboud	Aire de jeux "Bambins" pour petite enfance	Petite enfance	20 758 €	20 758 €	27,5%	5 708 €					5 708 €		

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	Depenses subventionnables le <small>katastrale HT</small>	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP 17 Mars 2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative
Grenoble 2	Mont St Martin	Enfouissement de réseaux téléphoniques	Autres	16 557 €	16 557 €	27,5%	4 553 €					4 553 €		
Meylan	Muriannette	Réfection de la toiture de l'église	Bâtiments communaux	19 733 €	19 733 €	22,5%	4 440 €					4 440 €		
Oisans Romanche	Notre Dame de Message	Extension du cimetière paysager	Autres	65 882 €	65 882 €	22,5%	14 823 €					14 823 €		
Fontaine Vercors	Noyarey	Réaménagement de la plaine des sports	Equipements sportifs	751 837 €	751 837 €	22,5%	169 163 €				33 665 €	135 498 €		
Fontaine Vercors	Noyarey	Mise en acoustique de la salle polyvalente "Poly'Sons"	Bâtiments culturels	32 816 €	32 816 €	22,5%	7 384 €					7 384 €		
Grenoble 2	Quaix en Chartreuse	Rénovation et mise en accessibilité PMR du Centre Bourg	Accessibilité	72 048 €	72 048 €	27,5%	19 813 €						19 813 €	
Oisans Romanche	Saint Barthélémy de Séchillienne	Mise en accessibilité et aménagements pour relier des établissements publics communaux	Accessibilité	249 000 €	249 000 €	22,5%	56 025 €				56 025 €			
Oisans Romanche	Saint Barthélémy de Séchillienne	Installation des plaques de rues et de panneaux signalétiques	Autres	16 892 €	16 892 €	22,5%	3 801 €					3 801 €		
Le Pont de Claix	Saint Georges de Commiers	Aménagement d'un pumptrack	Equipements sportifs	102 600 €	102 600 €	22,5%	23 085 €				23 085 €			
Le Pont de Claix	Saint Georges de Commiers	Aménagement d'accès et aires de jeux école de St Pierre	Bâtiments communaux	77 490 €	77 490 €	22,5%	17 435 €				17 435 €			
Le Pont de Claix	Saint Georges de Commiers	Construction d'une crèche intercommunale	Petite enfance	681 100 €	643 400 €	32,5%	209 105 €					109 105 €	100 000 €	
Saint Martin d'Hères	Saint-Martin-d'Hères	Remplacement menuiseries extérieures du groupe scolaire Gabriel Péri	Scolaire	915 902 €	915 902 €	22,5%	206 078 €					36 078 €		
Saint Martin d'Hères	Saint Martin d'Hères	Construction d'un restaurant scolaire et aménagement des cours d'école - Groupe scolaire Paul Vaillant-Couturier	Scolaire	1 938 800 €	1 844 800 €	22,5%	415 080 €						100 000 €	315 080 €
Grenoble 2	Saint Martin le Vinoux	Rénovation thermique de l'hôtel de ville	Bâtiments communaux	1 858 600 €	1 858 600 €	22,5%	418 185 €					168 185 €		
Le Pont de Claix	Saint Paul de Varces	Installation d'un multi-accueil en bâtiment modulaire bois	Petite enfance	540 339 €	540 339 €	22,5%	121 576 €				121 576 €			
Oisans Romanche	Saint Pierre de Mesage	Sauvetage de la toiture de l'Eglise et de ses abords	Bâtiments communaux	200 760 €	200 760 €	22,5%	45 171 €					45 171 €		
Grenoble 2	Sarceñas	Travaux d'aménagement du centre bourg	Bâtiments communaux	31 622 €	31 622 €	27,5%	8 696 €					8 696 €		
Fontaine Vercors	Sassenage	Rénovation des bâtiments du groupe scolaire des Pies	Scolaire	2 277 947 €	1 888 889 €	22,5%	425 000 €					100 000 €	325 000 €	
Fontaine Vercors	Sassenage	Création d'une piste de Pump Track sur le secteur de la Plaine des lles	Equipements sportifs	330 000 €	330 000 €	22,5%	74 250 €					44 250 €	30 000 €	
Oisans Romanche	Séchillienne	Rénovation de la Mairie	Bâtiments communaux	123 497 €	123 497 €	22,5%	27 787 €					27 787 €		
Fontaine Vercors	Seyssinet-pariset	Rénovation d'un terrain de foot synthétique	Equipements sportifs	570 400 €	570 400 €	22,5%	128 340 €				128 340 €			
Fontaine Vercors	Seyssins	Extension de l'école maternelle du Priou	Scolaire	615 521 €	615 521 €	22,5%	138 492 €				138 492 €			
Fontaine Vercors	Seyssins	Extension de la maison de l'enfance Le Patio	Petite enfance	919 700 €	889 700 €	22,5%	200 183 €					200 183 €		
Fontaine Vercors	Seyssins	Création d'un espace sportif et culturel Beauvallet	Equipements sportifs	5 151 340 €	1 888 889 €	22,5%	425 000 €						200 000 €	225 000 €
Le Pont de Claix	Varces	Mise en accessibilité de bâtiments communaux	Accessibilité	21 028 €	21 028 €	22,5%	4 731 €				4 731 €			
Saint Martin d'Hères	Vernon	Démolition ancienne école et construction salle multi activités	Bâtiments communaux	800 000 €	800 000 €	35,0%	280 000 €	160 000 €				120 000 €		

Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Domaine	Montant Travaux HT	subventionnable le total HT	Taux	Subvention totale	Subventions années précédentes	CP 17 Mars 2022	Présente CP	2022 indicative	2023 indicative	2024 indicative	2025 indicative		
Saint Martin d'Hères	Venon	Mise en accessibilité mairie et église	Accessibilité	89 365 €	89 365 €	27,5%	24 575 €			24 575 €						
Saint Martin d'Hères	Venon	Remplacement des menuiseries de la mairie	Bâtiments communaux	28 213 €	28 213 €	27,5%	7 759 €			7 759 €						
Fontaine Vercors	Veurey-Voroize	Réhabilitation de l'école élémentaire	Scolaire	1 726 000 €	1 726 000 €	22,5%	388 350 €	380 450 €			7 900 €					
Le Pont de Claix	Vif	Mise en accessibilité des ERP	Accessibilité	589 915 €	583 915 €	30,0%	175 175 €	120 175 €			55 000 €					
Le Pont de Claix	Vif	Transformation d'un terrain de football stabilisé en terrain synthétique	Equipements sportifs	671 654 €	596 393 €	32,5%	193 828 €			193 828 €						
Oisans Romanche	Vizille	Mise aux normes accessibilité dans différents ERP	Accessibilité	84 950 €	84 950 €	22,5%	19 114 €		19 114 €							
Oisans Romanche	Vizille	Rénovation et isolation thermique des bâtiments communaux	Bâtiments communaux	152 100 €	152 100 €	22,5%	34 223 €		34 223 €							
TOTAL ATTRIBUE											759 924 €	1 853 353 €	1 281 723 €	3 895 000 €	3 895 000 €	1 837 543 €



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 22 juillet 2022

DOSSIER N° 2022 CP07 C 14 55

Objet : Plan écoles

Politique : Solidarité territoriale

Programme : Equipements communaux et intercommunaux

Opération : PLAN DE RELANCE 2021 bloc communal - AP2R

Service instructeur : DDEV/CLP

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations	AP2R
Montant budgété	35 000 000 €
Montant déjà réparti	13 413 603 €
Montant de la présente répartition	8 459 163 €
Solde à répartir	13 127 234 €
Programmation de travaux			
Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir
Conventions, contrats, marchés			
Imputations
Autres (à préciser)			

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 22 juillet 2022

DOSSIER N° 2022 CP07 C 14 55

Numéro provisoire : 4129 - Code matière : 7.5

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :

Finances - individualiser les crédits votés par l'assemblée départementale : octroyer ou retirer des subventions, participations, prêts et secours, bourses et allocations diverses, décider du versement de cotisations et d'indemnités diverses, hors celles versées aux conseillers départementaux ; affecter les opérations de travaux ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 22-07-2022

Exécutoire le : 22-07-2022

Publication le : 22-07-2022

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2022 CP07 C 14 55,

Vu l'amendement et l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

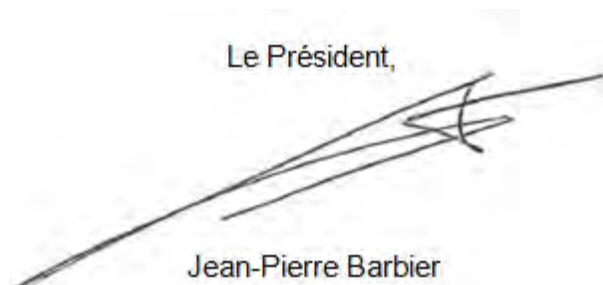
d'attribuer les subventions listées en annexe (annexe 1 : opérations de plus de 300 000 € - annexe 2 : opérations de moins de 300 000 €), pour les opérations correspondant aux critères du Plan écoles et pour lesquelles les maîtres d'ouvrage ont justifié d'un ordre de service de démarrage des travaux.

Elles sont réparties par volet et par territoire selon le tableau ci-dessous :

Territoire	Opérations de plus de 300 000 € annexe 1			Opérations de moins de 300 000 € annexe 2			TOTAL montant de subventions	Annulation de subvention (annexe 4)	Total Réparti
	Nombre	Montant de travaux	Montant de subvention	Nombre	Montant de travaux	Montant de subvention			
Haut Rhône Dauphinois	1	514 626 €	102 925 €	9	1 208 025 €	724 814 €	827 739 €		827 739 €
Porte des Alpes	7	6 608 168 €	1 106 974 €	13	1 751 943 €	1 049 076 €	2 156 050 €		2 156 050 €
Vals du Dauphiné	0	- €	- €	5	353 452 €	212 071 €	212 071 €		212 071 €
Isère rhodannienne	2	6 583 121 €	400 000 €	2	385 892 €	231 535 €	631 535 €		631 535 €
Bièvre Valloire	0	- €	- €	0	- €	- €	- €	5 963 €	5 963 €
Voironnais-Chartreuse	5	11 633 598 €	1 000 000 €	10	763 873 €	439 944 €	1 439 944 €	1 212 €	1 438 732 €
Sud Grésivaudan	3	3 750 000 €	600 000 €	7	188 205 €	112 923 €	712 923 €	49 800 €	663 123 €
Grésivaudan	2	3 945 323 €	400 000 €	7	584 318 €	350 591 €	750 591 €		750 591 €
Vercors	0	- €	- €	2	245 015 €	147 009 €	147 009 €		147 009 €
Trièves	0	- €	- €	0	- €	- €	- €	494 €	494 €
Matheysine	1	720 000 €	144 000 €	4	229 586 €	124 701 €	268 701 €		268 701 €
Oisans	0	- €	- €	0	- €	- €	- €		- €
Agglomération grenobloise	3	6 868 344 €	600 000 €	8	1 283 448 €	770 069 €	1 370 069 €		1 370 069 €
TOTAL	24	40 623 180 €	4 353 899 €	67	6 993 757 €	4 162 733 €	8 516 632 €	57 469 €	8 459 163 €

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Pierre Barbier

PLAN ECOLES
Répartition à la présente commission permanente - Synthèse

Territoire	Opérations de plus de 300 000 € annexe 1			Opérations de moins de 300 000 € annexe 2			TOTAL montant de subventions	Annulation de subvention (annexe 4)	Total Réparti
	Nombre	Montant de travaux	Montant de subvention	Nombre	Montant de travaux	Montant de subvention			
Haut Rhône dauphinois	1	514 626 €	102 925 €	9	1 208 025 €	724 814 €	827 739 €		827 739 €
Porte des Alpes	7	6 608 168 €	1 106 974 €	13	1 751 943 €	1 049 076 €	2 156 050 €		2 156 050 €
Vals du Dauphiné	0	- €	- €	5	353 452 €	212 071 €	212 071 €		212 071 €
Isère rhodanienne	2	6 583 121 €	400 000 €	2	385 892 €	231 535 €	631 535 €		631 535 €
Bièvre Valloire	0	- €	- €	0	- €	- €	- €	- 5 963 €	- 5 963 €
Voironnais-Chartreuse	5	11 633 598 €	1 000 000 €	10	763 873 €	439 944 €	1 439 944 €	- 1 212 €	1 438 732 €
Sud Grésivaudan	3	3 750 000 €	600 000 €	7	188 205 €	112 923 €	712 923 €	- 49 800 €	663 123 €
Grésivaudan	2	3 945 323 €	400 000 €	7	584 318 €	350 591 €	750 591 €		750 591 €
Vercors	0	- €	- €	2	245 015 €	147 009 €	147 009 €		147 009 €
Trièves	0	- €	- €	0	- €	- €	- €	- 494 €	- 494 €
Matheysine	1	720 000 €	144 000 €	4	229 586 €	124 701 €	268 701 €		268 701 €
Oisans	0	- €	- €	0	- €	- €	- €		- €
Agglomération grenobloise	3	6 868 344 €	600 000 €	8	1 283 448 €	770 069 €	1 370 069 €		1 370 069 €
TOTAL	24	40 623 180 €	4 353 899 €	67	6 993 757 €	4 162 733 €	8 516 632 €	- 57 469 €	8 459 163 €

**Répartition à la présente commission permanente
Plan écoles - opération de plus de 300 000 € de travaux**

Annexe 1

Territoire	Canton	Maître d'ouvrage	Opération	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable	Taux	Plan écoles - Subvention totale	Plan écoles - Subvention attribuée	Rappel sub dotation territoriale
THR	Charvieu-Chavagneux	Moras	Réhabilitation et extension de l'école	514 626 €	500 052 €	20%	102 925 €	102 925 €	200 021 €
THRD				514 626 €			TOTAL ATTRIBUE	102 925 €	
TPA	La Verpillère	Charantonnay	Extension du restaurant scolaire	668 100 €	668 100 €	20%	133 620 €	133 620 €	150 000 €
TPA	La Verpillère	Grenay	Construction d'un restaurant scolaire et salle d'activités	1 139 321 €	1 000 000 €	20%	200 000 €	200 000 €	150 000 €
TPA	Bourgoin Jallieu	Nivolas Vermelle	Extension de l'école maternelle	343 853 €	343 853 €	20%	68 771 €	68 771 €	68 770 €
TPA	La Verpillère	Satolas et Bonce	Extension du restaurant scolaire	1 299 060 €	1 000 000 €	20%	200 000 €	200 000 €	150 000 €
TPA	Bourgoin Jallieu	Saint Chef	Rénovation de l'école élémentaire du Bourg	522 913 €	522 913 €	20%	104 583 €	104 583 €	150 000 €
TPA	La Verpillère	Saint Georges d'Espéranche	Création d'un restaurant scolaire et salles de classes avec salle polyvalente	1 473 760 €	1 000 000 €	20%	200 000 €	200 000 €	300 000 €
TPA	Bièvre	Sainte Anne sur Gervonde	Agrandissement de l'école communale André Frénod	1 161 161 €	1 000 000 €	20%	200 000 €	200 000 €	300 000 €
TPA				6 608 168 €				1 106 974 €	
TIR	Vienne 1	Pont-Evêque	Agrandissement et la réhabilitation thermiques du groupe scolaire J.Y. Cousteau	1 594 663 €	1 444 763 €	20%	200 000 €	200 000 €	216 714 €
TIR	Vienne 2	Saint-Clair du Rhône	Construction d'un groupe scolaire, d'un restaurant scolaire et d'une cuisine centrale	4 988 458 €	4 156 360 €	20%	200 000 €	200 000 €	623 454 €
TIR				6 583 121 €				400 000 €	
TVC	Chartreuse Guiers	Charancieu	Construction d'une nouvelle école et d'une cantine scolaire dans un bâtiment existant à réhabiliter	1 967 280 €	1 000 000 €	20%	200 000 €	200 000 €	228 000 €
TVC	Chartreuse Guiers	Entre Deux Guiers	Agrandissement de l'école communale	1 237 823 €	1 000 000 €	20%	200 000 €	200 000 €	288 000 €
TVC	Le Grand Lemps	Montferrat	Extension école primaire CA PEGAUD	1 117 454 €	1 000 000 €	20%	200 000 €	200 000 €	357 586 €
TVC	Voiron	(La) Buisse	Extension de l'école élémentaire + extension du restaurant scolaire	2 231 041 €	1 000 000 €	20%	200 000 €	200 000 €	312 000 €
TVC	Voiron	Coublevie	Construction d'un nouveau pôle maternelle	5 080 000 €	1 000 000 €	20%	200 000 €	200 000 €	276 000 €
TVC				11 633 598 €			TOTAL ATTRIBUE	1 000 000 €	
TSG	TSG	Saint-Just-de-Claix	Réhabilitation des écoles	1 150 000 €	1 000 000 €	20%	200 000 €	200 000 €	175 000 €
TSG	TSG	Saint-Romans	Extension de la cantine	1 000 000 €	1 000 000 €	20%	200 000 €	200 000 €	175 000 €
TSG	TSG	Saint-Sauveur	Travaux sur l'école	1 600 000 €	1 000 000 €	20%	200 000 €	200 000 €	175 000 €
TSG				3 750 000 €			TOTAL ATTRIBUE	600 000 €	
TGR	Meylan	Montbonnot-Saint-Martin	Rénovation énergétique de l'école du bourg et reconstruction de bâtiment scolaire et périscolaire	1 945 323 €	1 000 000 €	20%	200 000 €	200 000 €	150 000 €
TGR	Oisans Romanche	Saint Martin d'Uriage	Rénovation et amélioration énergétique de l'école élémentaire des Petites Maisons	2 000 000 €	1 000 000 €	20%	200 000 €	200 000 €	150 000 €
TGR				3 945 323 €			TOTAL ATTRIBUE	400 000 €	
TMATH	Matheysine-Trièves	Corps	Transformation de la salle des fêtes en école	720 000 €	720 000 €	20%	144 000 €	144 000 €	225 000 €
TMATH				720 000 €			TOTAL ATTRIBUE	144 000 €	
TAG	Meylan	Corenc	Restructuration de l'école maternelle Montfleury	2 370 000 €	2 370 000 €	20%	200 000 €	200 000 €	425 000 €
TAG	Fontaine Seyssinet	Fontaine	Réhabilitation du groupe scolaire Robespierre	2 100 100 €	2 100 100 €	20%	200 000 €	200 000 €	425 000 €
TAG	Grenoble 2	Le Fontanil-Cornillon	Restructuration groupe scolaire du Rocher	2 398 244 €	2 398 244 €	20%	200 000 €	200 000 €	425 000 €
				6 868 344 €			TOTAL ATTRIBUE	600 000 €	
TOTAL ATTRIBUE								4 353 899 €	

**Répartition à la présente commission permanente
Plan écoles - opérations de moins de 300 000 € de travaux**

Annexe 2

Territoire	Canton	Maître d'ouvrage	Opération	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable	Taux	Plan écoles - Subvention
THR	Morestel	Arandon-Passins	Réaménagement de la cour du groupe scolaire maternelle d'Arandon	106 693 €	106 693 €	60%	64 016 €
THR	Charvieu-Chavagneux	Hieres-sur-Amby	Remplacement des menuiseries et des plafonds du groupe scolaire	178 766 €	178 766 €	60%	107 260 €
THR	Morestel	Les Avenières Veyrins-Thuellin	Aires de jeux au sein des écoles de Ciers et de Veyrins	36 384 €	36 384 €	60%	21 830 €
THR	Charvieu-Chavagneux	Leyrieu	Travaux d'amélioration des performances énergétiques de l'école, extension du silo de la chaufferie bois et rénovation de la cour	296 304 €	296 304 €	60%	177 782 €
THR	Charvieu-Chavagneux	Pont de Cheruy	Remplacement des menuiseries extérieures du groupe scolaire Jean Astulfoni	87 176 €	87 176 €	60%	52 306 €
THR	Morestel	Saint Victor de Morestel	Isolation de l'école et aménagements de ses cours	42 784 €	42 784 €	60%	25 670 €
THR	Morestel	Sermerieu	Construction d'un préau au groupe scolaire	33 637 €	33 637 €	60%	20 182 €
THR	Morestel	Vézéronce-Curtin	Rénovation des classes de l'espace culturel Condorcet	298 504 €	298 504 €	60%	179 102 €
THR	Charvieu-Chavagneux	Villemoirieu	travaux d'amélioration de l'existant sur le groupe scolaire	127 777 €	127 777 €	60%	76 666 €
THRD				1 208 025 €	TOTAL ATTRIBUE		724 814 €
TPA	Bièvre	Beauvoir de Marc	Remplacement de l'aire de jeux dans la cour de l'école maternelle avec sol souple	8 569 €	8 569 €	60%	5 141 €
TPA	Bourgoin Jallieu	Bourgoin-Jallieu	Travaux d'accessibilité PMR école Pré - Bénit	147 106 €	147 106 €	60%	88 264 €
TPA	Bourgoin Jallieu	Bourgoin-Jallieu	Travaux de création salle des professeurs, nouvelle salle scolaire et travaux accessibilité - Ecole Jean Rostand	95 175 €	95 175 €	60%	57 105 €
TPA	Bourgoin Jallieu	Bourgoin-Jallieu	Travaux d'accessibilité PMR école Claude Chary	57 718 €	57 718 €	60%	34 631 €
TPA	L'Isle d'Abeau	Culin	Réhabilitation des parties de charpente et menuiseries extérieures du groupe scolaire	21 182 €	21 182 €	60%	12 709 €
TPA	L'Isle d'Abeau	L'Isle d'Abeau	Remplacement de la chaudière du "Groupe Scolaire La Peuplerie"	37 184 €	33 700 €	60%	20 220 €
TPA	Bourgoin Jallieu	Nivolas-Vermelle	Remplacement des menuiseries extérieures et isolation thermique de l'école existante	188 471 €	188 471 €	60%	113 083 €
TPA	L'Isle d'Abeau	Saint-Agnin-sur-Bion	Rénovation des anciens bâtiments scolaire et du restaurant scolaire	295 636 €	295 636 €	60%	177 382 €
TPA	Bourgoin Jallieu	Saint-Savin	Création d'une salle de motricité sur le site du Groupe Scolaire Pierre Coquand	298 851 €	298 851 €	60%	179 310 €
TPA	Bourgoin Jallieu	Succieu	Agrandissement des cours du groupe scolaire "L'Oiseau Bleu"	55 088 €	55 088 €	60%	33 053 €
TPA	Charvieu-Chavagneux	Vénérieu	Aménagement de la cour de l'école communale	70 020 €	70 020 €	60%	42 012 €
TPA	La Verpillère	La Verpillère	Extension du groupe scolaire Jean Moulin	298 300 €	298 300 €	60%	178 980 €
TPA	L'Isle d'Abeau	Villefontaine	Changement des menuiseries du groupe scolaire Jules Ferry 12	178 643 €	178 643 €	60%	107 186 €
TPA				1 751 943 €			1 049 076 €
TVD	Le Grand Lemps	Biol	Travaux école St exupéry et Brocard : toiture, préau, cantine et reprise du mur	79 716 €	79 716 €	60%	47 830 €
TVD	Chartreuse Guiers	Chimilin	Mise en place de volets roulants et travaux de charpente à l'école primaire publique	48 000 €	48 000 €	60%	28 800 €
TVD	La Tour du Pin	La Bâtie-Montgascon	Travaux dans les bâtiments scolaires	154 334 €	154 334 €	60%	92 600 €
TVD	Chartreuse Guiers	Pressins	Réfection du toit et des fenêtres de l'école maternelle	59 083 €	59 083 €	60%	35 450 €
TVD	La Tour du Pin	Saint-Clair-de-la-Tour	Travaux de végétalisation et débitumisation de la petite cour de l'école élémentaire	12 319 €	12 319 €	60%	7 391 €
TVD				353 452 €	TOTAL ATTRIBUE		212 071 €

**Répartition à la présente commission permanente
Plan écoles - opérations de moins de 300 000 € de travaux**

Annexe 2

Territoire	Canton	Maître d'ouvrage	Opération	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable	Taux	Plan écoles - Subvention
TIR	Vienne 2	Roches de Condrieu	Réhabilitation du groupe scolaire	300 000 €	300 000 €	60%	180 000 €
TIR	Roussillon	Sonnay	Remplacement chaudière à fioul par chaudière à granulés de bois pour l'école primaire	85 892 €	85 892 €	60%	51 535 €
TIR				385 892 €	TOTAL ATTRIBUE		231 535 €
TVC	Chartreuse Guiers	Saint Bueil	Travaux de rénovation de l'école communale	91 003 €	91 003 €	60%	54 602 €
TVC	Chartreuse Guiers	Saint-Geoire-en-Valdaine	Rénovation salle de classes	40 264 €	40 264 €	60%	24 158 €
TVC	Chartreuse Guiers	Saint-Geoire-en-Valdaine	Rénovation énergétique de l'école et de la cantine Val'Joie	32 130 €	32 130 €	60%	19 278 €
TVC	Chartreuse Guiers	Velanne	Remplacement de la chaudière de l'école	10 488 €	10 488 €	60%	6 293 €
TVC	Le Grand Lempis	Charavines	Rénovation et aménagement de l'école maternelle partie restauration scolaire	38 419 €	38 419 €	60%	23 051 €
TVC	Voiron	Saint-Etienne-de-Crossey	Travaux de rénovation des écoles maternelle et primaire et acquisition de mobiliers scolaires	132 755 €	132 755 €	60%	79 653 €
TVC	Voiron	Saint-Nicolas-de-Macherin	Travaux école accessibilité et amélioration performances énergétiques	154 119 €	154 119 €	60%	92 471 €
TVC	Voiron	Voiron	Réfection dessous de l'école maternelle Jean-Moulin	50 000 €	19 369 €	60%	11 621 €
TVC	Voiron	Voreppe	Travaux de rénovation des écoles Achard et Stendhal	171 839 €	171 839 €	60%	103 103 €
TVC	Tullins	Vourey	Travaux école - Phase 2	42 856 €	42 856 €	60%	25 714 €
TVC				763 873 €	TOTAL ATTRIBUE		439 944 €
TSG	TSG	Saint-Bonnet-de-Chavagne	Travaux d'accessibilité, aménagement d'un préau pour l'école	53 907 €	53 907 €	60%	32 344 €
TSG	TSG	Saint-Pierre-de-Cherennes	Travaux aux abords de la cantine scolaire	22 845 €	22 845 €	60%	13 707 €
TSG	TSG	Beaulieu	Travaux sur l'école	7 860 €	7 860 €	60%	4 716 €
TSG	TSG	Chasselay	Travaux sur l'école	25 395 €	25 395 €	60%	15 237 €
TSG	TSG	Rencurel	Travaux sur l'école	21 777 €	21 777 €	60%	13 066 €
TSG	TSG	Rovon	Travaux d'isolation de l'école	3 461 €	3 461 €	60%	2 077 €
TSG	TSG	Saint-Lattier	Travaux sur l'école	52 960 €	52 960 €	60%	31 776 €
TSG				188 205 €	TOTAL ATTRIBUE		112 923 €
TGR	Moyen Grésivaudan	La Combe-de-Lancey	Travaux d'amélioration thermique et durable du groupe scolaire de la Combe de Lancey	170 000 €	170 000 €	60%	102 000 €
TGR	Haut Grésivaudan	Theys	Travaux divers et réfection des équipements du groupe scolaire. Tranche 2022	45 983 €	45 983 €	60%	27 590 €
TGR	Moyen Grésivaudan	Villard-Bonnot	Rénovation du chauffage et des sanitaires de l'école Libération	297 522 €	297 522 €	60%	178 513 €
TGR	Haut Grésivaudan	La Chapelle-du-Bard	Remplacement appareillage électrique groupe scolaire "La Louvière"	20 496 €	20 496 €	60%	12 298 €
TGR	Moyen Grésivaudan	La Combe-de-Lancey	Travaux de rénovation énergétique de la salle pri-mérienne	12 295 €	12 295 €	60%	7 377 €
TGR	Moyen Grésivaudan	La Combe-de-Lancey	Réparation des sols de l'Ecole primaire	16 320 €	16 320 €	60%	9 792 €
TGR	Haut Grésivaudan	Syndicat intercommunal des écoles élémentaires et maternelles	Amélioration du cadre de vie. Ecoles de La Flachère - La Buisnière - Ste Marie d'Alloix	21 702 €	21 702 €	60%	13 021 €
TGR				584 318 €	TOTAL ATTRIBUE		350 591 €
TVE	Fontaine Vercors	Engins	Reprise de la couverture maternelle	35 960 €	35 960 €	60%	21 576 €
TVE	Fontaine Vercors	Saint-Nizier-du-Moucherotte	Réhabilitation du groupe scolaire isolation par l'extérieur	209 055 €	209 055 €	60%	125 433 €
TVE				245 015 €	TOTAL ATTRIBUE		147 009 €
TMATH	Matheysine-Trièves	La Motte-d'Aveillans	Construction d'un SAS à l'entrée du restaurant scolaire - rénovation et mise aux normes des sanitaires	69 275 €	69 275 €	60%	41 565 €

**Répartition à la présente commission permanente
Plan écoles - opérations de moins de 300 000 € de travaux**

Annexe 2

Territoire	Canton	Maître d'ouvrage	Opération	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable	Taux	Plan écoles - Subvention	
TMATH	Matheysine-Trièves	Susville	Couverture à neuf du bâtiment des classes maternelles et régulation du réseau de chaleur du groupe scolaire H.Mingarelli	96 417 €	84 480 €	60%	50 688 €	
TMATH	Matheysine-Trièves	La Salle-en-Beaumont	Changement des huisseries du bâtiment de la cantoine intercommunale	24 641 €	24 640 €	60%	14 784 €	
TMATH	Matheysine-Trièves	La Motte-Saint-Martin	Stores extérieurs, huisseries et peinture espace Jean Magnat	39 253 €	29 440 €	60%	17 664 €	
TMATH				229 586 €			124 701 €	
TAG	Le Pont de Claix	Jarrie	Mise en accessibilité de groupes scolaires	80 361 €	80 361 €	60%	48 217 €	
TAG	Meylan	Murianette	Remplacement des luminaires par des LED du groupe scolaire Raffin-Dugens	7 040 €	7 040 €	60%	4 224 €	
TAG	Oisans Romanche	Notre Dame de Mésage	Reprise des désordres intervenus sur le groupe scolaire la Romanche	42 815 €	42 815 €	60%	25 689 €	
TAG	Grenoble 2	Quaix en Chartreuse	Création d'un préau et aménagement d'une aire de jeux	80 040 €	80 040 €	60%	48 024 €	
TAG	Grenoble 2	Saint Egrève	Aménagement des cours du groupe scolaire de la Gare	248 500 €	248 500 €	60%	149 100 €	
TAG	Le Pont de Claix	Saint Georges de Commiers	Travaux d'amélioration des 3 écoles	241 387 €	241 387 €	60%	144 832 €	
TAG	Saint Martin d'Hères	Saint Martin d'Hères	Mise en accessibilité de l'école élémentaire Paul Bert	288 705 €	288 705 €	60%	173 223 €	
TAG	Grenoble 2	Saint Martin le Vinoux	Désimperméabilisation des cours des écoles du Néron et Badinter & Remplacement des fenêtres des écoles du Néron	294 600 €	294 600 €	60%	176 760 €	
TAG				1 283 448 €	TOTAL ATTRIBUE		770 069 €	
TOTAL ATTRIBUE								4 162 733 €

**Répartition à la présente commission permanente
Plan écoles - Plans de financement**

Annexe 3

Territoire	Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Montant travaux HT	Subvention Département	AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS						TOTAL subventions	taux de financement prévisionnel		
						Montant	EPCI	Région		Etat				Europe	
						Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*
THR	Morestel	Arandon-Passins	Réaménagement de la cour du groupe scolaire maternelle d'Arandon	106 693 €	64 016 €									64 016	60,00%
THR	Charvieu-Chavagneux	Hieres/Amby	Remplacement des menuiseries et des plafonds du groupe scolaire	178 766 €	107 260 €					35 753	D			143 013	80,00%
THR	Morestel	Les Avenières Veyrins-Thuellin	Aires de jeux au sein des écoles de Ciers et de Veyrins	36 384 €	21 830 €									21 830	60,00%
THR	Charvieu-Chavagneux	Leyrieu	Travaux d'amélioration des performances énergétiques de l'école, extension du silo de la chaufferie bois et rénovation de la cour	296 304 €	177 782 €					59 260	D			237 042	80,00%
THR	Charvieu-Chavagneux	Moras	Réhabilitation et extension de l'école	514 626 €	302 946 €					102 925	D			405 871	78,87%
THR	Charvieu-Chavagneux	Pont de Cheruy	Remplacement des menuiseries extérieures du groupe scolaire Jean Astulforti	87 176 €	52 306 €									52 306	60,00%
THR	Morestel	Saint Victor de Morestel	Isolation de l'école et aménagements de ses cours	42 784 €	25 670 €					8 556	D			34 226	80,00%
THR	Morestel	Sermetieu	Construction d'un préau au groupe scolaire	33 637 €	20 182 €									20 182	60,00%
THR	Morestel	Vézéronce-Curtin	Rénovation des classes de l'espace culturel Condorcet	298 504 €	179 102 €									179 102	60,00%
THR	Charvieu-Chavagneux	Villemoitieu	travaux d'amélioration de l'existant sur le groupe scolaire	127 777 €	76 666 €									76 666	60,00%
TPA	Bièvre	Beauvoir de Marc	Remplacement de l'aire de jeux dans la cour de l'école maternelle avec sol souple	8 569 €	5 141 €									5 141	60,00%
TPA	Bourgoin Jallieu	Bourgoin Jallieu	Travaux d'accessibilité PMR école Pré-Bénit	147 106 €	88 264 €					28 000	D			116 264	79,03%
TPA	Bourgoin Jallieu	Bourgoin Jallieu	Travaux de création salle des professeurs, nouvelle salle scolaire et travaux accessibilité - Ecole Jean Fostand	95 175 €	57 105 €									57 105	60,00%
TPA	Bourgoin Jallieu	Bourgoin Jallieu	Travaux d'accessibilité PMR école Claude Charv	57 718 €	34 631 €					11 000	D			45 631	79,06%
TPA	La Verpillière	Charatomnay	Extension du restaurant scolaire	668 100 €	283 620 €									283 620	42,45%
TPA	L'isle d'Abeau	Culin	Réhabilitation des parties de charpente et menuiseries extérieures du groupe scolaire	21 182 €	12 709 €									12 709	60,00%
TPA	La Verpillière	Grenay	Construction d'un restaurant scolaire et salle d'activités	1 139 321 €	350 000 €					89 500	D		40 500	480 000	42,13%
TPA	L'isle d'Abeau	Ile d'Abeau (L)	Remplacement de la chaudière du "Groupe Scolaire La Peupleraié"	37 184 €	20 220 €									20 220	54,38%
TPA	Bourgoin Jallieu	Nivoias Verrelle	Extension de l'école maternelle	343 853 €	137 541 €					68 771	D			206 312	60,00%
TPA	Bourgoin Jallieu	Nivoias Vermelle	Remplacement des menuiseries extérieures et isolation thermique de l'école existante	188 471 €	113 083 €					37 694	D			150 777	80,00%
TPA	L'isle d'Abeau	Saint Agnin sur Bion	Rénovation des anciens bâtiments scolaire et du restaurant scolaire	295 636 €	177 382 €					59 127	D			236 509	80,00%
TPA	Bourgoin Jallieu	Saint Chef	Rénovation de l'école élémentaire du Bourg	522 913 €	254 583 €					59 165	D			418 330	80,00%

**Répartition à la présente commission permanente
Plan écoles - Plans de financement**

Annexe 3

Territoire	Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Montant travaux HT	Subvention Département		AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS								TOTAL subventions	taux de financement prévisionnel					
					Montant	Montant	EPCI	Montant	D/A*	Région	Montant	D/A*	Etat	Montant			D/A*	Europe	Montant	D/A*	Autre personne publique
TPA	La Verpillière	Saint Georges d'Espéranche	Création d'un restaurant scolaire et salles de classes avec salle polyvalente	1 473 760 €	500 000 €															500 000	33,93%
TPA	Bourgoin Jallieu	Saint Savin	Création d'une salle de motricité sur le site du Groupe Scolaire Pierre Coquand	298 851 €	179 310 €															239 080	80,00%
TPA	Bièvre	Sainte Anne sur Gervonde	Agrandissement de l'école communale André Férrod	1 161 161 €	500 000 €															500 000	43,06%
TPA	La Verpillière	Satolas et Borce	Extension du restaurant scolaire	1 299 060 €	450 000 €															450 000	34,64%
TPA	Bourgoin Jallieu	Succeiu	Agrandissement des cours du groupe scolaire "L'Oiseau Bleu"	55 088 €	33 053 €															33 053	60,00%
TPA	Charvieu-Chavagneu	Vénérieu	Aménagement de la cour de l'école communale	70 020 €	42 012 €															42 012	60,00%
TPA	La Verpillière	Verpillère (la)	Extension du groupe scolaire Jean Moulin	298 300 €	178 980 €															178 980	60,00%
TPA	L'isle d'Abeau	Villetontaine	Changement des menuiseries du Groupe Scolaire Jules Ferry	437 092 €	107 186 €															107 186	24,52%
TVD	Le Grand Lemps	Biol	Travaux école St exupéry et Brocard : toiture, préau, cantine et reprise du mur	79 716 €	47 830 €															47 830	60,00%
TVD	Chartrouse Guiers	Chirnilin	Mise en place de volets roulants et travaux de charpente à l'école primaire publique	48 000 €	28 800 €															28 800	60,00%
TVD	La Tour du Pin	La Bâtie Montgasson	Travaux dans les bâtiments scolaires	154 334 €	92 600 €															92 600	60,00%
TVD	Chartrouse Guiers	Pressins	Réfection du toit et des fenêtres de l'école maternelle	59 083 €	35 450 €															35 450	60,00%
TVD	La Tour du Pin	St Clair de la Tour	Travaux de végétalisation et débroussaillage de la petite cour de l'école élémentaire	12 319 €	7 391 €															7 391	60,00%
TIR	Vienne 1	Pont-Evêque	Agrandissement et réhabilitation thermiques du groupe scolaire J.Y. Cousseau	1 594 663 €	416 714 €															1 137 978	71,36%
TIR	Vienne 2	Saint-Clair du Rhône	Construction d'un groupe scolaire, d'un restaurant scolaire et d'une cuisine centrale	4 988 458 €	823 454 €	100 000	D	498 846	D	1 198 615	D	997 692	D							3 618 607	72,54%
TIR	Vienne 2	Roches de Condrieu	Réhabilitation du groupe scolaire	300 000 €	180 000 €															240 000	80,00%
TIR	Roussillon	Somnay	Remplacement chaudière à fioul par chaudière à granulés de bois pour l'école primaire	85 892 €	51 535 €															68 713	80,00%
TVC	Chartrouse Guiers	Charancieu	Construction d'une nouvelle école et d'une cantine scolaire dans un bâtiment existant à réhabiliter	1 967 280 €	428 000 €															428 000 €	21,76%
TVC	Chartrouse Guiers	Entre Deux Guiers	Agrandissement de l'école communale	1 237 823 €	488 000 €															735 565 €	59,42%
TVC	Chartrouse Guiers	Sain Bueil	Travaux de rénovation de l'école communale	91 003 €	54 602 €	12 349 €														72 802 €	80,00%
TVC	Chartrouse Guiers	Saint Geoire en Valdeine	Rénovation salle de classes	40 264 €	24 158 €															24 158 €	60,00%
TVC	Chartrouse Guiers	Saint Geoire en Valdeine	Rénovation énergétique de l'école et de la cantine ValJoie	32 130 €	19 278 €															19 278 €	60,00%

**Répartition à la présente commission permanente
Plan écoles - Plans de financement**

Annexe 3

Territoire	Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Montant travaux HT	Subvention Département		AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS						TOTAL subventions	taux de financement prévisionnel						
					Montant	Montant	EPPI	D/A*	Région	Montant	D/A*	Etat			Montant	D/A*	Europe	Montant	D/A*	Autre personne publique
TVC	Chartraise Guiers	Velanne	Remplacement de la chaudière de l'école	10 488 €	6 293 €	1 858 €													8 151	77,72%
TVC	Le Grand Lemps	Charavines	Rénovation et aménagement de l'école maternelle partie restauration scolaire	38 419 €	23 051 €														23 051	60,00%
TVC	Le Grand Lemps	Monterrat	Extension école primaire CA PEGOUD	1 117 454 €	357 586 €														357 586	32,00%
TVC	Voiron	(La) Buisse	Extension de l'école élémentaire + extension du restaurant scolaire	2 231 041 €	512 000 €			100 000		200 000									812 000	36,40%
TVC	Voiron	Coublevie	Construction d'un nouveau pôle maternelle	5 080 000 €	476 000 €														476 000	9,37%
TVC	Voiron	St Etienne de Crossey	Travaux de rénovation des écoles maternelle et primaire et acquisition de mobiliers scolaires	132 755 €	79 653 €														79 653	60,00%
TVC	Voiron	St Nicolas de Macherin	Travaux école accessibilité et amélioration performances énergétiques	154 119 €	92 471 €					30 823									123 294	80,00%
TVC	Voiron	Voiron	Réfection dessous de l'école maternelle Jean-Moulin	19 369 €	11 621 €														11 621	60,00%
TVC	Voiron	Voreppe	Travaux de rénovation des écoles Achard et Stendhal	171 839 €	103 103 €														103 103	60,00%
TVC	Tullins	Voreppe	Travaux école - Phase 2	42 856 €	25 714 €														25 714	60,00%
TSG	TSG	Saint-Just-de-Claix	Réhabilitation des écoles	1 150 000 €	375 000 €														375 000	32,61%
TSG	TSG	Saint-Romans	Extension de la cantine	1 000 000 €	375 000 €														375 000	37,50%
TSG	TSG	Saint-Sauveur	Travaux sur l'école	1 600 000 €	375 000 €														375 000	23,44%
TSG	TSG	Saint-Bonnet-de-Chavagne	Travaux d'accessibilité, aménagement d'un préau pour l'école	53 907 €	32 344 €														32 344	60,00%
TSG	TSG	Saint-Pierre-de-Cherennes	Travaux aux abords de la cantine scolaire	22 845 €	13 707 €														13 707	60,00%
TSG	TSG	Beaulieu	Travaux sur l'école	7 860 €	4 716 €														4 716	60,00%
TSG	TSG	Chasselay	Travaux sur l'école	25 395 €	15 237 €														15 237	60,00%
TSG	TSG	Renneuil	Travaux sur l'école	21 777 €	13 066 €														13 066	60,00%
TSG	TSG	Rovon	Travaux d'isolation de l'école	3 461 €	2 077 €														2 077	60,01%
TSG	TSG	Saint-Lattier	Travaux sur l'école	52 960 €	31 776 €														31 776	60,00%
TGR	Mayen	Montbonnot St Martin	Rénovation énergétique de l'école du bourg et reconstruction de bâtiment scolaire et périscolaire	1 945 323 €	350 000 €	120 000	D	389 000	D		D								859 000	44,16%
TGR	Oisans Romanche	St Martin d'Uriage	Rénovation et amélioration énergétique de l'école élémentaire des Petites Maisons	2 000 000 €	350 000 €		D		D										350 000	17,50%
TGR	Moyen Grésivaudan	La Combe-de-Lancey	Travaux d'amélioration thermique et durable du groupe scolaire de la Combre de Lancey	170 000 €	102 000 €					34 000	D								136 000	80,00%
TGR	Haut Grésivaudan	Theys	Travaux divers et réfection des équipements du groupe scolaire. Tranche 2022	45 983 €	27 590 €			7 421	D										35 011	76,14%
TGR	Moyen Grésivaudan	Villard-Bonnot	Rénovation du chauffage et des sanitaires de l'école Libération	297 522 €	178 513 €														178 513	60,00%
TGR	Haut Grésivaudan	La Chapelle-du-Bard	Remplacement appareillage électrique groupe scolaire "La Louvière"	20 496 €	12 298 €														12 298	60,00%
TGR	Moyen Grésivaudan	La Combe-de-Lancey	Travaux de rénovation énergétique de la salle pri-mérienne	12 295 €	7 377 €														7 377	60,00%

**Répartition à la présente commission permanente
Plan écoles - Plans de financement**

Annexe 3

Territoire	Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Montant travaux HT	Subvention Département		AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS								TOTAL subventions	taux de financement prévisionnel		
					Montant	Montant	EPIC	D/A*	Région	D/A*	Etat	D/A*	Europe	D/A*			Autre personne publique	D/A*
TGR	Moyen Grésivaudan	La Combe-de-Lancey	Réparation des sols de l'Ecole primaire	16 320 €		9 792 €											9 792	60%
TGR	Haut Grésivaudan	SIEEM	Amélioration du cadre de vie. Ecoles de La Flachère - La Buissonnière - Ste Marie d'Alloix	21 702 €	13 021 €												13 021	60%
TVE	Fontaine-Vercors	Engins	Reprise de la couverture maternelle	35 960 €	21 576 €	0		0		0							21 576	60%
TVE	Fontaine-Vercors	St Nizier du Moucherotte	Réhabilitation du groupe scolaire Isolation par l'extérieur	209 055 €	125 433 €					41 811							167 244	80%
TMATH	Mathéysine-Trièves	Corps	Transformation de la salle des fêtes en école	720 000 €	369 000 €			32 000		144 000							545 000	76%
TMATH	Mathéysine-Trièves	La Motte d'Avellans	Construction d'un SAS à l'entrée du restaurant scolaire - rénovation et mise aux normes des sanitaires	69 275 €	41 565 €												41 565	60%
TMATH	Mathéysine-Trièves	Susville	Couverture à neuf du bâtiment des classes maternelles et régulation du réseau de chaleur du groupe scolaire H.Mingarelli	96 417 €	50 688 €			10 000		16 466							77 154	80%
TMATH	Mathéysine-Trièves	La Salle en Beaumont	Changement des huisseries du bâtiment de la cantine intercommunale	24 641 €	14 784 €					4 928							19 712	80%
TMATH	Mathéysine-Trièves	La Motte St Martin	Stores extérieurs, huisseries et peinture espace Jean Magnat	39 253 €	17 664 €			5 774									23 438	60%
TAG	Meylan	Corenc	Restructuration de l'école maternelle Montlleury	2 370 000 €	625 000 €			300 000	D	465 000							925 000	39%
TAG	Fontaine Seyssinet	Fontaine	Réhabilitation du groupe scolaire Robespierre	2 100 100 €	625 000 €				D								1 090 000	52%
TAG	Grenoble 2	Le Fontanil-Cornillon	Restructuration groupe scolaire du Rocher	2 398 244 €	625 000 €			200 000	D								825 000	34%
TAG	Le Pont de Claix	Jarrie	Mise en accessibilité de groupes scolaires	80 361 €	48 217 €			16 072	D								64 289	80%
TAG	Meylan	Murianette	Remplacement des luminaires par des LED du groupe scolaire Raftin-Dugens	7 040 €	4 224 €												4 224	60%
TAG	Oisans Romanche	Notre Dame de Mésage	Reprise des désordres intervenus sur le groupe scolaire la Romanche	42 815 €	25 689 €					8 563	D						34 252	80%
TAG	Grenoble 2	Quaix en Chartreuse	Création d'un préau et aménagement d'une aire de jeux	80 040 €	48 024 €												48 024	60%
TAG	Grenoble 2	Saint Egrève	Aménagement des cours du groupe scolaire de la Gare	248 500 €	149 100 €												149 100	60%
TAG	Le Pont de Claix	Saint Georges de Commieris	Travaux d'amélioration des 3 écoles	241 387 €	144 832 €												144 832	60%
TAG	Saint Martin d'Hères	Saint Martin d'Hères	Mise en accessibilité de l'école élémentaire Paul Bert	288 705 €	173 223 €												173 223	60%
TAG	Grenoble 2	Saint Martin le Vinoux	Desimperméabilisation des cours des écoles du Néron et Badinter & Remplacement des fenêtres des écoles du Néron	294 600 €	176 760 €												176 760	60%

opérations de moins de 300 000 € de travaux

Territoire	Canton	Maître d'ouvrage	Opération	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Plan écoles - Subvention	Plan écoles - Subvention non consommé
TBV	Bièvre	Sillans	Travaux complémentaires réhabilitation de l'école primaire	46 908 €	46 908 €	60%	28 145 €	-5 963 €
TBV					TOTAL RECUPERE			-5 963 €
TVC	Tullins	Vourey	Réfection de la couverture et étanchéité de l'école maternelle et remplacement du mobilier scolaire	165 207 €	165 207 €	60%	99 124 €	-1 212 €
TVC					TOTAL RECUPERE			-1 212 €
TSG	TSG	Pont-en-Royans	Création d'une salle périscolaire	83 000 €	83 000 €	60%	49 800 €	-49 800 €
TSG					TOTAL RECUPERE			-49 800 €
TTR	Mateysine-Trièves	Communauté de communes du Trièves	Travaux de mise en accessibilité (Adap) six écoles	122 104 €	122 104 €	60%	73 262 €	-494 €
TTR					TOTAL RECUPERE			-494 €

Total récupérés -57 469 €



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 22 juillet 2022

DOSSIER N° 2022 CP07 C 14 56

Objet : Répartition du produit des amendes de police 2022 en faveur des communes pour des travaux de sécurité voirie

Politique : Solidarité territoriale

Programme : Aménagement des territoires
Opération : sécurité

Service instructeur : DDEV/CLP

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations
Montant budgété
Montant déjà réparti
Montant de la présente répartition
Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations
-------------	-------	-------	-------	-------

Autres (à préciser)

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 22 juillet 2022

DOSSIER N° 2022 CP07 C 14 56

Numéro provisoire : 4144 - Code matière : 7.5

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) :Finances - individualiser les crédits votés par l'assemblée départementale : octroyer ou retirer des subventions, participations, prêts et secours, bourses et allocations diverses, décider du versement de cotisations et d'indemnités diverses, hors celles versées aux conseillers départementaux ; affecter les opérations de travaux ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 22-07-2022

Exécutoire le : 22-07-2022

Publication le : 22-07-2022

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2022 CP07 C 14 56,

Vu l'avis de la Commission Mobilités, habitat, équipement des territoires, numérique,

DECIDE

de procéder à la répartition du produit des amendes de police pour 2022, notifié par le Préfet au Département le 17 juin 2022, pour un montant total de 1 758 334 € au bénéfice des opérations listées dans l'annexe jointe.

Pour extrait conforme,

Le Président,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes, positioned above the printed name.

Jean-Pierre Barbier

Présente Commission permanente - Répartition Amendes de Police 2022

territoire	Canton	Maître d'ouvrage	Opération	Thème	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Montant subvention
Matheysine	Matheysine-Trièves	Chantepérier	Aménagement de sécurité sur VC La Chalp	Aménagement de sécurité routier	3 551 €	3 550 €	50%	1 775 €
Matheysine	Matheysine-Trièves	Mayres-Savel	Mise en place de barrières	Aménagement de sécurité routier	2 568 €	2 568 €	50%	1 284 €
Matheysine	Matheysine-Trièves	La Motte-d'Aveillans	Sécurisation de points d'arrêt	Aménagement de sécurité routier	6 426 €	6 426 €	50%	3 213 €
Matheysine	Matheysine-Trièves	Susville	Sécurisation des abords du groupe scolaire H.Mingarelli	Aménagement de sécurité routier	47 064 €	47 064 €	50%	23 532 €
Matheysine	Matheysine-Trièves	La Motte-d'Aveillans	Réalisation d'une aire de stationnement quartier La Roche	Aménagement de sécurité routier	74 567 €	54 016 €	50%	27 008 €
Matheysine	Matheysine-Trièves	La Mure	Aménagement d'une portion du boulevard Paul Decard	Aménagement de sécurité routier	40 315 €	40 310 €	50%	20 155 €
Matheysine	Matheysine-Trièves	Valbonnais	Création de chicanes et de cheminements piétons	Aménagement de sécurité routier	12 677 €	12 660 €	50%	6 330 €
Matheysine	Matheysine-Trièves	Saint-Jean-de-Vaulx	Création d'un parking derrière la mairie	Aménagement de sécurité routier	53 409 €	43 320 €	50%	21 660 €
Matheysine	Matheysine-Trièves	La Motte-d'Aveillans	Réalisation d'une aire de stationnement au dessus de l'école	Aménagement de sécurité routier	28 428 €	28 400 €	50%	14 200 €
Matheysine	Matheysine-Trièves	La Salle-en-Beaumont	Travaux de sécurisation et aménagement de l'espace autour de la cantine/salle des fêtes	Aménagement de sécurité routier	37 786 €	37 786 €	50%	18 893 €
Matheysine	Matheysine-Trièves	La Motte-d'Aveillans	Réalisation d'une aire de stationnement rue d'Aveillans	Aménagement de sécurité routier	13 155 €	13 155 €	55%	7 235 €
						Matheysine	Total	145 285 €
Bièvre Valloire	Le Grand-Lemps	Bizonnes	aménagement de sécurité RD51b tranche 2	Aménagement de sécurité routier	88 000 €	50 152 €	50%	25 076 €
Bièvre Valloire	Le Grand-Lemps	Burcin	aménagement de sécurité sur la RD73- Phase 2 - Lieudits Le Bourg et Ternin	Aménagement de sécurité routier	52 820 €	52 820 €	55%	29 051 €
Bièvre Valloire	Le Grand-Lemps	Izeaux	Aménagement de sécurité, chemin piétonnier autour de l'école	Aménagement de sécurité routier	279 000 €	80 000 €	50%	40 000 €
Bièvre Valloire	Bièvre	Roybon	aménagement de sécurité Grande rue, tronçon ave Luzy Pelissac/rue Gentin	Aménagement de sécurité routier	239 000 €	80 000 €	50%	40 000 €
						Bièvre Valloire	Total	134 127 €
Grésivaudan	Le Haut-Grésivaudan	La Chapelle-du-Bard	Réhabilitation de voiries (Montgaren, Curtane, Pont de Bens et Revit)	Aménagement de sécurité routier	42 330 €	42 330 €	50%	21 165 €
Grésivaudan	Le Moyen Grésivaudan	Revel	Réparation du chemin des Magnolias	Aménagement de sécurité routier	15 671 €	15 671 €	50%	7 836 €
Grésivaudan	Le Haut-Grésivaudan	La Buisnière	réhabilitation du chemin de Cognin	Aménagement de sécurité routier	90 320 €	80 000 €	50%	40 000 €
Grésivaudan	Le Moyen Grésivaudan	La Terrasse	réalisation d'un parking - secteur place de la mairie	Aménagement de sécurité routier	117 147 €	72 436 €	50%	36 218 €
Grésivaudan	Le Moyen Grésivaudan	Saint-Nazaire-les-Eymes	aménagement de sécurité de la RD 30 -phase 2	Aménagement de sécurité routier	51 489 €	51 489 €	50%	25 745 €
						Grésivaudan	Total	130 964 €

Présente Commission permanente - Répartition Amendes de Police 2022

territoire	Canton	Maître d'ouvrage	Opération	Thème	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Montant subvention
Voironnais-Chartreuse	Voiron	Saint-Aupre	Création d'un cheminement piétons à la Rossetière	Aménagement de sécurité routier	47 086 €	47 086 €	50%	23 543 €
Voironnais-Chartreuse	Chartreuse-Guiers	Saint-Bueil	Réfection du plateau ralentisseur la Roche RD 82	Aménagement de sécurité routier	5 055 €	5 055 €	50%	2 528 €
Voironnais-Chartreuse	Le Grand-Lemps	Bilieu	Création d'un cheminement piétons route de Tissage	Aménagement de sécurité routier	80 169 €	80 000 €	50%	40 000 €
Voironnais-Chartreuse	Voiron	Saint-Aupre	Aménagement autour du tilleul	Aménagement de sécurité routier	26 602 €	20 966 €	50%	10 483 €
Voironnais-Chartreuse	Chartreuse-Guiers	Saint-Joseph-de-Rivière	Aménagement de sécurité "Chemin des Roberts"	Aménagement de sécurité routier	76 290 €	76 290 €	50%	38 145 €
Voironnais-Chartreuse	Le Grand-Lemps	Charavines	Création de cheminements piétons et dispositifs de ralentissement des véhicules sur la RD 50E	Aménagement de sécurité routier	130 030 €	80 000 €	50%	40 000 €
						Voironnais-Chartreuse	Total	154 699 €
Sud Grésivaudan	Tullins	Poliénas	Aménagement de sécurité des voiries communales	Aménagement de sécurité	80 000 €	80 000 €	50%	40 000 €
Sud Grésivaudan	Le Sud Grésivaudan	Saint-Hilaire-du-Rosier	Aménagement de sécurité entrées de village	Aménagement de sécurité	94 588 €	80 000 €	50%	40 000 €
Sud Grésivaudan	Le Sud Grésivaudan	Saint-Just-de-Claix	Aménagement de sécurité sur les voies communales	Aménagement de sécurité	29 124 €	29 124 €	50%	14 562 €
Sud Grésivaudan	Tullins	Saint-Quentin-sur-Isère	Travaux de sécurité sur le Chemin Tranchicotte	Aménagement de sécurité	38 595 €	38 595 €	50%	19 298 €
Sud Grésivaudan	Le Sud Grésivaudan	Saint-Romans	Aménagement de sécurité Route de Bavorgnes	Aménagement de sécurité	56 500 €	56 500 €	50%	28 250 €
Sud Grésivaudan	Le Sud Grésivaudan	Saint-Vérand	Aménagement de sécurité autour des aménagement piétons	Aménagement de sécurité	108 570 €	80 000 €	50%	40 000 €
Sud Grésivaudan	Le Sud Grésivaudan	Vatlieu	Aménagement de sécurité au village	Aménagement de sécurité	200 000 €	80 000 €	50%	40 000 €
Sud Grésivaudan	Le Sud Grésivaudan	Varacieux	Création d'un plateau ralentisseur	Aménagement de sécurité	17 300 €	17 300 €	50%	8 650 €
Sud Grésivaudan	Le Sud Grésivaudan	Varacieux	Aménagement de sécurité	Aménagement de sécurité	80 310 €	80 000 €	50%	40 000 €
Sud Grésivaudan	Le Sud Grésivaudan	Choranche	Aménagement de sécurité sur les voiries	Aménagement de sécurité	48 145 €	48 145 €	50%	24 073 €
Sud Grésivaudan	Le Sud Grésivaudan	Châtelus	Travaux de sécurité d'un mur de soutènement	Aménagement de sécurité	82 790 €	80 000 €	50%	40 000 €
						Sud Grésivaudan	Total	334 833 €
Isère rhodanienne	Vienne-2	Eyzin-Pinet	Aménagement de la rue du stade (RD38)	Aménagement de sécurité sur RD	162 377 €	80 000 €	50%	40 000 €
						Isère Rhodanienne	Total	40 000 €
Porte des Alpes	L'Isle-d'Abeau	Culin	Sécurité des déplacements dans le village	Aménagement de sécurité	143 000 €	80 000 €	50%	40 000 €
Porte des Alpes	La Verpillière	Grenay	Aménagements sécuritaires RD 53 (plateau ralentisseur, création chaussée, écluse)	Aménagement de sécurité	125 227 €	80 000 €	50%	40 000 €
Porte des Alpes	La Verpillière	Heyrieux	Végétalisation et aménagement d'un parking éco végétal	Aménagement de sécurité	167 442 €	80 000 €	50%	40 000 €
Porte des Alpes	La Verpillière	Roche	Réalisation cheminement piéton - route du Turitin	Aménagement de sécurité	8 270 €	8 270 €	50%	4 135 €
Porte des Alpes	Bièvre	Royas	Sécurisation du chemin du Dauphiné et du chemin de Gassoulières	Aménagement de sécurité	10 762 €	10 762 €	50%	5 381 €
Porte des Alpes	Bièvre	Lieudieu	Aménagements sécuritaires de la route d'Arzay reliant la RD 518 et R D41	Aménagement de sécurité	11 355 €	11 355 €	50%	5 678 €
						Porte des Alpes	Total	135 194 €
Vercors	Fontaine-Vercors	Autrans-Méaudre-en-vercors	Aménagement de sécurité sur le hameau des prud'hommes a Autrans	Voirie	81 784 €	80 000 €	50%	40 000 €
						Vercors	Total	40 000 €
Oisans	Oisans-Romanche	Huez	Sécurisation Huez Village RD 211	Voirie	80 000 €	80 000 €	50%	40 000 €
						Oisans	Total	40 000 €

Présente Commission permanente - Répartition Amendes de Police 2022

territoire	Canton	Maître d'ouvrage	Opération	Thème	Montant Travaux HT	Dépense subventionnable totale HT	Taux	Montant subvention
Vals du Dauphiné	La Tour-du-pin	La Bâtie-Montgascon	Aménagement sécurité soutènement talus route du pontet	Aménagement de sécurité routier	14 341 €	14 341 €	50%	7 171 €
Vals du Dauphiné	La Tour-du-pin	Faverges-de-la-Tour	Travaux d'aménagements de sécurité routière du centre village	Aménagement de sécurité routier	186 279 €	80 000 €	50%	40 000 €
Vals du Dauphiné	La Tour-du-pin	Sainte-Blandine	Mise en accessibilité des trottoirs route du Clavel	Aménagement de sécurité routier	153 936 €	80 000 €	50%	40 000 €
Vals du Dauphiné	Chartreuse-Guiers	Granieu	Aménagement de sécurité cheminement piétons route d'Aoste RD82f	Aménagement de sécurité routier	67 747 €	67 747 €	50%	33 874 €
Vals du Dauphiné	Le Grand-Lemps	Val-de-Virieu	Aménagement de sécurité RD73 - Rue Carnot	Aménagement de sécurité routier	53 127 €	53 127 €	50%	26 564 €
Vals du Dauphiné	Chartreuse-Guiers	Aoste	Aménagement de sécurité Route de la Steida	Aménagement de sécurité routier	83 439 €	80 000 €	50%	40 000 €
Vals du Dauphiné	Chartreuse-Guiers	Granieu	Aménagement de sécurité - création d'un cheminement piétons route de la Ville	Aménagement de sécurité routier	93 121 €	80 000 €	50%	40 000 €
Vals du Dauphiné	La Tour-du-pin	Saint-Didier-de-la-Tour	Sécurisation voirie cheminement piétons	Aménagement de sécurité routier	14 181 €	14 181 €	50%	7 091 €
Vals du Dauphiné	Chartreuse-Guiers	Aoste	d'aménagement de sécurité cheminement piétons place Blanc Jolicoeur	Aménagement de sécurité routier	70 952 €	70 952 €	50%	35 476 €
Vals du Dauphiné	Chartreuse-Guiers	Aoste	Aménagement de sécurité RD 1516 Maison Martin	Aménagement de sécurité routier	79 700 €	79 700 €	50%	39 850 €
Vals du Dauphiné	Le Grand-Lemps	Doissin	Mise en sécurité des cheminements piétonniers et voies de circulation au abords de l'école et de l'espace jeux et loisirs	Aménagement de sécurité routier	72 268 €	72 268 €	50%	36 134 €
						Vals du Dauphiné	Total	346 160 €
Trièves	Matheysine-Trièves	Avignonet	Réalisation de ralentisseurs devant l'entrée de l'école primaire d'Avignonet	Aménagement sécurité Voirie	7 986 €	7 986 €	50%	3 993 €
Trièves	Matheysine-Trièves	Sinard	Sécurisation de la traversée du Hameau du Collet	Aménagement sécurité Voirie	26 157 €	26 157 €	50%	13 079 €
						Trièves	Total	17 072 €
Haut Rhône Dauphinois	Charvieu-Chavagneux	Chozeau	Aménagement de sécurité rue Fayet - RD 75A, à l'entrée Sud de l'agglomération	exigence sécurité routière	109 552 €	80 000 €	50%	40 000 €
Haut Rhône Dauphinois	La Verpillière	Chamagnieu	Mise en place d'un carrefour à feux tricolores dans le cadre de l'opération d'aménagement de la traversée du village, RD75 - Route de Vienne	Installation et développement de signaux lumineux et de la signalisation horizontale	88 408 €	80 000 €	50%	40 000 €
Haut Rhône Dauphinois	Charvieu-Chavagneux	Siccieu-Saint-Julien-et-carisieu	Sécurisation de la RD52 depuis l'église jusqu'au carrefour du bas de Siccieu - Phase 1	exigence sécurité routière	103 702 €	80 000 €	50%	40 000 €
Haut Rhône Dauphinois	Morestel	Montalieu-Vercieu	Aménagement sécuritaire de la Grande Rue (D 1075) entre la rue des Berliattes et la rue de Cornou	exigence sécurité routière	145 368 €	80 000 €	50%	40 000 €
Haut Rhône Dauphinois	Morestel	Sermérieu	Aménagement de la Grande rue et de la place de la Mairie	exigence sécurité routière	496 019 €	80 000 €	50%	40 000 €
Haut Rhône Dauphinois	Morestel	La balme-les-Grottes	Sécurisation du carrefour RD65H (Rte de Travers) / Chemin des Chaumes	exigence sécurité routière	98 154 €	80 000 €	50%	40 000 €
					Haut Rhône Dauphinois		Total	240 000 €
							Total	1 758 334 €

Présente Commission permanente - Répartition Amendes de Police 2022 - Plan de financement

Territoire	Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Montant travaux HT	Subvention totale		AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS										TOTAL subventions	taux de financement prévisionnel	
					Département	Montant	EPCI		Région		Etat		Europe		Autre personne publique				
							Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*			Montant
Mathesysine	Mathesysine-Trièves	Chantepérier	Aménagement de sécurité sur VC La Chalp	3 551 €	1 775 €													1 775 €	49,99%
Mathesysine	Mathesysine-Trièves	Mayres-Savel	Mise en place de barrières	2 568 €	1 284 €													1 284 €	50,00%
Mathesysine	Mathesysine-Trièves	La Motte-d'Aveillans	Sécurisation de points d'arret	6 426 €	3 213 €													3 213 €	50,00%
Mathesysine	Mathesysine-Trièves	Susville	Sécurisation des abords du groupe scolaire H.Mingarelli	47 064 €	23 532 €													23 532 €	50,00%
Mathesysine	Mathesysine-Trièves	La Motte-d'Aveillans	Réalisation d'une aire de stationnement quartier La Roche	74 567 €	27 008 €													27 008 €	36,22%
Mathesysine	Mathesysine-Trièves	La Mure	Aménagement d'une portion du boulevard Paul Decard	40 315 €	20 155 €													20 155 €	49,99%
Mathesysine	Mathesysine-Trièves	Valbonnais	Création de chicanes et de cheminements piétons	12 677 €	6 330 €													6 330 €	49,93%
Mathesysine	Mathesysine-Trièves	Saint-Jean-de-Vaulx	Création d'un parking derrière la mairie	53 409 €	21 660 €													21 660 €	40,55%
Mathesysine	Mathesysine-Trièves	La Motte-d'Aveillans	Réalisation d'une aire de stationnement au dessus de l'école	28 428 €	14 200 €													14 200 €	49,95%
Mathesysine	Mathesysine-Trièves	La Salle-en-Beaumont	Travaux de sécurisation et aménagement de l'espace autour de la cantine/salle des fêtes	37 786 €	18 893 €													18 893 €	50,00%
Mathesysine	Mathesysine-Trièves	La Motte-d'Aveillans	Réalisation d'une aire de stationnement rue d'Aveillans	13 155 €	7 235 €													7 235 €	55,00%
Grésivaudan	Le Haut-Grésivaudan	La Chapelle-du-Bard	Réhabilitation de voiries (Montgaren, Curtane, Pont de Bens et Revit)	42 330 €	21 165 €	10 600 €	D											31 765 €	75,04%
Grésivaudan	Le Moyen Grésivaudan	Revel	Réparation du chemin des Magnolias	15 671 €	7 836 €													7 836 €	50,00%
Grésivaudan	Le Haut-Grésivaudan	La Buisserie	Réhabilitation du chemin de Cognin	90 320 €	40 000 €													40 000 €	44,29%
Grésivaudan	Le Moyen Grésivaudan	La Terrasse	Réalisation d'un parking - secteur place de la mairie	117 147 €	36 218 €			57 500 €	D									93 718 €	80,00%
Grésivaudan	Le Moyen Grésivaudan	Saint-Nazaire-les-Eymes	aménagement de sécurité de la RD 30 -phase 2	51 489 €	25 745 €					10 400 €	D							36 145 €	70,20%
Vals du Dauphiné	La Tour-du-pin	La Bâtie-Montgascon	Aménagement sécurité soutènement talus route du pontet	14 341 €	7 171 €													7 171 €	50,00%
Vals du Dauphiné	La Tour-du-pin	Faverge-de-la-Tour	Travaux d'aménagements de sécurité routière du centre village	186 279 €	40 000 €													40 000 €	21,47%
Vals du Dauphiné	La Tour-du-pin	Sainte-Blandine	Mise en accessibilité des trottoirs route du Clavel	153 936 €	40 000 €													40 000 €	25,98%
Vals du Dauphiné	Chartreuse-Guiers	Granieu	Aménagement de sécuritécheminement piétons route d'Aoste RD82f	67 747 €	33 874 €													33 874 €	50,00%
Vals du Dauphiné	Le Grand-Lemps	Val-de-Vrieu	Aménagement de sécurité RD73 - Rue Carnot	53 127 €	26 564 €													26 564 €	50,00%
Vals du Dauphiné	Chartreuse-Guiers	Aoste	Aménagement de sécurité Route de la Steida	83 439 €	40 000 €													40 000 €	47,94%
Vals du Dauphiné	La Tour-du-pin	Saint-Didier-de-la-Tour	Sécurisation voirie cheminement piétons	14 181 €	7 091 €													7 091 €	50,00%
Vals du Dauphiné	Chartreuse-Guiers	Aoste	d'aménagement de sécurité cheminement piétons place Blanc Jolicoeur	17 687 €	8 844 €													8 844 €	50,00%

Présente Commission permanente - Répartition Amendes de Police 2022 - Plan de financement

Territoire	Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Montant travaux HT	Subvention totale		AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS												TOTAL subventions	taux de financement prévisionnel
					Département	Montant	EPCI		Région		Etat		Europe		Autre personne publique					
							Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*		
Vals du Dauphiné	Chartreuse-Guiers	Aoste	Aménagement de sécurité RD 1516 Maison Martin	79 700 €	39 850 €													39 850 €	50,00%	
Vals du Dauphiné	Le Grand-Lemps	Doissin	Mise en sécurité des cheminements piétonniers et voies de circulation au abords de l'école et de l'espace jeux et loisirs	72 268 €	36 134 €														36 134 €	50,00%
Vals du Dauphiné	Chartreuse-Guiers	Granieu	Aménagement de sécurité - création d'un cheminement piétons route de la Ville	93 121 €	40 000 €														40 000 €	42,95%
Voironnais-Chartreuse	Voiron	Saint-Aupre	Création d'un cheminement piétons à la Rossetière	47 086 €	23 543 €														23 543 €	50,00%
Voironnais-Chartreuse	Chartreuse-Guiers	Saint-Bueil	Réfection du plateau ralentisseur la Roche RD 82	5 055 €	2 528 €	698 €	D												3 226 €	63,82%
Voironnais-Chartreuse	Le Grand-Lemps	Bilieu	Création d'un cheminement piétons route de Tissage	80 169 €	40 000 €					16 034 €	D								56 034 €	69,89%
Voironnais-Chartreuse	Voiron	Saint-Aupre	Aménagement autour du tilleul	26 602 €	10 483 €														10 483 €	39,41%
Voironnais-Chartreuse	Chartreuse-Guiers	Saint-Joseph-de-Rivière	Aménagement de sécurité "Chemin des Roberts"	76 290 €	38 145 €														38 145 €	50,00%
Voironnais-Chartreuse	Le Grand-Lemps	Charavines	Création de cheminements piétons et dispositifs de ralentissement des véhicules sur la RD 50E	130 030 €	40 000 €														40 000 €	30,76%
Sud Grésivaudan	Tullins	Pollénas	Aménagement de sécurité des voiries communales	80 000 €	40 000 €														40 000 €	50,00%
Sud Grésivaudan	Le Sud Grésivaudan	Saint-Hilaire-du-Rosier	Aménagement de sécurité entrées de village	94 588 €	40 000 €														40 000 €	42,29%
Sud Grésivaudan	Le Sud Grésivaudan	Saint-Just-de-Claix	Aménagement de sécurité sur les voies communales	29 124 €	14 562 €														14 562 €	50,00%
Sud Grésivaudan	Tullins	Saint-Quentin-sur-Isère	Travaux de sécurité sur le Chemin Tranchicotte	38 595 €	19 298 €														19 298 €	50,00%
Sud Grésivaudan	Le Sud Grésivaudan	Saint-Romans	Aménagement de sécurité Route de Bavognes	56 500 €	28 250 €														28 250 €	50,00%
Sud Grésivaudan	Le Sud Grésivaudan	Saint-Vérand	Aménagement de sécurité autour des aménagement piétonniers	108 570 €	40 000 €														40 000 €	36,84%
Sud Grésivaudan	Le Sud Grésivaudan	Vatlieu	Aménagement de sécurité au village	200 000 €	40 000 €														40 000 €	20,00%
Sud Grésivaudan	Le Sud Grésivaudan	Varacieux	Création d'un plateau ralentisseur	17 300 €	8 650 €														8 650 €	50,00%
Sud Grésivaudan	Le Sud Grésivaudan	Varacieux	Aménagement de sécurité	80 310 €	40 000 €														40 000 €	49,81%
Sud Grésivaudan	Le Sud Grésivaudan	Choranche	Aménagement de sécurité sur les voiries	48 145 €	24 073 €														24 073 €	50,00%
Sud Grésivaudan	Le Sud Grésivaudan	Châtelus	Travaux de sécurité d'un mur de soutènement	82 790 €	40 000 €														40 000 €	48,32%
Isère rhodanienne	Vienne-2	Eyzin-Pinet	Aménagement de la rue du stade (RD38)	162 377 €	40 000 €	55000	D												95 000 €	58,51%
Bièvre Valloire	Le Grand-Lemps	Bizonnes	aménagement de sécurité RD51b tranche 2	88 000 €	25 076 €														25 076 €	28,50%
Bièvre Valloire	Le Grand-Lemps	Burcin	aménagement de sécurité sur la RD73- Phase 2 - Lieudits Le Bourg et Termin	52 820 €	29 051 €					10 564 €									39 615 €	75,00%

Présente Commission permanente - Répartition Amendes de Police 2022 - Plan de financement

Territoire	Canton	Maitre d'ouvrage	Opération	Montant travaux HT	Subvention totale		AUTRES FINANCEMENTS PUBLICS										TOTAL subventions	taux de financement prévisionnel		
					Département	Montant	EPCI		Région		Etat		Europe		Autre personne publique					
							Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*	Montant	D/A*			Montant	D/A*
Bièvre Valloire	Le Grand-Lemps	Izeaux	Aménagement de sécurité, chemin piétonnier autour de l'école	279 000 €	40 000 €													26900	66 900 €	23,98%
Bièvre Valloire	Bièvre	Roybon	aménagement de sécurité Grande rue, tronçon ave Luzy Pelissac/rue Gentin	239 000 €	40 000 €					47 800 €									87 800 €	36,74%
Porte des Alpes	L'Isle-d'Abreau	Cuilin	Sécurité des déplacements dans le village	143 000 €	40 000 €			45760	D	28 600 €	D								114 360 €	79,97%
Porte des Alpes	La Verpillière	Grenay	Aménagements sécuritaires RD 53 (plateau ralentisseur, création chaussée, écluse)	125 227 €	40 000 €			0											40 000 €	31,94%
Porte des Alpes	La Verpillière	Heyrieux	Végétalisation et aménagement d'un parking éco végétal	167 442 €	40 000 €			33489	D	33 489 €	D								106 978 €	63,89%
Porte des Alpes	La Verpillière	Roche	Réalisation cheminement piéton - route du Turitin	8 270 €	4 135 €														4 135 €	50,00%
Porte des Alpes	Bièvre	Royas	Sécurisation du chemin du Dauphiné et du chemin de Gassouillères	10 762 €	5 381 €														5 381 €	50,00%
Porte des Alpes	Bièvre	Lieudieu	Aménagements sécuritaires de la route d'Arzay reliant la RD 518 et R D41	11 355 €	5 678 €														5 678 €	50,00%
Trièves	Mathesysine-Trièves	Avignonnet	Réalisation de ralentisseurs devant l'entrée de l'école primaire d'Avignonnet	7 986 €	3 993 €														3 993 €	50,00%
Trièves	Mathesysine-Trièves	Sinard	Sécurisation de la traversée du Hameau du Collet	26 157 €	13 079 €														13 079 €	50,00%
Vercors	Fontaine-Vercors	Autrans-Méandre-en-vercors	Aménagement de sécurité sur le hameau des prud'hommes a Autrans	81 784 €	40 000 €					16 357 €	D								56 357 €	68,91%
Oisans	Oisans-Romanche	Huez	Sécurisation Huez Village RD 211	80 000 €	40 000 €														40 000 €	50,00%
Haut Rhône Dauphinois	Charvieu-Chavagneux	Chozeau	Aménagement de sécurité rue Fayet - RD 75A, à l'entrée Sud de l'agglomération	109 552 €	40 000 €					21 910 €	D								61 910 €	56,51%
Haut Rhône Dauphinois	La Verpillière	Chamagnieu	Mise en place d'un carrefour à feux tricolores dans le cadre de l'opération d'aménagement de la traversée du village, RD75 - Route de Vienne	88 408 €	40 000 €														40 000 €	45,24%
Haut Rhône Dauphinois	Charvieu-Chavagneux	Siccieu-Saint-Julien-et-carisieu	Sécurisation de la RD52depuis l'église jusqu'au carrefour du bas de Siccieu - Phase 1	103 702 €	40 000 €					20 740 €	D								60 740 €	58,57%
Haut Rhône Dauphinois	Morestel	Montalieu-Vercieu	Aménagement sécuritaire de la Grande Rue (D 1075) entre la rue des Berillattes et la rue de	145 368 €	40 000 €														40 000 €	27,52%
Haut Rhône Dauphinois	Morestel	Sermérieu	Aménagement de la Grande rue et de la place de la Mairie	496 019 €	40 000 €			110517	D	73 620 €	D								224 137 €	45,19%
Haut Rhône Dauphinois	Morestel	La balme-les-Grottes	Sécurisation du carrefour RD65H (Rte de Travers) / Chemin des Chaumes	98 154 €	40 000 €					19 631 €	D								59 631 €	60,75%

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'attaché principal

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'attaché principal est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Collin Blandine (1er janvier 2022)
2-Dauvergne Marion (1er janvier 2022)
3-Delepine Sylvie (1er janvier 2022)
4-Senani Sonia (1er janvier 2022)
5-Reis Nathalie (1er mai 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'attaché hors classe

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'attaché hors classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Holvoet Catherine (1er janvier 2022)
2- Chevalier Etienne (1er janvier 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'administrateur hors classe

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°87-1097 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'administrateur hors classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Battin Séverine (1er janvier 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'administrateur général

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°87-1097 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des administrateurs territoriaux

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'administrateur général est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Baron Alexis (5 mars 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de médecin HC échelon spécial

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°92-851 du 28 août 1992 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des médecins territoriaux,

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade de médecin HC échelon spécial est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Thibaut Michèle (1er janvier 2022)

Arrêté n° 2022-2900

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2ème classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Beylier Bénédicte (1er janvier 2022)
2-Dore Bérangère (1er janvier 2022)
3-Dumolard Axelle (1er janvier 2022)
4-Mezhoud Nadia (1er janvier 2022)
5-Thoviste Sébastien (1er janvier 2022)
6-Oestreicher Vanessa (1er février 2022)
7-Azzaro Marjorie (1er novembre 2022)
8-Valiente Martine (1er novembre 2022)

Arrêté n° 2022-2901

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2006-1690 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Agillianon Christelle (1er janvier 2022)
2-Beraud Catherine (1er janvier 2022)
3-Demange Anne-Claire (1er janvier 2022)
4-Lemaire Juliette (1er janvier 2022)
5-Maldera Séverine (1er janvier 2022)
6-Mandavit-Varenne Aurélia (1er janvier 2022)
7-Melbouci Ghalia (1er janvier 2022)
8-Suarez Solange (1er janvier 2022)
9-Deperdu Sylvie (1er juillet 2022)
10-Grillot Séverine (1er juillet 2022)
11-Groleat Anne (2 juillet 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2006-1692 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine,

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint du patrimoine principal de 2ème classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Monterrat Aurélie (1er janvier 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2006-1692 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux du patrimoine,

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint du patrimoine principal de 1ère classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Reig Aline (1er janvier 2022)

Arrêté n° 2022-2904

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de médecin de 1ère classe

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°92-851 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des médecins territoriaux

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade de médecin de 1ère classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Ducotte Delphine (1er janvier 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de médecin hors classe

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°92-851 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des médecins territoriaux

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade de médecin hors classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Clerc Emmanuelle (1er janvier 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de psychologue hors classe

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°92-853 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des psychologues territoriaux,

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade de psychologue hors classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Vernant Maud (1er janvier 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de sage-femme hors classe

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°92-855 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des sages-femmes territoriales,

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade de sage-femme hors classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Boulangé Stéphanie (1er janvier 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2017-901 du 9 mai 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux socio-éducatifs

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Bertet-Bizot Nathanaëlle (1er janvier 2022)
2-Bourdely Cécile (1er janvier 2022)
3-Bresson Ingrid (1er janvier 2022)
4-Champel Stéphanie (1er janvier 2022)
5-Chazalet Isabelle (1er janvier 2022)
6-Contamin Alice (1er janvier 2022)
7-Corsino Christine (1er janvier 2022)
8-Dall'Erta Sophie (1er janvier 2022)
9-De Lens Catherine (1er janvier 2022)
10-Di Luzio Myriam (1er janvier 2022)
11-Diouf Aminata (1er janvier 2022)
12-Durand Ramona (1er janvier 2022)
13-Faurie Christine (1er janvier 2022)
14-Gannet Mylène (1er janvier 2022)
15-Gasparini Claire (1er janvier 2022)
16-Grisaffi Christelle (1er janvier 2022)
17-Jassey Emilie (1er janvier 2022)
18-Jeymond Christelle (1er janvier 2022)
19-Laffond Mireille (1er janvier 2022)
20-Langlais Sandrine (1er janvier 2022)
21-Laurent Delphine (1er janvier 2022)
22-Le Van De Sylvie (1er janvier 2022)
23-Lombard Séverine (1er janvier 2022)
24-Lopez Sandrine (1er janvier 2022)
25-Mallet Sophie (1er janvier 2022)
26-Marion Elsa (1er janvier 2022)

27-Martin Géraldine (1er janvier 2022)
28-Messina Nicole (1er janvier 2022)
29-Moly Marie-Céline (1er janvier 2022)
30-Montus Sylviella (1er janvier 2022)
31-Nasoni Frédérique (1er janvier 2022)
32-Petiteau Myriam (1er janvier 2022)
33-Petrier Charlotte (1er janvier 2022)
34-Pompier Maëlys (1er janvier 2022)
35-Ranchoup Florence (1er janvier 2022)
36-Robert Estelle (1er janvier 2022)
37-Rodriguez Valérie (1er janvier 2022)
38-Rolland Maud (1er janvier 2022)
39-Soulier Sandrine (1er janvier 2022)
40-Stagno Nawel (1er janvier 2022)
41-Stretti Fanny (1er janvier 2022)
42-Thabaret Clémence (1er janvier 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de conseiller supérieur socio-éducatif

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2013-489 du 10 juin 2013 portant statut particulier du cadre d'emplois des conseillers territoriaux socio-éducatifs

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade de conseiller supérieur socio-éducatif est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Buissiere-Bonifaci Valérie (1er janvier 2022)
2-Godfernaux Aurélie (19 septembre 2022)

Arrêté n° 2022-2910

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de conseiller socio-éducatif hors classe

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2013-489 du 10 juin 2013 portant statut particulier du cadre d'emplois des conseillers territoriaux socio-éducatifs

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade de conseiller socio-éducatif hors classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Rouchdi Elisabeth (1er janvier 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2017-902 du 9 mai 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Martola Céline (1er janvier 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'agent de maîtrise principal**Le Président du Département de l'Isère**

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :**Article 1er :**

Le tableau annuel d'avancement au grade d'agent de maîtrise principal est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Brun-Picard Yvette (1er janvier 2022)
2-Destouches Jacky (1er janvier 2022)
3-Meddah Abdelkader (1er janvier 2022)
4-Vercasson Patrick (1er janvier 2022)
5-Girardi Cédric (1er août 2022)
6-Boval Sébastien (1er octobre 2022)
7-Dumoulin Roland (1er octobre 2022)
8-Durand Agnès (1er octobre 2022)
9-Fouilleux Brigitte (1er octobre 2022)
10-Maritano Christian (1er octobre 2022)
11-Michel Chantal (1er octobre 2022)
12-Pimont Cathie (1er octobre 2022)
13-Rigaud Jean-Louis (1er octobre 2022)
14-Ruiz Eric (1er octobre 2022)
15-Talaa Karim (1er octobre 2022)
16-Combalot Christian (1er novembre 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 2ème classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Anton Martin Angela (1er janvier 2022)
2-Bonnet-Piron Isabelle (1er janvier 2022)
3-Bouzidi Rabia (1er janvier 2022)
4-Brutti Marie-José (1er janvier 2022)
5-Escudero Albert (1er janvier 2022)
6-Guirad Ahmed (1er janvier 2022)
7-Hours Lilian (1er janvier 2022)
8-Jorquera-Alcaraz Céline (1er janvier 2022)
9-Jossaud Philippe (1er janvier 2022)
10-Khaldi Djamel (1er janvier 2022)
11-Robert Cathy (1er janvier 2022)
12-Romanetto Denis (1er janvier 2022)
13-Salgado-Ribeiro Christine (1er janvier 2022)
14-Tellier Valérie (1er janvier 2022)
15-Damaggio Antoine (29 janvier 2022)
16-Schumacher Ludovic (1er juillet 2022)
17-Zanardi Sophia (1er juillet 2022)
18-Bouilloux Thierry (25 août 2022)
19-Roselli Robert (1er septembre 2022)
20-Ricard Gaël (10 septembre 2022)
21-Cherigui Ratib (1er octobre 2022)
22-Sancy Karine (1er octobre 2022)
23-Betend Stéphane (1er novembre 2022)
24-Dumas Teddy (1er novembre 2022)
25-Vandenbrouck-Nicolas Loïc (1er novembre 2022)

Arrêté n° 2022-2914

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux,

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal de 1ère classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Allemand Christian (1er janvier 2022)
2-Bard Nicolas (1er janvier 2022)
3-Blanc Fatin Frédéric (1er janvier 2022)
4-Cellauro Roseline (1er janvier 2022)
5-Collavizza Thierry (1er janvier 2022)
6-Esposito Frédéric (1er janvier 2022)
7-Gallel Bénédicte (1er janvier 2022)
8-Garin Romain (1er janvier 2022)
9-Jeanne Sébastien (1er janvier 2022)
10-Lambert Freddy (1er janvier 2022)
11-Langlois Didier Bernard (1er janvier 2022)
12-Maugino Martine (1er janvier 2022)
13-Pierrot Cyrille (1er janvier 2022)
14-Riquet Eric (1er janvier 2022)
15-Saidi Johanna (1er janvier 2022)
16-Charvin Letitia (1er avril 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'ingénieur hors classe

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'ingénieur hors classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Balaye François (1er janvier 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

**Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'adjoint technique principal
1ère classe des établissements d'enseignement**

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2007-913 du 15 mai 2007 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement,

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'adjoint technique principal 1ère classe des établissements d'enseignement est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Vialatte Stéphane (1er avril 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'ingénieur principal

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'ingénieur principal est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Chillotti Ludovic (1er janvier 2022)
2-Echard Sara (1er janvier 2022)
3-Montesinos Henri (1er janvier 2022)
4-Mongelli Paul (1er juillet 2022)
5-Moulin Pierre (1er juillet 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'ingénieur en chef hors classe

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2016-200 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'ingénieur en chef hors classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Arnaud Vincent (1er janvier 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de technicien principal de 2ème classe

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2010-1357 du 09 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade de technicien principal de 2ème classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Balme Benjamin (1er janvier 2022)
2-Charbonnier Arnaud (1er janvier 2022)
3-Clement Fabrice (1er janvier 2022)
4-Di Rito René (1er janvier 2022)
5-Eymond-Tartelon Luc (1er janvier 2022)
6-Meunier Béatrice (1er janvier 2022)
7-Moyne-Picard Christophe (1er janvier 2022)
8-Perrouse Carole (1er janvier 2022)
9-Thireau Hervé (1er janvier 2022)
10-Ugnon-Fleury Jerome (1er janvier 2022)
11-Veyret Hubert (1er janvier 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de technicien principal de 1ère classe

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2010-1357 du 09 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade de technicien principal de 1ère classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Chaneac Pauline (1er janvier 2022)
2-Dorey Julien (1er janvier 2022)
3-Espitallier Laurent (1er janvier 2022)
4-Jarrand-Martin Julien (1er janvier 2022)
5-Lenormand Sylvie (1er janvier 2022)
6-Toque Olivier (1er janvier 2022)
7-Dumas Boris (26 février 2022)
8-Marcon Alain (1er septembre 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'attaché principal de conservation du patrimoine

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°91-843 du 2 septembre 1991 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine,

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'attaché principal de conservation du patrimoine est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Troncy Antoine (1er juillet 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'ingénieur général

Le Président du Département de l'Isère

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°2016-200 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs en chef territoriaux

Vu l'Arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'ingénieur général est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Lambert Laurent (1er mai 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

**Arrêté portant inscription sur la liste d'aptitude au cadre d'emplois
des agents de maîtrise**

Le Président du Département de l'Isère

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions, modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu Décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le Décret n°88-547 du 6 mai 1988 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1 :

Sont inscrits sur la liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise, au titre de la promotion interne, à compter du 1^{er} juillet 2022, les agents dont les noms suivent :

Ait Ouaret Karima
Bethier Frederic
Bonnet Pascal
Boubakeur Zilabidine
Costeplane Guillaume
Gallego Aurélie
Issarny Philippe
Lastella Patrick
Pedrinis Maryline
Robin Jean-Luc
Roseeuw Fabrice
Yin Kalyan
Zanella Jérôme

Arrêté n° 2022-2926

Article 2 :

La durée de validité de cette liste est de deux ans. Toutefois, si un agent n'est pas nommé au terme de ce délai à compter de la date d'inscription, il pourra être maintenu sur cette même liste, en application de l'article 44 de la loi du 26 janvier 1984, après que le Président du Département de l'Isère ait reçu confirmation par écrit de sa demande de maintien dans un délai d'un mois avant le terme de la deuxième et de la troisième année.

Article 3 :

La Directrice générale des services du Département est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

**Arrêté portant inscription sur la liste d'aptitude au cadre d'emplois
des assistants de conservation**

Le Président du Département de l'Isère

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions, modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu Décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le Décret n°2011-1642 du 23 novembre 2011 portant statut particulier du cadre d'emplois des assistants territoriaux de conservation du patrimoine,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1 :

Sont inscrits sur la liste d'aptitude au grade d'assistant de conservation, au titre de la promotion interne, à compter du 1^{er} juillet 2022, les agents dont les noms suivent :

Neyret Mylène

Arrêté n° 2022-2927

Article 2 :

La durée de validité de cette liste est de deux ans. Toutefois, si un agent n'est pas nommé au terme de ce délai à compter de la date d'inscription, il pourra être maintenu sur cette même liste, en application de l'article 44 de la loi du 26 janvier 1984, après que le Président du Département de l'Isère ait reçu confirmation par écrit de sa demande de maintien dans un délai d'un mois avant le terme de la deuxième et de la troisième année.

Article 3 :

La Directrice générale des services du Département est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

**Arrêté portant inscription sur la liste d'aptitude au cadre d'emplois
des attachés territoriaux**

Le Président du Département de l'Isère

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions, modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu Décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le Décret n°87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1 :

Sont inscrits sur la liste d'aptitude au grade d'attaché territorial, au titre de la promotion interne, à compter du 1^{er} juillet 2022, les agents dont les noms suivent :

Boisdevesy Christophe
Cociere Saïda
Petit Geneviève
Soudan Gaëlle

Arrêté n° 2022-2928

Article 2 :

La durée de validité de cette liste est de deux ans. Toutefois, si un agent n'est pas nommé au terme de ce délai à compter de la date d'inscription, il pourra être maintenu sur cette même liste, en application de l'article 44 de la loi du 26 janvier 1984, après que le Président du Département de l'Isère ait reçu confirmation par écrit de sa demande de maintien dans un délai d'un mois avant le terme de la deuxième et de la troisième année.

Article 3 :

La Directrice générale des services du Département est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur la liste d'aptitude au cadre d'emplois des conservateurs du patrimoine

Le Président du Département de l'Isère

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions, modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu Décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le Décret n°91-839 du 2 septembre 1991 portant statut particulier du cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1 :

Sont inscrits sur la liste d'aptitude au grade de conservateur du patrimoine, au titre de la promotion interne, à compter du 1^{er} juillet 2022, les agents dont les noms suivent :

Pluchart Fabienne

Article 2 :

La durée de validité de cette liste est de deux ans. Toutefois, si un agent n'est pas nommé au terme de ce délai à compter de la date d'inscription, il pourra être maintenu sur cette même liste, en application de l'article 44 de la loi du 26 janvier 1984, après que le Président du Département de l'Isère ait reçu confirmation par écrit de sa demande de maintien dans un délai d'un mois avant le terme de la deuxième et de la troisième année.

Article 3 :

La Directrice générale des services du Département est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

**Arrêté portant inscription sur la liste d'aptitude au cadre d'emplois
des ingénieurs territoriaux**

Le Président du Département de l'Isère

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions, modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu Décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le Décret n°2016-201 du 26 février 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1 :

Sont inscrits sur la liste d'aptitude au grade d'ingénieur territorial, au titre de la promotion interne, à compter du 1^{er} juillet 2022, les agents dont les noms suivent :

Aubertin Nicolas
Contremoulin Stéphane

Arrêté n° 2022-2930

Article 2 :

La durée de validité de cette liste est de deux ans. Toutefois, si un agent n'est pas nommé au terme de ce délai à compter de la date d'inscription, il pourra être maintenu sur cette même liste, en application de l'article 44 de la loi du 26 janvier 1984, après que le Président du Département de l'Isère ait reçu confirmation par écrit de sa demande de maintien dans un délai d'un mois avant le terme de la deuxième et de la troisième année.

Article 3 :

La Directrice générale des services du Département est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

**Arrêté portant inscription sur la liste d'aptitude au cadre d'emplois
des rédacteurs territoriaux**

Le Président du Département de l'Isère

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions, modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu Décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le Décret n°2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1 :

Sont inscrits sur la liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial, au titre de la promotion interne, à compter du 1^{er} juillet 2022, les agents dont les noms suivent :

Brunet Laurence
Debourbiaux Gaëlle
Dia Awa
Enderlin Alexandra
Grimaldi Jean-Yves
Patruno Carine

Arrêté n° 2022-2931

Article 2 :

La durée de validité de cette liste est de deux ans. Toutefois, si un agent n'est pas nommé au terme de ce délai à compter de la date d'inscription, il pourra être maintenu sur cette même liste, en application de l'article 44 de la loi du 26 janvier 1984, après que le Président du Département de l'Isère ait reçu confirmation par écrit de sa demande de maintien dans un délai d'un mois avant le terme de la deuxième et de la troisième année.

Article 3 :

La Directrice générale des services du Département est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

**Arrêté portant inscription sur la liste d'aptitude au cadre d'emplois
des techniciens territoriaux**

Le Président du Département de l'Isère

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des Départements et des Régions, modifiée par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu Décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le Décret n°2010-1357 du 09 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des techniciens territoriaux

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1 :

Sont inscrits sur la liste d'aptitude au grade de technicien territorial, au titre de la promotion interne, à compter du 1^{er} juillet 2022, les agents dont les noms suivent :

Champlong Martine
Lejeune Christophe

Arrêté n° 2022-2932

Article 2 :

La durée de validité de cette liste est de deux ans. Toutefois, si un agent n'est pas nommé au terme de ce délai à compter de la date d'inscription, il pourra être maintenu sur cette même liste, en application de l'article 44 de la loi du 26 janvier 1984, après que le Président du Département de l'Isère ait reçu confirmation par écrit de sa demande de maintien dans un délai d'un mois avant le terme de la deuxième et de la troisième année.

Article 3 :

La Directrice générale des services du Département est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de puéricultrice hors classe

Le Président du Département de l'Isère

Vu le code général de la fonction publique et notamment son livre V, art. L522-23 à L 522-31

Vu le décret n°2014-923 du 18 août 2014 portant statut particulier du cadre d'emplois des puéricultrices territoriales

Vu le décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu l'arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade de puéricultrice hors classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Doucet Julie (1er janvier 2022)
2-Dupre Martine (1er novembre 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

**Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade de puéricultrice
classe supérieure**

Le Président du Département de l'Isère

Vu le code général de la fonction publique et notamment son livre V, art. L522-23 à L 522-31

Vu le décret n°92-859 du 28 août 1992 portant statut particulier du cadre d'emplois des puéricultrices territoriales

Vu le décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu l'arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade de puéricultrice classe supérieure est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Tiroli Anne-Laure (1er janvier 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L

Références : VM

Arrêté portant inscription sur le tableau d'avancement au grade d'ergothérapeute hors classe

Le Président du Département de l'Isère

Vu le code général de la fonction publique et notamment son livre V, art. L522-23 à L 522-31

Vu le décret n°2020-1174 du 25 septembre 2020 portant statut particulier du cadre d'emplois des ergothérapeutes

Vu le décret 2019-1265 du 29 novembre 2019 relatif aux lignes directrices de gestion et à l'évolution des attributions des commissions administratives paritaires,

Vu l'arrêté n° 2020-7249 portant détermination des lignes directrices de gestion et orientations générales en matière de promotion et de valorisation des parcours,

Sur la proposition de la Directrice générale des services du Département de l'Isère,

Arrête :

Article 1er :

Le tableau annuel d'avancement au grade d'ergothérapeute hors classe est fixé comme suit pour l'année 2022 :

Nom (promouvable à la date du)
1-Balsam Nathalie (1er janvier 2022)

Article 2 :

La Directrice générale des services du Département de l'Isère est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble.

L'intéressé(e) dispose en cas de contestation d'un délai de deux mois à dater de la réception du présent arrêté pour déposer un recours devant le tribunal administratif de Grenoble. Dans ce même délai, l'intéressé(e) peut également déposer un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département de l'Isère, cette démarche interrompant le délai de recours contentieux.

L



Arrêté n°2022-4598

Direction des ressources humaines
Service gestion du personnel

**ARRETE PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE ET ATTRIBUTION POUR
LA DIRECTION TERRITORIALE DU SUD GRESIVAUDAN**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Vu l'article L 3221-3 du code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté n°2022-3943 portant organisation des services du Département ;

Vu l'arrêté n°2022-3931 portant délégation de signature et attribution pour la direction territoriale du Sud-Grésivaudan ;

Sur proposition de la Directrice générale des services du Département,

Arrête :

Article 1 :

L'arrêté n°2022-3931 portant délégation de signature et attribution pour la direction territoriale du Sud-Grésivaudan est abrogé à compter de l'entrée en vigueur du présent arrêté.

Article 2 :

Les Directions territoriales accueillent, informent et orientent le public, gèrent les partenariats locaux et suivent les instances locales. Elles conduisent la mise en œuvre des politiques publiques déclinées au niveau du territoire, et notamment l'instruction des dispositifs d'aide, la conduite des opérations, et la délivrance des autorisations relevant de leur périmètre d'attribution.

Article 3 :

La direction territoriale du Sud Grésivaudan (DTSG) est responsable de la mise en œuvre des missions déconcentrées du Département dans le cadre de son ressort territorial. A ce titre, elle est dotée notamment des compétences suivantes :

Au titre de la politique Aménagement du territoire

- Assurer la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre d'opérations d'aménagements routiers, le pilotage de l'exploitation, de l'entretien routier et de la gestion du domaine public étendus aux traitements limites ;
- Garantir la mise en œuvre de la politique d'aménagement routier.

Au titre de la politique Education, Sport, Jeunesse, Vie associative et Culture

- Assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de maintenance et d'aménagement des collèges et autres bâtiments départementaux ;
- Assurer la responsabilité des agents des collèges ;
- Garantir la mise en œuvre des compétences éducation, sport, jeunesse, vie associative et culturelle.

Au titre de la politique Protection de l'Enfance

- Assurer la responsabilité territoriale dans la mise en œuvre :
 - Des compétences d'accueil de la petite enfance
 - Des missions de PMI
 - Des compétences d'Aide Sociale à l'Enfance

Au titre de la politique Autonomie

- Assurer la mise en œuvre territoriale de la politique départementale en faveur des personnes âgées ;
- Assurer la mise en œuvre territoriale de la politique départementale en faveur des personnes handicapées.

Au titre des politiques Action sociale, Insertion et Logement

- Assurer la mise en œuvre des actions sociales polyvalentes ;
- Mettre en œuvre les dispositifs d'accompagnement des allocataires du RSA ;
- Mettre en œuvre les dispositifs liés à l'accès et au maintien dans le logement.

Article 4 :

Délégation est donnée à Monsieur **François BALAYE**, directeur, pour signer tous les actes et correspondances entrant dans les attributions de la direction territoriale du Sud Grésivaudan, à l'exclusion :

- des rapports à l'assemblée départementale et à la commission permanente,
- des délibérations du Conseil départemental de l'Isère et de la commission permanente,
- des délégations de service public, contrats de partenariat et leurs avenants,
- des notifications de subvention,
- de toutes lettres posant une orientation de la collectivité ou une décision de principe, adressées notamment aux élus,
- des mémoires rédigés dans le cadre d'un contentieux,
- des ordres de mission pour l'étranger ou utilisant un autre moyen de transport que le train ou la voiture.

Article 5 :

Délégation est donnée à :

- Monsieur **Yann MOREAU**, chef du service aménagement,
- Monsieur **Christophe JACQUIN-BERTHOLET**, cheffe du service éducation,
- Madame **Amélie MULLER**, cheffe du service solidarité,
Madame **Sandrine CLEMENT-CATELAN**, adjointe à la cheffe du service solidarité,
Madame **Alexandra DENTROUX**, adjointe à la cheffe du service solidarité,
- Madame **Méridith LIETARD**, cheffe du service autonomie,

pour signer tous les actes et correspondances entrant dans leurs attributions, à l'exclusion des actes visés à l'article 4 ci-dessus et des actes suivants :

- marchés, avenants, et actes de sous-traitance en procédure formalisée,
- arrêtés de subventions,
- conventions avec incidence financière et de leurs avenants,
- règlements amiables des dommages corporels et matériels causés à des particuliers,
- ordres de mission pour déplacements réguliers dans le département ou les départements limitrophes,
- ordres de mission ponctuels pour les déplacements hors de France métropolitaine.

Article 6 :

En cas d'absence de Monsieur **François BALAYE**, la délégation qui lui est conférée peut être assurée par un des directeurs ou directeurs adjoints d'une autre direction territoriale.

Article 7 :

En cas d'absence d'un chef de service ou d'un adjoint au chef de service de la Direction territoriale du Sud Grésivaudan, la délégation qui leur est conférée par l'article 5 peut être assurée par l'un des chefs de service ou adjoints au chef de service de la Direction territoriale du Sud Grésivaudan.

Article 8 :

Le présent arrêté entrera en vigueur à compter de l'accomplissement des mesures de publicité adéquates (affichage, publication, mise en ligne) et de la transmission au représentant de l'Etat dans le Département.

Article 9 :

La Directrice générale des services du Département est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et publié au recueil des actes administratifs du Département.

Fait à Grenoble, le 07/07/2022

Le Président du Conseil départemental

Jean-Pierre Barbier

Date d'affichage : 07/07/2022

Dépôt préfecture : 07/07/2022



**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 22 juillet 2022

DOSSIER N° 2022 CP07 F 31 78

Objet : **Adaptation des emplois**

Politique : **Ressources humaines**

Programme : Effectifs budgétaires

Opération :

Service instructeur : DRH/P2E

Sans incidence financière

Répartition de subvention

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Programmation de travaux

Imputations

Montant budgété

Montant déjà réparti

Montant de la présente répartition

Solde à répartir

Conventions, contrats, marchés

Imputations

Autres (à préciser)

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 22 juillet 2022

DOSSIER N° 2022 CP07 F 31 78

Numéro provisoire : 4114 - Code matière : 4.1.1.1

Délégation de la commission permanente (*références délégation - articles*) : Administration générale - adapter les emplois et les effectifs dans le respect du budget voté pour les ressources humaines et dans la limite de l'effectif maximum autorisé par l'assemblée départementale ;

Acte réglementaire ou à publier : Oui

Dépôt en Préfecture le : 22-07-2022

Exécutoire le : 22-07-2022

Publication le : 22-07-2022

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE

La commission permanente,

Vu le rapport du Président N°2022 CP07 F 31 78,

Vu l'avis de la Commission Finances, ressources humaines, moyens généraux,

DECIDE

- **d'approuver** les adaptations de postes ci-après :

1. Suppressions / créations de postes

* Direction de l'aménagement

Service relations partenariales et suivi DSP

- Suppression d'un poste d'ingénieur chef
- Création d'un poste de technicien

* Direction de la culture et du patrimoine

Service lecture publique

- Suppression d'un poste de bibliothécaire
- Création d'un poste de conservateur de bibliothèque

* Direction de l'éducation, de la jeunesse et du sport

Service PMI et parentalités

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif
- Création d'un poste de rédacteur

* Direction de l'autonomie

Service évaluation médico-sociale et suivi CDAPH

- Suppression d'un poste d'adjoint administratif
- Création d'un poste de rédacteur

* Direction des solidarités

Service prévention santé publique

- Suppression d'un poste de cadre de santé paramédical
- Création d'un poste d'infirmier en soins généraux

* Direction des finances

Service pilotage et méthodes

- Suppression d'un poste de rédacteur
- Création d'un poste d'attaché

Service administratif et financier 4

- Suppression d'un poste d'attaché
- Création d'un poste de rédacteur

Service administratif et financier 5

- Suppression d'un poste de rédacteur
- Création d'un poste d'adjoint administratif

Service administratif et financier 7

- Suppression d'un poste d'ingénieur
- Création d'un poste d'attaché

Service administratif et financier 8

- Suppression d'un poste d'attaché
- Création d'un poste d'ingénieur

* Direction des ressources humaines

Direction

- Suppression d'un poste de rédacteur
- Création d'un poste d'adjoint administratif

* Direction des constructions publiques et de l'environnement de travail

Service gestion du parc

- Suppression d'un poste d'agent de maîtrise
- Création d'un poste d'adjoint technique

* Direction territoriale des Vals du Dauphiné

Service éducation

- Suppression d'un poste de technicien
- Création d'un poste d'agent de maîtrise

* Direction territoriale de l'Isère rhodanienne

Service développement social

- Suppression d'un poste de rédacteur
- Création d'un poste d'adjoint administratif

* Direction territoriale du sud Grésivaudan

Direction

- Suppression d'un poste de rédacteur
- Création d'un poste d'adjoint administratif

* Direction territoriale de l'Oisans

Service solidarité et éducation

- Suppression d'un poste de conseiller socio-éducatif
- Création d'un poste d'attaché

* Direction du social du territoire de l'agglomération grenobloise

Direction du social

Service développement social

- Suppression d'un poste de rédacteur
- Création d'un poste d'adjoint administratif

Service local de solidarité Grenoble sud

- Suppression d'un poste de conseiller socio-éducatif
- Création d'un poste d'assistant socio-éducatif

Service local de solidarité Grenoble est

- Suppression d'un poste de conseiller socio-éducatif
- Création d'un poste d'assistant socio-éducatif

Service local de solidarité Meylan

- Suppression d'un poste de conseiller socio-éducatif
- Création d'un poste d'attaché

- **d'approuver** les propositions ci-après :

2. Précisions sur certains emplois

* Direction de l'aménagement

Un poste de vétérinaire est vacant au laboratoire départemental. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique.

Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des biologistes, vétérinaires et pharmaciens territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

* Direction de l'autonomie

Un poste de secrétaire médico-sociale est vacant au service évaluation médico-sociale et suivi CDAPH. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique.

Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

* Direction de l'éducation, de la jeunesse et du sport

Un poste de secrétaire médico-sociale est vacant au service protection maternelle et infantile, et parentalités. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique.

Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

Un poste de gestionnaire administratif(ve) et financier(ère) est également vacant au service protection maternelle et infantile, et parentalités. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique.

Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

* Direction des relations extérieures

Un poste de gestionnaire représentation des élus est vacant au service vie des élus. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique.

Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

* Direction de l'innovation numérique et du système d'information

Un poste d'assistant(e) numérique territorial(e) est vacant au service assistance et équipements. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique.

Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des techniciens territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

* Direction des constructions publiques et de l'environnement de travail

Un poste de chargé(e) de coordination sans encadrement est vacant au service environnement de travail. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique.

Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

* Direction du développement

Le poste de chef de service est vacant au service tourisme et montagne. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique.

Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

* Direction territoriale du Grésivaudan

Un poste de travailleur social ASE est vacant au service enfance-famille. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique.

Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des assistants sociaux-éducatifs territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

Un poste de sage-femme est également vacant au service enfance-famille. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique.

Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des sage-femmes territoriales et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

* Direction du social du territoire de l'agglomération grenobloise

Un poste de référent(e) administratif(ve) autonomie est vacant au service autonomie. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique.

Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

Le poste de chef de service est vacant au service local de solidarité de Meylan. Face à la difficulté de recruter un titulaire : proposition d'ouvrir la possibilité de recruter un agent contractuel en application de l'article L332-8 du Code général de la fonction publique.

Les niveaux de recrutement et de rémunération sont fixés en référence au cadre d'emplois des attachés territoriaux et le régime indemnitaire fixé conformément à la délibération du 21/06/2019 (DM1 2019) modifiée.

Pour extrait conforme,

Le Président,



Jean-Pierre Barbier

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Arrêté n° 2022/1901

Direction des systèmes d'information

**Arrêté d'homologation RGS relatif
à la mise en place de la plateforme ESPACE-PARTENAIRES.**

Le Président du Conseil départemental

Vu l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ;

Vu le décret n° 2010-112 du 2 février 2010 pris pour l'application des articles 9, 10 et 12 de l'ordonnance n° 2005-1516 du 8 décembre 2005 relative aux échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives et entre les autorités administratives ;

Vu l'arrêté du 13 juin 2014 portant approbation du référentiel général de sécurité et précisant les modalités de mise en œuvre de la procédure de validation des certificats électroniques ;

Vu la deuxième version du Référentiel général de sécurité dans son ensemble (notice et annexes) ;

Vu l'arrêté n°2021/6075 relatif à la désignation de l'autorité d'homologation de sécurité des échanges dématérialisés dans le cadre du comité d'homologation RGS (Référentiel général de sécurité) ;

Considérant

- que le RGS fixe un certain nombre de règles et de bonnes pratiques auxquelles nos systèmes d'information doivent se conformer pour assurer la sécurité des échanges électroniques entre les usagers et les autorités administratives, ainsi qu'entre les autorités administratives ;
- que la plateforme ESPACE-PARTENAIRES est soumise au RGS car elle permet l'échange d'informations entre autorités administratives, dont le département.
- que dans le cadre de la mise en conformité de nos systèmes d'information avec le RGS, un processus d'homologation de sécurité est mis en place, avec une commission d'homologation chargée d'instruire les dossiers de sécurité ;
- que ce processus d'homologation de sécurité aboutit à une décision d'homologation formelle, prise par l'Autorité d'homologation, laquelle préside la commission ;
- que la plateforme ESPACE-PARTENAIRES a fait l'objet d'un dossier d'homologation, comprenant un audit de sécurité, présenté à la commission d'homologation RGS le 22 mars 2022 ;
- l'avis favorable du comité d'homologation RGS pour homologuer la plateforme ESPACE-PARTENAIRES hébergée par Eolas (Business & Decision) sur une durée de 3 ans.

Sur proposition de la Directrice générale des services,

Arrête :

Article 1 :

La plateforme ESPACE-PARTENAIRES est homologuée, conformément au Référentiel général de sécurité (RGS).

L'homologation de cette plateforme, qui est prononcée au regard du dossier de sécurité présenté en commission d'homologation, atteste :

- de sa conformité aux règles de sécurité définies par le RGS ;
- des moyens mis en œuvre pour garantir, au juste niveau requis, la sécurité des informations et des systèmes qui en assure le traitement ;
- de l'acceptation des risques résiduels.

Article 2 :

La plateforme ESPACE-PARTENAIRES est homologuée pour une durée de 3 ans, jusqu'au 22 Mars 2025.

Article 3 :

L'homologation est liée au strict respect du périmètre technique et fonctionnel et des règles, définis dans le dossier de sécurité approuvé par la commission d'homologation.

Toute modification technologique ou évolution fonctionnelle doit impliquer un réexamen du dossier pouvant conduire au retrait de l'homologation actuelle ou à une nouvelle décision d'homologation.

Article 4 :

Le Département de l'Isère s'engage à réexaminer régulièrement la sécurité de la plateforme en fonction de l'évolution des risques afin de garantir la conformité RGS pour toute la durée de l'homologation.

Article 5 :

La Directrice générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du Département de l'Isère.

Fait à Grenoble, le

P/ Le Président et par délégation
Le Directeur général adjoint chargé des ressources
Autorité d'homologation


Hervé Monnet

Hôtel du Département de l'Isère - CS 41096 - 38022 GRENOBLE CEDEX –
Tél : 04.76.00.38.38
Directrice de la publication : Séverine Battin
Rédaction et abonnement : service relations usagers